SEPTEMBRE
OCTOBRE
1966
$1.00
1

CAHIERS DE CITE LIBRE

GUY H. ALLARD — ANTOINE BABY
JEAN-PAUL DESBIENS — MICHELE FAVREAU
NAIM KATTAN — YERRI KEMPF — ROGER
MARCEAU — PAUL MIGEOTTE — JEAN PELLERIN
— JACQUES TREMBLAY

EDUCATION

CAHIERS DE CITE LIBRE

1966-67 — XVIIe année

NO 1, SEPTEMBRE-OCTOBRE 1966

Directeur : Jacques Tremblay

A la table de rédaction :

Guy-H. Allard
Maurice Blain
Naim Kattan
Yerri Kempf
Jacques Lamarche
André Lefebvre
Bruno Lefebvre
Roger Marceau
Paul Migeotte
Jean Pellerin



Secrétariat de la rédaction :

1560, rue Garneau
ST-BRUNO (Chambly), P.Q.

Editeur propriétaire :

LE SYNDICAT COOPÉRATIF D'ÉDITION CITÉ LIBRE

Président : Pierre Tanguay — Vice-président : Maurice Blain — Secrétaire : Jean Dostaler — Trésorier : Yves-Aubert Côté — Administrateurs : Benoît Baril, Jacques Hébert, Claude Longpré, Gérard Pelletier, Pierre-E. Trudeau.

Réalisé sur les presses de l'
IMPRIMERIE YAMASKA,
St-Hyacinthe

Vente et abonnement :

Cité libre,
5090, rue Papineau,
MONTREAL - 34, P.Q.

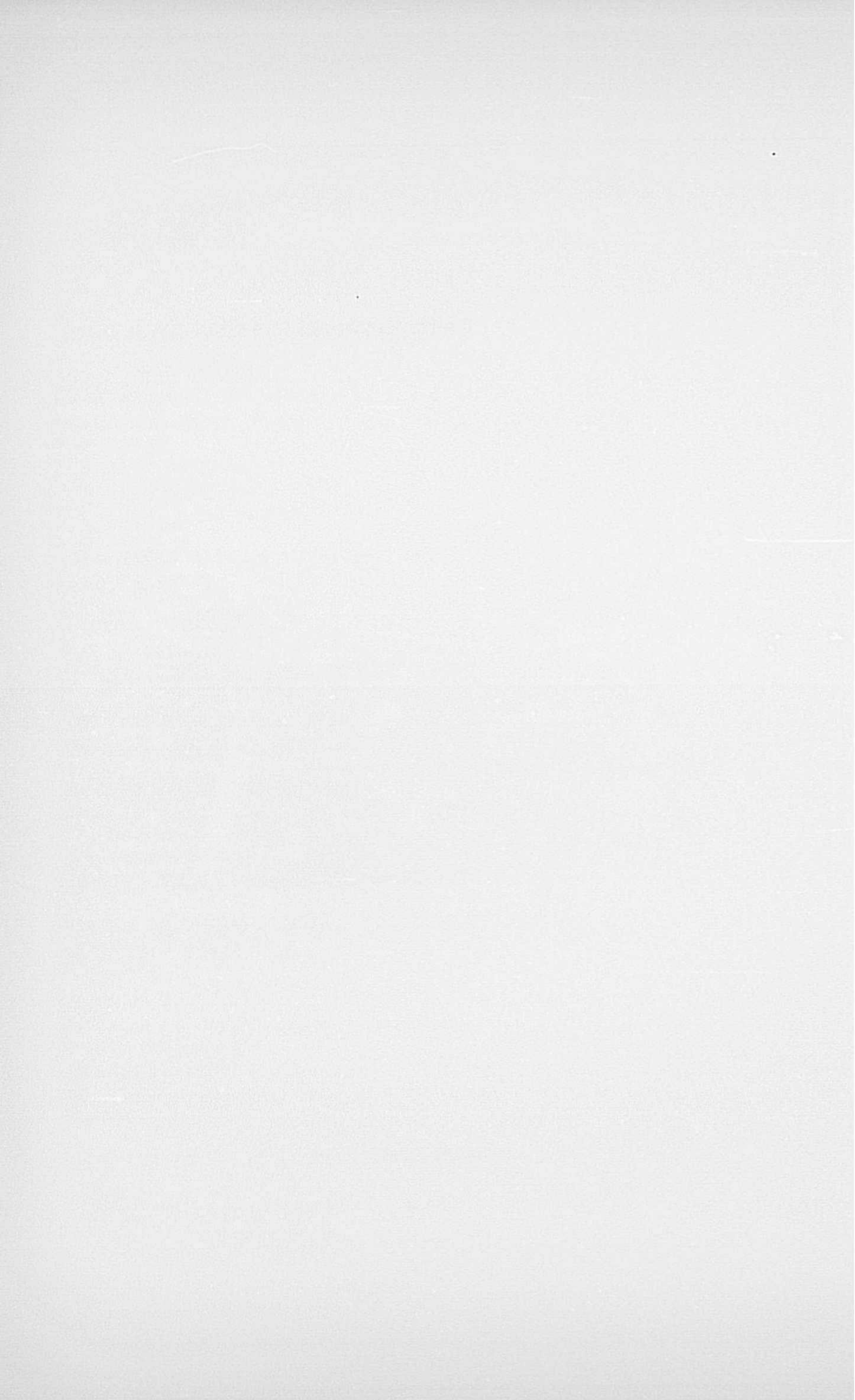
Periodicité : 1 an, 5 numéros

Abonnement ordinaire : $5.00

Abonnement de soutien : $10.00

SEPTEMBRE
OCTOBRE
1966

1



Pour une cité libre

Jacques TREMBLAY

S'expliquer

La vie sans la parole

On souhaiterait ne pas avoir à s'expliquer. Entre des gens qui ont longtemps vécu ensemble, il y a une manière de se comprendre sans parler, et cela paraît bien être l'idéal de la communion humaine. La parole est toujours partielle. Un mot est glissé, il étonne. A-t-il été compris ? Il faut le reprendre, et dire autrement. Et on n'en finit plus.

La sympathie, la confiance peuvent être totales. La parole est toujours partielle. Si je romps le silence, je ne pourrai plus jamais me taire. Deux mots seulement ? Mais ensuite il faudra un discours infini pour s'expliquer.

C'est une idée que Jacques Ferron a exprimé à peu près comme ceci : Je fais la parade pour accorder mon pas sur celui de mon voisin, sans avoir à parler. Nos raisons sont peut-être sans commune mesure.

Mais nous sommes "complices", et je trouve ça bon. Si nous parlons, nous nous disputerons et puis je me retrouverai seul.

Condamnés à s'expliquer

Il faut quand même s'expliquer. Ou essayer de s'expliquer. L'isolement tue, mais les équivoques tuent aussi. Et puis, nous n'avons pas choisi : la parole est inventée depuis longtemps, le silence est déjà rompu. Quelqu'un a commencé, qui continue à travers les siècles, et je n'y suis pour rien. Je suis un mot porté par le discours, un discours qui veut expliquer le premier mot lancé dans le monde. Il serait facile de ne pas parler, de ne pas s'expliquer ? Autant dire, il serait facile de ne pas vivre. La parole a partie liée avec la vie.

... et à faire des revues

Cité libre est née il y a 16 ans. Pour moi, cela veut dire : il y a longtemps. *Cité libre* a perdu de belles occasions de disparaître. Elle a duré malgré tout. Le hasard a voulu que j'aie à décider un jour, — il n'y a pas longtemps, cette fois, — de la faire durer encore. C'est le problème de la parole : il serait plus facile de se taire, mais il y a quelqu'un qui a parlé, qui demande réponse, et il y a certainement des hommes neufs qui répondront. Aussi bien durer encore.

Sur quoi on dira : *Cité libre* peut disparaître, car elle laisse des petits. C'est aux petits de durer, non aux ancêtres. A sa naissance, dit-on, *Cité libre* était la seule revue qui cherchait à sortir du cercle vicieux du cléricalisme, — et du duplessisme (les deux choses étaient confondues à l'époque, dit-on.) En dehors du cercle clérical, il y a aujourd'hui, tout au moins, *Liberté, Socialisme-6..., Parti-pris*. Il y a *Maintenant*. A côté de cela, *Cité libre* fait vieux et usé.

Ce n'est pas mon opinion. *Liberté, Socialisme-6..., Parti-pris* et *Maintenant* ont pris une place, mais n'ont rien remplacé. C'est mon opinion. Et me voilà condamné à m'expliquer. Par la parole. La parole toujours partielle et pleine d'équivoques.

* * *

Comment s'expliquer

La vie est courbe

Le chemin le plus court est la ligne droite. Pour l'esprit de géométrie seulement. Quand il s'agit de la vie, il faut situer l'observateur et sa manière de regarder ; comparer les observateurs et leurs manières ; établir des relations entre les objets et dans tous les sens. La pensée est sinueuse. Vouloir prendre les objets humains comme s'ils étaient clairement définis, c'est les trahir.

Je vais m'expliquer, mais selon la manière qui me convient. Je ne vois nulle part de frontières précises, et tout est vécu en même temps. C'est par l'analyse que je définis des objets. Nos mots, nos idées, nos idéologies sont des artifices. Il faudrait se promener dans cet univers avec deux paires d'yeux : l'une pour voir les constructions de l'esprit, l'autre pour voir que ce sont des constructions de l'esprit. Et avec l'intention bien arrêtée de n'être pas dupe de nos propres jeux d'esprit. Avancer d'un pas trop assuré, sans retour en arrière, sans être prêt à tout remettre en question et à tout recommencer, c'est s'assurer de perdre pied.

Mais n'être pas dupe de soi-même ou des autres ne suffit pas, il faut aussi essayer de ne pas faire de dupes. Et cela nous oblige à de nouveaux détours.

Faiseur de dupes

Celui qui est bien équipé pour démonter la logique des tribuns ou des idéologues est fort bien équipé, du même coup, pour présenter ses propres choix dans une logique rigoureuse et duper à son tour. La connaissance des mécanismes par lesquels l'homme exploite l'homme peut servir à lier l'autre aussi bien qu'à le délivrer. Le maître, c'est celui qui sait se faire des esclaves ou, dans l'ordre de l'esprit, des disciples. L'esclave ou le disciple est un dupe, le maître est un faiseur de dupes. N'être ni dupe ni faiseur de dupes, c'est connaître ce qui fait la force du maître et ne pas s'en servir. Il y a la liberté qui construit l'esclavage, et il y a celle qui veut créer la liberté.

Je voudrais qu'une explication respecte la liberté de l'autre. Eviter la fausse représentation et la duperie. C'est une gageure en partie absurbe : elle aura contre elle et l'esprit des maîtres et l'esprit des disciples.

* * *

I - Faire une nouvelle revue

1951

Dès le moment où quelques hommes ont le courage ou la naïveté de s'exprimer et de faire une revue, ils courent le risque d'être accusés de se contredire. Telle revue voulait être littéraire : elle fera ses éclats en s'engageant dans un combat politique. Telle revue voulait être politique : elle sera remarquable comme témoin littéraire d'un événement ou d'une époque.

Cité libre a été à ses débuts un lieu de rencontre, parfois seulement un lieu de passage. Elle s'était

donné comme but de situer les problèmes. Cette attitude était déjà une ouverture. Et les circonstances l'ont empêchée de se fermer sur une seule formule. Parce que la "droite" paraissait clairement définie, il semblait facile de se reconnaître à "gauche". Il était possible de réaliser un certain ralliement des pensées qui n'étaient pas du côté du pouvoir. Il suffit de faire la liste des noms de ceux qui ont passé par *Cité libre* pour se rendre compte de ce phénomène. Et cela est encore plus clair quand on voit où sont allés ensuite ceux qui, avant 1960, passaient par *Cité libre*.

Cité libre fut, en partie du moins, un lieu de rencontre où des hommes cherchaient à se définir par rapport à une situation donnée. Cela me paraît plus propre que la démarche contraire, qui consiste à définir d'abord très strictement ses positions et à faire ensuite une revue pour la "défense et illustration" des vérités possédées. Se définir d'abord, c'est risquer d'arranger ensuite sa définition pour l'adapter aux événements ou — tentation plus grave — d'arranger les choses pour sauver sa définition.

Le grand éclatement

L'unanimité apparente des revues "de gauche" a atteint son apogée en 1961 quand *Cité libre* et *Liberté* se sont senties suffisamment soeurs pour décerner ensemble le prix de la liberté. Mais les forces extérieures qui créaient, à gauche, une fausse unanimité, étaient brisées. C'était le début de ce qu'on a appelé la "révolution tranquille" et qui ne devait être, sur le plan de la pensée, qu'un énervement comparable à celui d'un pilote sans boussole.

Il n'y a plus de nord. Il n'y a plus de route. Sauve qui peut. Laissons les vieux bateaux. Mais où est le

salut ? Le salut est ici, il est là ; il est à droite, il est à gauche. Beaucoup de cris. Le cri des maîtres : "Je suis le bon capitaine, suivez-moi !" "La vérité est là, allons-y coûte que coûte !" Le cri des disciples : "Je suis homme de droite : où est la droite ?" "Je suis homme de gauche : où est la gauche ?"

Il est instructif de voir que ceux qui ont fondé des revues ou des mouvements après le début de la grande délivrance, ont tous commencé par définir la vérité fondamentale qu'il fallait propager, quand cela ne devenait pas le titre de la revue ou le nom du mouvement. Ensuite, ils ont fait ce qu'ils ont pu, et c'est à leur honneur, mais ils ont tous commencé par là. De la propogation du séparatisme. Du laïcisme. Du socialisme. Du marxisme. — On disait de *Cité libre*, à cette époque : "Elle ne sait pas où elle va". Et cela me paraît fort sympathique : plus sympathique en tous cas que le "Suivez-moi je vous montrerai le paradis".

Une place à occuper

Bien loin de prendre la place de *Cité libre*, les revues venues après elle montrent clairement pourquoi elle doit demeurer. *Cité libre* fut un lieu de rencontre, une tribune ouverte, d'où sont partis des mouvements divers. Il est bon que ces mouvements poursuivent leur route, épuisent leur élan dans le cadre qui leur est propre. Mais il importe davantage qu'un lieu demeure où les hommes puissent se rencontrer, essayer leurs idées, chercher leur élan. Car l'élan d'hier ne s'adaptera pas à la situation de demain. L'épuisement d'une équipe, d'un mouvement, d'une pensée ne doit pas être l'épuisement de la pensée libre.

* * *

II - Un lieu de rencontre

Concevoir une revue comme un lieu de rencontre, accepter que des options diverses s'y expriment, s'efforcer de situer un problème avant de le régler, admettre le doute, c'est, dira-t-on, autant de formules pour éviter de dévoiler une orientation qui ne peut pas ne pas être définie.

Il faut s'expliquer encore. Et accepter encore quelques détours.

Un rêve

On parle souvent de dialogue, d'ouverture à l'autre, de tolérance et ainsi de suite. Mais on s'arrête rarement à penser aux difficultés de l'entreprise. Porté par les mots, on prend pour acquis que le dialogue, la tolérance et l'acceptation de l'autre sont des attitudes naturelles, et qu'il suffirait de vaincre des préjugés dus à notre civilisation ou à notre éducation pour retrouver je ne sais quel vieux fond de fraternité, de solidarité ou d'amour du prochain. Mais l'état de nature est l'état de guerre, et le dialogue exige que l'on crée d'abord, et méthodiquement, c'est-à-dire par la raison, des conditions et des attitudes qui sont en quelque sorte contre nature.

Il y a des gens avec qui on s'entend tout naturellement : des parents, de vieux amis, mais aussi parfois des gens rencontrés par hasard. Une affinité profonde de l'être, — et de l'être travaillé par l'éducation, — crée les liens qui sont acceptés comme allant de soi. C'est le modèle de la famille : famille naturelle, famille d'esprit, école de pensée, église, chapelle.

Sans qu'on n'y prenne garde, on se représente la société comme une "grande famille". Mais la réalité est différente. Dans la société, il y a plusieurs familles, plusieurs écoles de pensée, plusieurs églises. Pour créer un ordre social, il faut d'abord décider quelle famille l'emportera. Mais chaque famille, chaque école, chaque église est assurée de représenter la loi naturelle, la raison, la vérité. C'est donc la force qui décidera. La place publique, c'est le lieu où les familles s'affronteront et où la force couronne la famille royale, définit la pensée officielle, consacre les dieux de la cité. Le rêve de l'homme est généreux : créer une société humaine véritable où l'on s'accepte comme des frères. La réalité est triste : une guerre interminable. Le vieux rêve de la paix universelle, l'inévitable guerre pour l'hégémonie.

Un autre rêve

Contre cela, les vrais rêveurs de l'Occident, c'est-à-dire l'intelligence désintéressée, la raison qui a gardé la couleur de ses origines grecques ou, en un mot, l'humanisme occidental, a inventé un autre rêve. Cet autre rêve prend pour acquis que la Cité est faite de plusieurs familles, qu'elle est le résultat d'un compromis entre des intérêts toujours divergents. La place publique est un lieu de rencontre. Les ruses, les mensonges, la clandestinité sont remplacés par la parole. Le compromis, puisqu'il faut un compromis, est discuté. Il faut apprendre à parler un langage compréhensible pour tous ; abandonner le langage plein de sous-entendus par lequel le frère parle au frère, le disciple au disciple, le croyant au croyant ; remplacer la violence par le compromis discuté, la force par la loi écrite. Il faut créer une cité des hommes libres, un lieu où les hommes ne se soumettent pas au plus fort, mais seulement à la loi

discutée sur la place publique. Le rêve de la démocratie, le plus noble rêve de l'humanisme occidental.

La chaleur du foyer quand même

Si ce rêve se réalisait, les hommes pourraient vivre leur vie sans avoir d'abord à gagner une guerre civile, à vaincre et à convaincre. Il n'empêche que, dans ce beau rêve, la place publique est un lieu où l'homme est mal à l'aise. Il ne peut rien dire sans être contredit. Il y a toujours quelqu'un qui ne comprend pas et n'est pas d'accord. L'homme aime la compagnie des gens qui ont le même sentiment que lui, cela le rassure. Mais la présence des contradicteurs lui donne mauvaise conscience, et les certitudes les plus nécessaires à sa vie sont ébranlées. Le retour au foyer repose. Se sentir bien au chaud, bien protégé. Etre avec des gens qui vous rassurent, que vous comprenez et qui vous comprennent. Etre en confiance. La place publique ne remplace pas la famille, la confrérie, l'église. C'est parce qu'il y a des familles, des confréries, des églises que la place publique n'est pas "la grande famille".

Le rêve social est une transposition de l'expérience d'une fraternité limitée ou d'une amitié limitée. Mais en se laissant porter par cette idée, l'esprit propose de construire une société qui ne peut être qu'un lieu de guerre, une cité soumise à la loi du plus fort. Penser la société comme une grande famille, c'est proposer que la famille la plus forte détruise les autres familles.

Il faut aller à contre-courant. La place publique sans les artifices de la raison, c'est la place publique soumise à la loi du plus fort. Un lieu de rencontre

doit être créé contre nature. La nature, c'est l'homme porté par son destin ; la raison, c'est l'homme prenant en main son destin. Cela ne va pas tout seul.

Aller à contre-courant, c'est être "à gauche" ?

* * *

III - Où est la gauche ?

Il s'agit de situer les problèmes, de prendre les dimensions de la réalité, de voir les moyens d'agir sur cette réalité, d'assumer les limites de sa pensée et de son action. Pour l'action, il faut savoir clairement quel but limité il est possible d'atteindre, et non pas seulement rêver à une réforme totale des choses. Vouloir refaire la société, c'est se condamner à seulement la bouleverser, disait Montaigne. C'est le chaos déjà et par nature. Bouleverser n'est pas réformer.

Diminuer la misère

Il y a des progrès clairement identifiables comme tels et réalisables graduellement : élévation générale du niveau de vie (bien-être), neutralité de l'administration publique (seule forme d'objectivité et de justice concrètement définissables), remplacement de la violence par la discussion (égalité de tous devant la loi). Ce n'est pas la solution à tous les problèmes. Egalité est uniformité. Rationalisation est dénaturalisation. Le bien-être physique, la sécurité matérielle et le confort sont dévoilement des misères psychologiques. Le monde du bien-être qu'il faut créer, c'est probablement un monde plus conscient d'être mal-

heureux que celui de la misère. La recherche du progrès est l'acceptation d'un risque.

L'attitude traditionnelle de l'homme qui se veut "de gauche", c'est de croire au progrès économique comme au remède à tous les maux. Elle s'est définie au cours du XIXe siècle, au moment où un progrès économique était devenu possible, mais était encore à peine amorcé. On en voyait toutes les promesses, on n'en devinait pas toutes les limites. Voir que le fondement de la société est économique et dire que le progrès social commence là, est une chose ; poser qu'il n'y a que l'économique en est une autre. La première vient de l'observation ; la seconde, de l'esprit de système.

Le bien moral n'est pas dans les institutions

Contre cela, le conservateur a raison. Il voit le mal qu'apporte toute réforme et ne veut pas en courir le risque. Il proposera une autre sorte de progrès. Au lieu du progrès matériel, il faut chercher le progrès moral, le bien-être moral de l'humanité. Il faut assurer d'abord l'équilibre intérieur qui permet au sage d'assumer la richesse sans s'y perdre. Le reste sera donné par surcroît. Seulement, le progrès moral se situe dans un ordre tout autre que celui des institutions sociales et économiques. Le conservateur confond les genres. Il s'agit de savoir quel usage on peut faire des institutions publiques, il nous exhorte à être meilleur. Son discours est prédication.

Une pensée limitée

Non pas contre, non pas entre, mais en dehors de ces deux attitudes, il y a celle qui accepte le progrès comme un risque nécessaire et qui sait que la vie est imprévisible. Il faut distinguer des ordres de réalités qui sont confondus dans la vie vécue. Le progrès économique n'est pas le salut de l'humanité,

il ne lui apportera ni le paradis terrestre, ni l'âge d'or, ni la société sans classe. Quand on pose que le progrès économique suffit pour réaliser l'Utopie, on abandonne l'observation, la recherche et la critique pour s'en remettre à une idéologie (idéologie, nom que l'on a donné aux religions d'invention récente). Cela n'empêche pas d'être capable d'une critique juste sur une donnée particulière, ou de proposer une solution valable à un problème particulier. On se ferme, cependant, aux vérités particulières proposées par les autres idéologies. Notre pensée est alors partielle, ce qui est la condition nécessaire de la pensée, mais de plus elle se prétend totale et est, par là, fixée.

Or, la fonction de l'esprit est aussi d'évoluer avec les choses, d'assumer le nouveau, de créer les catégories nouvelles nécessaires pour penser des données nouvelles et pour agir sur elles. Par données nouvelles, il ne faut pas entendre seulement le tout à fait nouveau. Toute situation propose des urgences ; au nom de ces urgences, en un lieu et en un temps définis, la pensée doit mettre au second plan ou même ignorer certaines données de l'expérience ; mais l'action même que nécessitent de telles urgences, transforme la situation et crée des urgences différentes. Telle chose d'abord ignorée devient ensuite l'obsession principale de la conscience humaine.

Une pensée fixe et fermée ne peut pas suffire à situer les problèmes et à orienter une action. Plus nous considérons un phénomène restreint, plus sa transformation est rapide. Dans les conceptions générales, une certaine permanence est facile à reconnaître : pensée ouverte reste pensée stable. Dans une pensée

qui vise une situation particulière et qui veut préparer ou proposer une action immédiate, "pensée ouverte" est une exigence autrement plus grande. Etre toujours étudiant, s'informant, cherchant, inventant.

L'absolu de la personne

Dans ma vie à moi, il y a bien quelque chose qui est vu ou senti comme la vérité ultime, la vérité définitive. Elle est telle parce que je la sens ainsi, que j'y crois, et que je veux la réaliser ou l'atteindre. Elle fait de mon individualité une personne. Le mot "personne" dit bien cela : par son étymologie, le mot nomme le "personnage" théâtral créé par l'artifice humain. C'est la "volonté d'être" qui crée la personne.

Seulement, cette vérité unique et totale, qui répond à la totalité de mon être propre dans la mesure où mon être propre est un vouloir-être, si elle est la source de tout élan vers des vérités objectives et partielles, n'est pas cependant elle-même la "vérité objective", ou, en d'autres termes, la "vérité pour tous". Ce qu'il faut dénoncer, à ce propos, c'est l'illusion qui consiste à attacher, aux vérités partielles données par l'expérience, une valeur d'absolu et d'exiger de l'autre une adhésion totale. Prendre une vérité partielle pour un absolu, c'est rendre tout dialogue impossible.

En effet, si je propose à l'autre de regarder un aspect des choses auquel il n'est pas attentif, je l'invite à tourner les yeux vers un certain objet et de les détourner (pour un moment) d'un autre objet. S'il accepte mon invitation, nous parlerons. Sinon, nous resterons étrangers. Mais si je prétends proposer le tout de la réalité, celui qui refusera de regarder comme je regarde sera considéré comme ne regardant rien du

tout, comme aveugle ou inconscient. Je me donne alors sur lui les droits du supérieur sur l'inférieur, du voyant sur l'aveugle, et je me donne en même temps le devoir de le conduire (de force, puisqu'il ne peut se conduire seul) à la vérité. C'est la racine de l'intolérance, de l'autoritarisme, du totalitarisme, du dogmatisme et de tous les autres vices de ce genre. Ce n'est pas un péché réservé aux hommes d'Eglise. L'ambiguité du mot vérité qui nomme deux genres de choses, l'ambiguité vécue qui vient de ce que les objets trouvent leur vérité ou leur signification dans leur relation au moi, la difficulté de la communication, tentation constante de remplacer l'invitation par l'impératif, expliquent que les équipes de penseurs deviennent facilement des chapelles.

Pour que l'intelligence joue son rôle, il faut d'abord qu'elle se défasse de l'attitude du supérieur vis-à-vis de l'inférieur, du voyant vis-à-vis de l'aveugle, de celui qui sait vis-à-vis de celui qui ne sait pas. Quand l'intelligence se donne pour rôle de classer les hommes en deux catégories : ceux qui sont dans la vérité, d'un côté, ceux qui sont dans l'erreur, de l'autre, elle réclame ensuite le pouvoir pour établir le bon ordre, qui sera la domination des uns sur les autres. L'idée d'Alain est plus féconde : "La meilleure manière de rendre les hommes raisonnables, c'est de faire comme s'ils l'étaient". C'est le premier pas du Discours de la méthode : "Le bon sens, la chose la mieux partagée du monde". Entendons : "Il faut parler comme si le bon sens était la chose la mieux partagée du monde". Toujours donner à l'interlocuteur la chance de participer.

* * *

La cité libre, c'est le lieu où les hommes se présentent pour ce qu'ils sont, sans arme et sans armée, cherchant à vaincre leur solitude sans détruire l'étrange. La cité libre, c'est la cité des hommes libres.

La cité libre n'est pas réalisée ni totalement réalisable. Il n'empêche qu'il vaut la peine de faire, en petit et dans la mesure de nos moyens, une cité libre, même abstraite. Je vois une revue comme une ville. Les hommes s'y rencontrent, ils parlent, ils écoutent, ils discutent. La démocratie, selon l'idée que Thucydide prête à Périclès, c'est la cité de la parole, c'est-à-dire la cité dans laquelle les décisions sont prises après discussion sur la place publique, et non pas dans le silence de la maison d'un maître seul avec lui-même.

La revue *Cité libre* doit être une expérience intellectuelle de la démocratie. Elle est la place publique de la cité désirée. Les hommes y viennent libres, ils parlent de ce qui les intéressent et attendent une réponse. Ils ont droit de venir et ont droit de parole parce qu'ils sont citoyens, et seulement parce qu'ils sont citoyens. Ceux qui les écoutent sont tous aussi des citoyens de la même Cité libre, tous à part entière. Il n'y a pas de "Nous, les croyants", "Nous, les incroyants", "Nous, les socialistes", "Nous, les capitalistes". Ces formules font partie du langage réconfortant, mais équivoque, qui a cours dans les familles, les confréries ou les chapelles. Il n'y a pas même de "Nous, les spécialistes", "Nous, les intellectuels", "Nous, les jeunes". Personne ne peut s'arroger le droit de parler au nom de tous. Personne

n'a l'autorité de tous ceux qu'il englobe dans son "nous". Il n'a que l'autorité contenue dans la parole dite.

ÉDUCATION



Discours sur l'école

(De la manière de poser le problème)

Guy-H. ALLARD

L'intention du présent article n'est pas de construire une théorie de l'école. Les ratiocinations sur l'école, chez nous, sont multiples et fort savantes. Mon projet est plus modeste ; je voudrais retrouver le non-dit de nos systématisations sur l'école. Il me semble, en effet, que dans cette affaire, nous avons escamoté une étape indispensable, celle de la mise en question de l'école. Nous ne posons plus les questions radicales. Nos conclusions sur l'école surgissent en nous trop souvent selon l'axe *d'a priori* infrangibles et invariables. Or ce sont ces postulats qu'il faut ré-examiner et re-questionner. C'est là une tâche qui me paraît urgente.

Car chercher, sans d'abord poser le problème, c'est comme marcher sans savoir où l'on va ; c'est même s'exposer à ne pouvoir reconnaître au besoin, si on a trouvé ou non ce que l'on cherchait[1]. A mon sens, un problème est résolu dès qu'il est bien posé. Comme dit Bergson : "La vérité est qu'il s'agit, en philosophie et même ailleurs, de *trouver* le problème et par conséquent de le poser, plus encore que de le résoudre"[2]. Tel voudrait être le projet de mon discours sur l'école ! Que

(1) Aristote, *Métaphysiques*, III, 1.
(2) Bergson, *La pensée et le mouvant*, P.U.F., 1960, p. 51.

l'on n'attende pas de ces quelques pages autre chose qu'une mise en chantier, qu'une enquête philosophique, en vue de défricher et d'aménager le terrain. Je ne prétends pas construire; nous mourrons d'ailleurs de nos constructions édifiées hâtivement sur le sable de nos justifications... J'essaie plutôt d'ouvrir "des chemins qui ne mènent nulle part", comme dit Heidegger; c'est-à-dire qu'il faut retrouver, dans le non-frayé, les sentiers qui mènent à la forêt. Si nous ratons les chemins, nous sommes perdus. Nous manquons la forêt.

Mon discours sur l'école a l'ambition d'être philosophique. C'est ce qui en constitue la limite. En effet, tout discours sur quelque chose est fragmentaire; voilà une vieille idée qui a l'âge de Protagoras... Je précise donc que ma réflexion sur l'école n'est ni théologique, ni socio-économique, ni politique. Cette mise entre parenthèses des autres discours n'implique pas pour autant que je les déclare insignifiants, mais seulement qu'ils n'entrent pas dans mon champ de vision. A l'intérieur de ces bornes, il y a place quand même pour une vaste exploration philosophique de la question scolaire, dans le sens d'une saisie de cette réalité de l'école *comme elle se donne à nous*, une fois opérée la réduction des préjugés. Avant tout il faut écarter les broussailles, c'est-à-dire bien poser le problème. Si j'insiste sur cette entreprise critique de nos théories scolaires ou sur la manière de poser la question de l'école, c'est parce que, à mon sens, l'opinion publique et ceux qui l'informent, regardent l'école à travers des "miroirs" déformants... C'est pourquoi j'articule ma recherche du *sens* de l'école avec une partie critique qui va ouvrir "l'opération défrichage". Cette dernière portera sur la stratégie du désir et sur le rêve d'une essence absolue.

A) Le qualificatif ou la stratégie du désir

Au Québec, notre discours sur l'école a été principalement un discours religieux. Nous avons dépensé beaucoup d'énergie à trancher la question du qualificatif: notre école sera-t-elle chrétienne ou neutre?

Que de débats, de colloques, de congrès, d'allocutions autour de ce qualificatif ! En s'engageant sur cette voie, ne nous sommes-nous pas égarés ? Car avant de savoir de quelle manière l'école sera qualifiée, ne faudrait-il pas découvrir le substantif ? Qu'est-ce qui sera chrétien ou neutre ? Le plus aberrant dans cette affaire, c'est qu'un discours, fixé sur le qualificatif, finit toujours par être un discours sur la religion ou la non-religion. Au point que nous en venons à oublier l'école et que nous dissertons sur la religion ou sur la non-religion. Ainsi, du côté catholique, à l'occasion de l'école, on s'interroge sur l'éducation de la foi, sur la vision chrétienne du monde sur l'action pastorale, sur les cours et les manuels de religion, etc. On se prononce sur tout, sauf sur l'école. D'autre part, chez les partisans de l'école non-religieuse, même attitude : au lieu de discourir sur l'école, on vante les mérites de la laïcité, ou de la morale naturelle, ou de la liberté de conscience, ou encore des droits de la minorité. En somme, tout le monde parle de tout, sauf de l'école.

Le qualificatif semble bien camoufler les vrais problèmes et répandre le brouillard sur notre chemin . . . C'est que le qualificatif entre dans la stratégie du désir et devient vite le masque de nos instincts de possession ou de révolte. Nos discours sur le qualificatif sont devenus trop incohérents ; c'est pour moi l'indice que des désirs tenaces demandent en nous la parole qui leur est accordée sous le déguisement d'une défense ou d'un refus de la religion. Alors nos discours sont soumis à une autre logique que celle du conscient, et nous devenons incohérents. Comment comprendre en effet le comportement de parents agnostiques qui envoient leurs enfants à l'école des "bons pères" ou encore la préférence des parents chrétiens pour l'école neutre ? Pourquoi certains qualifient-ils le rapport Parent d'athée pendant que d'autres sont déçus de la faveur qu'il accorde à la pluri-confessionnalité ? D'une part, l'école doit être catholique, dit-on, parce qu'en démocratie, la loi de la majorité catholique l'exige. Pourtant, en d'autres circonstances, on déplore la baisse sensible de la foi des jeunes, l'abandon massif de la pratique religieuse dans certaines couches sociales, et l'opposition de plus en plus grandissante des couples chrétiens à la loi officielle de l'Eglise en matière de morale conjugale. De quelle majorité veut-on parler ? Par contre, les amis de l'école neutre s'offusquent qu'en démocratie, les droits

de la minorité soient brimés. Ils réclament le droit à la liberté, mais pour mieux asservir, semble-t-il, tout le monde aux valeurs de la laïcité absolue. On engage le combat pour une laïcité véritable *pour tous*, sous prétexte que la laïcité serait à la base de la morale et de la culture de la nouvelle cité technologique. Qu'est-ce que cette liberté qui se mue en un nouvel impérialisme ?

Comment interpréter ces langages incohérents ? Comment lire convenablement les angoisses et les peurs des uns, l'agressivité et l'impatience des autres ? Il serait utile, je crois, d'emprunter des grilles de lecture à la théorie de Freud qui nous a rappelé la grande habileté du désir à se masquer. Il serait ainsi aisé de découvrir — derrière la manoeuvre "confessionnalité"[1] ou derrière l'écran "laïcité" — la sauvegarde du passé ou son rejet, la peur de l'éclat, la revanche contre l'impérialisme clérical, la panique d'une certaine bourgeoisie menacée, la défense contre une plus grande socialisation. De son côté, le sociologue Guy Rocher lit, entre les lignes de la confessionnalité, le débat du *privé* et du *public*... Quoi qu'il en soit de toutes ces interprétations, je pense pouvoir affirmer que les disputes sur le qualificatif de l'école révèlent une manière "rusée" qu'a le désir d'exploiter le sentiment religieux ou son inverse. La religion peut être le terrain privilégié de la compensation ou du développement d'un désir qui, lui, n'a rien à voir avec elle. On expliquerait peut-être ainsi pourquoi l'école tombe souvent aux mains des pouvoirs, pourquoi elle devient l'instrument d'une cause ou d'un parti. On la tue dès lors parce qu'elle se meurt de liberté.

Réduire le discours sur l'école à une dispute sur le qualificatif, c'est faire de l'école une province de la religion ou de la laïcité ; c'est s'exposer à détourner le sujet de la conversation. Ce glissement nous fait inévitablement voguer sur les eaux troubles du désir dont la logique n'est pas celle du conscient. Le qualificatif, axé sur le pulsionel, aboutit à une impasse ; il nous détermine sous le mode du conflit, c'est-à-dire au

(1) Cf. l'éditorial de P. Doucet et Louis Racine (*Maintenant, no 54*) illustre bien ce point de vue.

niveau des désirs rangés en bataille. Le qualificatif est aveugle et intempérant. Ce n'est pas sans raison d'ailleurs que l'histoire a connu ses guerres de religion. En effet, la religion prend l'homme tout entier; et quand elle secrète de l'anti-religion, les hommes sont alors *totalement* entraînés sur la voie de l'inconciliable et jetés dans la lutte des contraires... C'est un chemin sans issue. Et la lutte est stérile puisqu'elle détourne notre attention du sens spécifique de l'école.

B) Le substantif ou le rêve de l'essence absolue

Pour savoir ce *qu'est* l'école, il faut résolument — au départ — dissiper le brouillard du qualificatif et faire le jour sur le substantif. Chercher à définir *ce réel* qui s'appelle l'école, c'est affronter l'essence ou le sens propre de l'école. Qu'est-ce qui véritablement donne sens à l'école dans notre culture contemporaine ? En d'autres mots, qu'est-ce que l'école donne que toute autre institution (civile ou religieuse) ne peut donner ?

Poser la question du substantif c'est agiter l'éternelle interrogation du lien entre le nom et la chose. Le substantif nous renvoie-t-il à une essence fixe, immuable et universelle ? Y a-t-il une justesse *naturelle* des noms telle que nous serait dévoilé par eux le monde des natures ? L'étymologie des noms nous renvoie-t-elle à des essences absolues ou bien à un sens conventionnel instauré par la culture ? En d'autres termes, puis-je tenir sur l'école un langage absolu et lui donner une définition valable pour tous les temps, pour toutes les cultures ? Quelque chose comme un *ne varietur* de l'école !

Je crois qu'il faille désespérer d'atteindre l'essence absolue de toutes choses — dont celle de l'école. Savoir les noms n'est pas savoir les choses, car le sens d'un nom est la valeur d'usage temporel et culturel

qu'il a. C'est pourquoi il y a une sémantique des mots. On le voit bien, en outre, par la variété des réalisations scolaires à travers les siècles et les ctultures. L'école est un "quelque chose" culturellement polymorphe : L'école de Sparte n'est pas celle de la Palestine vétéro-testamentaire. L'école a toujours été, semble-t-il, le reflet des valeurs d'une culture et le témoin des impératifs d'une civilisation... Si bien qu'on pourrait reconstituer l'histoire des cultures à partir des données scolaires de chaque époque. S'il y a une essence de l'école, elle est donc à découvrir dans *l'invariant de sens et de structure* sous-jacent aux diversités culturelles. Pour que le substantif émette du sens, il faut le relier à un verbe, c'est-à-dire que l'essence de l'école s'annonce dans l'ordre de la finalité culturelle et non pas au niveau d'une définition *abstraite* et "*a priori*". Il faut cesser de rêver et de chercher la nature en soi de l'école, mais seulement la manière culturelle de nous la représenter. Il existe bien quelque rapport entre la nature et la culture ; mais la nature ne vient à nous que par la révélation qu'elle fait d'elle-même dans la culture. Nous n'avons pas d'autre accès à la nature de l'école qu'en recherchant le trans-culturel de l'école. C'est mal poser la question, à mon sens, de savoir ce que *doit* être *in abstracto* l'école ; je suggère la position suivante du problème : de quelle signification propre notre culture veut-elle investir *l'invariant de structure* de l'école ?

La question est double : d'abord elle suppose un travail d'élucidation de l'*unité* de sens au sein de la *multiplicité* culturelle, ensuite une interrogation sur les exigences et les voeux de notre culture face à cette intention structurelle de l'école. Mais il reste que la tâche n'est pas simplifiée pour autant. En refusant une essence absolue de l'école, obtenue par déduction, nous sommes confrontés à un travail d'induction qui consisterait à dégager des recoupements de sens de l'école à l'intersection des diverses cultures... C'est le chemin le plus long.

Mais il y a un raccourci... Les raccourcis sont comme les autoroutes : ils font l'économie du temps, mais aussi de la variété des paysages. La lenteur des petites routes vaut bien la monotonie des autostrades. Une manière raccourcie d'aboutir à une définition essentielle de l'école serait le recours à l'idée de *nature humaine*. L'opinion publique

raisonne ainsi parfois : l'école doit former des hommes ; cherchons, dit-on, la nature de l'homme et nous saurons par conséquent ce que doit être l'école. Mais la question resurgit : y a-t-il une nature humaine ? Si oui, où et comment la saisir ? Existe-t-il une *part d'inné* en moi qui serait quelque chose d'allure biologique ? Celui qui répond le mieux à toutes ces questions est Pascal quand il écrit : "la coutume est une seconde nature qui détruit la première. Mais qu'est-ce que nature ? Pourquoi la coutume n'est-elle pas naturelle ? J'ai grand peur que cette nature ne soit elle-même qu'une *première coutume*, comme la coutume est une seconde nature"[1]. A l'en croire, ce que nous appelons nature, droit naturel, ne serait qu'une première coutume, c'est-à-dire une institution originelle, une première culture. Sans doute l'homme est-il cet être particulier qui a la capacité *"d'être culturé"*, c'est là sa nature. Mais cette dernière ne se manifeste que dans et par une culture.

En effet, les choses ont l'air de se passer ainsi. Regardons de plus près. L'enfant apprend d'abord les mots phonétiquement sans comprendre les sons qu'il entend, qu'il répète et qu'il transcrit en écriture. Les mots sont avant les idées comme dit Alain. De même l'enfant parle sans savoir ce qu'il dit. On lui injecte des structures, des comportements et des mécanismes mentaux ; il apprend des rites sans en saisir le sens. C'est toujours après coup que l'enfant, l'adolescent et l'adulte récupèrent et ré-investissent le sens des conduites antérieures. La culture semble être une acquisition prématurée. Là où ça était, je dois devenir. Avec pour résultat que ma nature acquise se trouvera parfois si résistante et si structurante que je la prendrai pour une nature *innée* ; la culture se sera si bien stratifiée dans mon être que je la prendrai pour une nature universelle et immuable. Là s'enracine en moi l'illusion du droit naturel, la propension à investir des institutions culturelles d'une signification absolue. L'illusion est toujours tenace de prendre pour une nature innée ce qui a été acquis par la culture ; à témoin le jugement que nous portons parfois sur les bouleversements actuels dans le monde de l'éducation et de la morale. Nous mettons ces transformations au compte

(1) Pascal, *Oeuvres*, frag. 93.

d'une méconnaissance de la nature humaine alors qu'elles sont tout simplement des sens nouveaux, des manifestations accrues que la culture actuelle secrète dans le biologique humain.

Il appert que la nature est la cire molle qui appelle la culture comme son moule. Ainsi la culture serait une reprise du biologique dans un ordre nouveau qu'elle façonne et qu'elle finalise. La nature ne peut donc se dévoiler que dans et par la concrétude culturelle. Fini alors notre rêve d'une essence absolue de l'école, fondée sur la nature humaine en soi. Il faut plutôt penser que chaque culture transmet par ses substantifs (son lexique) ce qui pour elle a été acquis comme nature et allant de soi. Ces valeurs incarnées toutefois n'épuisent pas la totale capacité de "culturation" de l'homme ; car elles peuvent être vécues différemment dans d'autres cultures, ou bien être inexistantes, ou encore re-créées avec d'autres contenus. Les substantifs sont donc les témoins de la culture qui les engendre et non d'une nature absolue. C'est donc aux diversités culturelles (natures humaines diversement acquises) qu'incombe la tâche de déployer dans le temps et dans l'espace la totalité de la nature humaine.

Le verbe ou l'apparition du sens

Avant d'aborder la question du verbe, je résume ce qui me semble acquis depuis le début de cette réflexion sur la manière de poser le problème de l'école. Premièrement, l'adjectif s'est avéré une fausse piste pour mener à bonne fin un discours *essentiel* sur l'école. Deuxièmement, avec le substantif, nous encerclons mieux notre sujet. Mais le substantif nous arrête à la frontière de la nature et de la culture. Il reste à pénétrer au coeur de l'école par une autre avenue : celle de la phrase complète. En effet il faut aller dans le langage, par delà le substantif, interroger le verbe et porter désormais notre attention non plus sur *l'école-chose* mais sur *l'école-action.*

Tout discours est une synthèse de nom et de verbe. Un discours désigne dans la mesure où s'est opérée en lui la liaison du nom et du verbe. Le nom a du sens par son verbe, c'est-à-dire par sa fonction, par son action. C'est en devenant sujet du verbe que le substantif cesse d'être l'image d'une *chose en soi* pour devenir le sujet d'une action, en un mot pour devenir un *agent*. Mis ainsi en relation avec son verbe, le nom n'est plus un objet, une chose ; et je ne veux plus en faire mon instrument ni m'en rendre propriétaire en vue de mes intérêts. Rattaché au verbe, le nom est *agent*, c'est-à-dire qu'il acquiert une autonomie propre, un rôle spécifique et une finalité précise. Le verbe, c'est la philosophie de l'action investie du sens que lui confère une culture. Il vit sur le mode du "conjuguer", c'est-à-dire que le verbe temporalise l'action du sujet et se trouve ainsi à corriger l'aspect a-temporel du substantif. Il incarne dans une action culturelle concrète la révélation du substantif. Il est dévoilement de sens dans le temps. C'est pourquoi le verbe incite au relatif.

Ceci dit, il reste à se demander quel verbe faudra-t-il accorder avec le substantif-école pour que, de cet entrelacement de l'un et de l'autre, surgisse le sens ? Quelle est l'action de l'école dans la culture ? De quelle signification revêtir l'école de l'âge technologique ?

Notre imagerie de l'école

Dans la recherche du verbe juste, l'opération-défrichage s'impose à nouveau. Ici encore, nous risquons de nous engager dans de mauvais sentiers. Il m'apparaît en effet urgent de rectifier une certaine manière d'*imaginer le* rôle de l'école. Ai-je besoin de rappeler que l'image dont je parle ici est l'*image-verbe*, c'est-à-dire l'image, comme dit Bachelard[1], "qui nous exprime en nous faisant ce qu'elle exprime". Il s'agit

(1) Bachelard, *La poétique de l'espace*, P.U.F., 1964, p. 7.

de l'image-action, celle qui est épiphanie de nous-mêmes, de notre manière de comprendre les choses, celle qui est l'agir de nos relations avec les choses. Or, je suspecte derrière notre imagerie de l'école une certaine compréhension de son action qui nous empêche de procéder au choix judicieux du *verbe*.

En effet, nos allégories sur l'école empruntent à peu près toutes à l'imagerie des sciences dites naturelles. Ce que j'appelle une imagerie cosmologique. Par exemple, nous dirons que l'étudiant est un arbre à émonder, un jeune animal à dresser ou un terrain à cultiver. L'école aurait pour fonction de nourrir[1] en vue de la croissance. Elle est transmission d'un héritage, une préparation à la vie. Comme une médecine, l'école doit guérir des défauts. Elle doit former comme le sculpteur informe son bloc de marbre pour assurer, comme dit le langage de la mécanique, une vie *en équilibre*. Ce qui me frappe dans ces images, c'est la référence au monde des sciences naturelles ou au monde de la fabrication artistique. Mais la question est de savoir si l'école est de l'ordre de la cosmologie et de l'artisanat ou de l'humain ? L'inconvénient de ces images est d'oublier que l'homme (en lui la conscience, la liberté et la pensée) et les choses ne se prêtent pas à un unique univers du discours. Ces images masquent trop, à mon avis, le hiatus qui sépare le *cogito humain* de la nature (minérale, végétale, animale). L'étudiant ne se traite pas comme un champ à labourer, ou comme un arbre à émonder, ou comme une meute de chiens à dresser. Pour trouver le verbe propre, il faut d'abord imaginer l'action de l'école en référence au langage des sciences de l'homme. Non plus donc une cosmologie de l'école mais une anthropologie de l'école ! Telle me semble être la manière vraie de poser la question du verbe : comprendre l'homme (et l'école) comme il se fait lui-même à travers les langages de l'ethnologie, de la psychanalyse, de la sociologie, de la linguistique, etc.

* * *

(1) Notre mot français — éducation — vient du supin latin du verbe educare (o, as, avi, atum), qui veut dire *nourrir*.

Mon travail de défrichement s'arrête ici. Si l'opinion publique accepte de marcher dont les sentiers que je viens d'ouvrir, elle ne débattra plus le problème de l'école sous l'angle de la religion ou de la laïcité, sous l'angle du public ou du privé. Savoir si l'école sera chrétienne ou laïque, publique ou privée est une interrogation valable mais secondaire par rapport à la question posée par le verbe. J'ai essayé de le montrer.

Ce qui va suivre maintenant, je le laisse délibérément "en friche" ; je l'offre à titre de suggestion pour donner l'impulsion à penser.

L'école initie à la parole

S'il est un point où les différents secteurs de notre culture actuelle tombent d'accord, c'est bien sur la valorisation de la parole. L'essor de la linguistique, de la psychanalyse, de la symbolique et de la philosophie marque l'intérêt grandissant de notre culture à l'endroit de la parole. La sociologie elle-même se réfère à cette dimension verbale des comportements sociaux ; elle sait que le mauvais rendement et la fatigue dans le monde du travail, par exemple, résultent d'une détériorisation des relations inter-humaines, c'est-à-dire d'une brisure dans l'univers de la parole. Ce n'est pas sans raison que notre culture fait grand état du dialogue ; non pas qu'elle ait inventé le mot, mais elle a su en réaliser des incarnations notables dans la vie diplomatique, dans les organismes internationaux, dans les cours d'arbitrage, etc.

Au Québec, nous sommes aussi de cette culture. Avec cet accent particulier toutefois que, chez nous, nous commençons à parler. Notre peuple vient à peine de se délier la langue qu'il parle déjà le langage théâtral, poétique, économique, sociologique et psychologique. Ça parle chez nous, dans nos chansonniers, dans nos artistes. Enfin nous avons ouvert la bouche pour nous *dire*.

C'est selon cet axe principal que l'*action* sociale de l'école doit se faire sentir. En cela, elle accomplira les voeux majeurs de notre culture. Mais en même temps, elle réalisera sa finalité propre. A mon sens, l'école est le ferment de la parole ; elle est initiation à la parole.

Initiation dans le sens de *initium*. Elle est origine, départ. Elle institue la parole ; mieux, elle est l'institution de la parole avant d'être l'institution aux mains d'un pouvoir ! D'autre part, la parole à laquelle je fais allusion ici n'est pas la parole de l'oreille (cours sur disques), ni celle de l'oeil (télévision scolaire), ni celle de la main (cours par correspondance). Elle n'est pas le premier apprentissage du parler, au foyer. La parole de l'école est *présence vivante* qui relie et anime les composantes d'un vrai corps ; elle met en contact personnel et régulier maîtres et étudiants, administrés et administrateurs, règlements et sujets, individus et groupe. L'école, en ce sens, c'est la parole fait corps, car elle institue la corporation maîtres et étudiants. (Il y avait ce voeu profond — en plus de bien d'autres — dans la création des universités médiévales).

Ce corps parle. Il doit initier à la parole. Pourquoi ? Parce que le monde est déjà parlé et parlant au moment même où je m'inscris à l'école où j'y exerce le métier de maître. Le monde de l'espace est déjà parlé et parlant dans la géométrie ; l'homme a déjà parlé et parle du monde du temps, de celui de la matière, de la terre, de la vie et de l'humanité. L'homme a prononcé et prononce toujours les gestes linguistiques, c'est-à-dire les langues particulières de chaque peuple-au-monde ; il a exprimé ses symboles, ses mythes, ses religions, ses pensées. Rigoureusement nous pouvons dire que l'école initie à la parole et à la lecture.

L'école initie à la parole comme une occasion privilégiée de rencontrer l'*autre* et comme invitation à *se réaliser soi-même* dans la parole.

Je rencontre d'abord l'autre. Si le monde est déjà parlé et parlant, il faut que je l'écoute. L'initiative à la parole est toujours un apprentissage du silence, non pas du mutisme. Pour que l'autre puisse parler,

je dois écouter. La vérité commence à deux, dit Nietzsche. Ainsi la parole est féconde de vérité et de socialisation. C'est pourquoi la parole est une *oeuvre* à l'égard d'autrui. Elle est un *travail;* rien d'étonnant alors à ce que la parole se fasse métier et qu'il y ait des maîtres. Mais ce labeur à l'égard de l'étudiant est une action qui ressortit à l'*influence* et non à la production. L'école ne produit pas des hommes comme on fabrique des automobiles à General Motors ou comme un champ produit des fruits. L'école influence. Je sais bien qu'elle doit préparer au marché du travail. Mais dans la civilisation de l'automation où le travail s'accomplit par la machine, les grandes énergies accaparées par le travail seront libérées et consacrées au service de l'activité spirituelle et culturelle... Dans ce contexte, le rôle d'initiation à la parole se trouve re-valorisé. L'école apprend la parole; c'est en cela qu'elle influence. On se demande parfois si l'action de l'école est d'éduquer ou d'instruire. Discuter ainsi du verbe c'est opérer un faux partage des tâches et réduire trop strictement l'école à être ou une machine à connaissances ou une maison de formation. Non, il faut dépasser la dichotomie éducation-instruction. L'école *influence* par la parole; en elle l'enseignement devient formation et vice-versa.

Parce qu'elle influence, l'école est invitation à se réaliser soi-même dans la parole. Si elle initie au silence, non au mutisme, l'école devient pouvoir pénétrant de la parole, qui rend son auditeur capable de se faire signifiant pour lui-même. Grâce à cette vertu opérante, la parole devient structurante de la personnalité et de la vie sociale. La parole construit l'homme en le libérant. La liberté est une province de la parole. Cela me rappelle le beau mot de Feurbach qui dit: "La parole rend l'homme libre, si bien que celui qui ne parle pas est esclave; parler est un acte de liberté, c'est la liberté elle-même". La tâche de l'école sera donc de rendre l'usage de la parole essentielle à ce corps (maîtres, étudiants) qu'elle anime et institue. Sinon, elle trahit sa mission; elle forme des muets, des paralysés, des esclaves!

Or la forme la plus fondamentale d'initiation à la parole c'est la langue. Je suis toujours étonné de constater que l'opinion publique ne sente pas passionnément le lien direct de la langue et de l'école. La

langue fait problème chez nous. Je n'insiste pas. D'autres, mieux qualifiés que moi, ont déjà montré que notre langue est menacée, torturée, malade. Ce qui m'inquiète, c'est que toutes nos disputes sur l'école se donnent pour *a priori* que la religion ou la laïcité est menacée. Mais c'est déplacer l'attention. La menace est autre ; autre aussi la trahison de l'école si elle n'est plus la gardienne de la langue. Quand donc les parents se réuniront-ils en congrès pour prendre en main la vie de notre langue ? Quand donc l'opinion publique se prononcera-t-elle sur le type d'humanisme que nous voulons vivre ? Quand j'observe la forte proportion des échecs *en français* dans nos écoles, je me dis que c'est notre vision du monde qui est en péril. Si on ne sait plus s'exprimer dans une langue, dans sa langue, le risque est grand de devenir muet. Par là est compromise aussi la suprématie de la pensée qui est inséparable de la langue qui la révèle, la soutient, lui donne forme et volume et la crée. Sans la langue, nous ne pouvons plus parler les couleurs, les sons, les sensations : nous ne pouvons plus dire les objets, les choses, les êtres. Conséquemment le visible ne nous interpelle plus, il n'a plus de densité, ni de chair, ni d'intériorité. Le monde devient exsangue, inerte, vide. Il s'évanouit devant un moi muet qui cesse d'être-au-monde.

Telles sont, à mon avis, les vraies questions à débattre autour du problème scolaire, parce qu'elles vont droit à l'essentiel de l'école et au coeur de la problématique du verbe et de l'action de l'école ! Ces questions en soulèvent d'autres tout aussi complexes. J'en suis conscient. Si je m'arrête ici, à l'orée du bois, laissant tout en friche, c'est que j'étais moins préoccupé d'explorer la forêt que d'ouvrir d'autres sentiers que celui de la religion ou de la laïcité.

Humanisme "à gogo"

Antoine BABY

> *"à gogo : dans l'abondance, à son aise. Vivre à gogo. On a toute chose à gogo."*
>
> (Le Littré)

Quelque part dans ses "Propos sur l'éducation"[1], le philosophe français Alain écrit :

> *Je trouve ridicule qu'on laisse le choix, aux enfants ou aux familles, d'apprendre ceci plutôt que cela. Ridicule aussi qu'on accuse l'Etat de vouloir leur imposer ceci ou cela...*

Ce n'est certes pas dans ces lignes que les auteurs du Rapport Parent ont puisé l'inspiration et le courage qui les ont poussés à suggérer l'instauration du régime des options graduées au cours secondaire... Les commissaires faisant bon ménage avec toutes les Muses, l'inspiration ne fit d'ailleurs jamais défaut, non plus que la variété des sources d'inspiration, ni même que la diversité des propositions qu'ils firent à "Son Excellence le Lieutenant-gouverneur en conseil de la province de Québec"... Si ce n'est pas Alain, c'est donc un autre, des autres.

Peu importe qui le premier souffla cette idée dans l'oreille de nos Sages, peu importe que l'ambiguité des propos qu'ils tinrent par la suite sur le sujet nous conduise à nous entretuer en nous martelant le crâne, à coups de citations des mêmes auteurs, nous aurons le système des options au cours secondaire, pour le meilleur et pour le pire. Quant à savoir ce que nous en ferons, voilà posé un problème qui n'est pas facile à résoudre. Sur ce point, la mesquinerie des Muses irrite et choque à la fois.

Une des façons d'essayer de prévoir ce que nous en ferons consiste à voir ce que nous en faisons maintenant qu'il s'instaure graduellement dans plusieurs milieux, puis à faire quelques extrapolations. La science de la prévision est toute entière axée, pour l'instant du moins, sur l'étude de l'évolution et de la stabilité relative des tendances. Or, envisagées sous cet angle, les perspectives ne sont guère réjouissantes.

Mais avant de nous engager plus loin dans les sables mouvants, établissons clairement ce qui doit être considéré par le lecteur comme le postulat de toute cette étude : d'un point de vue théorique, ce *système* dans lequel "chaque enfant doit, à côté des matières de base obligatoires pour tous et comprenant environ la moitié du programme, décider de lui-même quels autres cours il suivra"[2], *est en lui-même excellent, fécond et prometteur.*

"Fatigués de porter leur misère hautaine", comme disait Hérédia des conquistadores en route vers l'or de l'Amérique latine, les Collèges classiques nous ont pris de vitesse et se sont lancés, tête baissée, dans l'aventure. C'est de là que nous parviennent les premiers grincements d'un engrenage mal conçu et, au surcroît, mal lubrifié. Je connais une institution où les jeunes filles qui ont choisi l'option "psychologie" auront suivi 550 heures de cours de psychologie scientifique au terme de Collégiale II. Une objection facile vient spontanément à l'esprit en voyant évoquer une telle situation : il s'agit d'un cas d'exception. Soit, pour une fois je ne demande qu'à être confondu. Je serais heureux de constater que j'ai tort de m'inquiéter et qu'il s'agit bel et bien d'un cas d'exception.

Quoi qu'il en soit, cette expérience me paraît cadrer très bien avec l'esprit du premier projet de régime d'options déposé par la Faculté des Arts de l'Université Laval et rendu public avant même qu'il n'ait reçu la sanction de l'Université, avec, dit-on, l'assentiment tacite du Ministère de l'Education. Un collègue, lui-même professeur de psychologie à l'Université Laval, avec qui je regardais le programme et la bibliographie de cette option, et à qui je demandais ce qu'on ferait des étudiants issus d'un tel régime, me répondit sur un ton dont il a le secret : "Aucune hésitation possible, des professeurs de psychologie à l'Université !"

Une triple erreur d'aiguillage

Au fur et à mesure que l'expérience se poursuit dans les collèges classiques, il apparaît clairement qu'il y a eu, au point de départ, une triple erreur d'aiguillage dans le système. La première vient de ce qu'on a, à toute fin pratique, axé tout le régime des options sur la professionnalisation et sur la spécialisation hâtive. La seconde, qui lui est conséquente, vient de ce qu'ainsi conçu, le régime risque fort de nous replonger à brève échéance dans l'une des principales faiblesses de l'ancien régime à cours et à sections de cours, qui était de contrainte l'élève à fixer prématurément son orientation profesionnelle. La troisième est attribuable au fait que, comme nous allons le préciser plus loin, les facultés universitaires, dans l'attentisme qui les caractérisent, se sont laissées dicter "par le bas" leurs exigences d'admission. De telle sorte que ces orientations professionnelles établies prématurément par l'individu sont relativement irréversibles.

On sera tenté d'objecter que, pour l'instant, les conséquences de ces erreurs sont si minimes qu'il n'y a peut-être même pas lieu de parler d'erreur. Ainsi on rappelle à qui veut l'entendre qu'au cours classique actuel, les options ne commencent qu'au niveau de la 1ère année de Collège, c'est-à-dire en un moment où les élèves ont 17 ou 18 ans. Dans ces conditions, dit-on, il n'y a pas lieu de parler d'orientation prématurée et irréversible, ni même de spécialisation hâtive. On ajoute

enfin que, compte tenu des modifications apportées aux premiers projets, modifications rendues nécessaires par les réactions très vives de quelques facultés, on n'est même plus justifié de parler de spécialisation tout simplement.

Mes maîtres du classique seront horrifiés de ma réaction à cette objection qu'ils croient de taille : qu'avons-nous à faire des collèges classiques actuels, puisque c'est en partie "sur les ruines d'iceux" que nous bâtirons vraisemblablement les futurs instituts. D'ailleurs ils le savent bien, eux qui, comme leur collègue éminent recteur d'un non moins éminent collège, regimbent à l'idée qu'on puisse un jour changer le nom de ces vénérables institutions en celui d'institut[3]. Les collèges ne m'intéressent que dans la mesure où ils risquent de servir de cas-type, de modèle à l'instauration du régime des options dans les écoles publiques.

Nous devons dépasser le présent et travailler résolument à l'édification des toutes prochaines structures scolaires. Le temps passe, le temps presse. Si on peut se permettre le luxe d'élire des papes "de transition", encore que ceux-ci se chargent quelquefois de renverser la vapeur d'une irrésistible façon, on ne peut se permettre celui d'immoler des générations entières d'étudiants "de transition", de futurs citoyens marginaux. Or ce que nous savons des instituts nous permet d'affirmer qu'ils seront accessibles au terme d'une 11e année de scolarité et qu'ils s'embouteront au cours secondaire qui connaîtra lui aussi le régime des options. C'est dans cette perspective que la triple erreur d'aiguillage à laquelle nous venons de faire allusion, prend toute sa signification.

Prenant en considération les exigences nouvelles de notre société, le Rapport Parent assigne à l'Ecole nouvelle des objectifs de polyvalence. Or, au train où vont les choses présentement, il devient de plus en plus évident que *cette polyvalence de l'Ecole risque de dégénérer en une tragique univalence de l'individu.* Que sera donc ce produit d'un système scolaire dans lequel les options sont elles-mêmes enchaînées les unes aux autres à travers les années, dans lequel les options sont conçues comme un début de professionnalisation et choisies principalement

en fonction d'une orientation que l'expérience m'oblige à qualifier de très hypothétique ? Je crains que nous nous retrouvions soudain avec, à l'autre extrémité de la distribution normale, des cas de déficience mentale préfabriquée d'un type assez inusité !

Cela est d'autant plus grave que l'on s'accorde généralement à reconnaître que l'évolution actuelle des exigences du monde du travail requerra de plus en plus d'envergure et de polyvalence de la part des candidats aux postes-clés dans une société comme la nôtre. Dans cette perspective, qu'aurons-nous à faire d'un individu qui, depuis l'âge de 13 ou 14 ans, consacre le tiers, voire la moitié de son temps à l'étude et à l'approfondissement d'un secteur quand même bien restreint du savoir humain.

Il existe également le danger que les jeunes se retrouvent devant l'absurdité la plus révoltante de l'ancien système, celle où les étudiants se voyaient forcés de fixer prématurément et d'une façon irrévocable leur orientation professionnelle, en un moment de leur vie où il leur était pratiquement impossible de le faire. Or je ne vois vraiment pas comment le Nouveau testament serait, à cet égard, différent de l'Ancien. Par le seul fait qu'il engendre ce que j'appellerais une "*réaction en chaîne à rebours*", le régime des options tel qu'il est appliqué présentement ne peut faire autrement que de reprendre à son compte l'erreur grossière de l'ancien régime qui consistait à exiger d'un enfant qu'il signifie clairement s'il avait l'intention de devenir avocat, technicien en électronique, commis de bureau ou balayeur de rue.

Ainsi, dans l'hypothèse où il me faudrait avoir suivi les cours de Physique 700 au niveau de l'Institut 1le, pour pouvoir entrer à la Faculté des Sciences, il y a tout lieu de croire que ces cours exigeraient eux-mêmes que j'aie fait Physique 600 au niveau de l'Institut I. Comme il est difficilement concevable que les cours de Physique 600 procèdent de la science infuse, je puis m'attendre à ce qu'on exige de moi que j'aie fait Physique 500 au niveau du secondaire Ve. A ce rythme, on revient facilement à l'âge de 11 ou 12 ans et on se voit à nouveau dans l'obligation de décider, séance tenante, de toute une carrière et de toute une vie.

Il y a option et option . . .

Comme je viens de le souligner, l'expérience que font présentement les collèges classiques du régime d'option n'aura jamais qu'une portée restreinte et limitée en regard de l'école publique en voie de transformation. Ils s'adressent à une "clientèle de choix". "L'invasion des barbares", pour reprendre une expression de J. Tremblay [3] qui désignait ainsi l'accès en nombre sans cesse croissant d'individus de tout milieu et de toute origine sociale au cours secondaire, force à donner deux sens fort différents au régime des options.

Pour les uns, ce régime constituera à plus ou moins brève échéance l'épine dorsale d'une préparation formelle à la vie de travail. Nous sommes ici au coeur même de l'école polyvalente qui veut qu'aucun élève ne quitte les études secondaires sans avoir reçu une préparation adéquate à l'exercice d'un métier. Pour les autres, il s'agira de prolonger dans des conditions aussi favorables que possible, celles d'un choix relativement libre, des études de culture générale préparatoires à une formation professionnelle supérieure. Mais en aucun cas, il ne saurait être question d'aborder au cours secondaire une *formation professionnelle qui n'y trouverait pas son terme.*

Dès lors il devient nécessaire de distinguer très clairement *l'option professionnelle* de *l'option de culture générale.* Elles ont l'une et l'autre des objectifs et des caractères fort différents ; elles sont choisies l'une et l'autre suivant des perspectives également très différentes. L'une vise à l'acquisition du *savoir-faire* finalisé dans une activité professionnelle quelconque. L'autre poursuit des objectifs plus généraux qui concernent davantage *le savoir, le savoir-faire non-finalisé ainsi que le savoir-vivre.* Elles n'ont rien d'incompatibles en elles-mêmes, mais il reste réaliste de croire que l'option de culture générale devient progressivement plus exigeante et moins accessible à un nombre croissant d'individus.

Au fur et à mesure que le moment approchera pour certains de quitter les études pour entrer au travail, la proportion de cours option-

nels à caractère professionnel ira croissant, tandis que la proportion de cours optionnels de culture générale décroîtra tout comme la proportion des matières obligatoires. Quant aux autres, c'est-à-dire ceux qui poursuivront leurs études au delà du secondaire, à l'institut ou à l'université, et dont certaines prévisions[4] établissent la proportion à 1 sur 2, il est raisonnable de croire que leur voie normale est dans le sens de l'option dite de culture générale qui n'exclut pas, est-il besoin d'insister, les sciences de la matière et les techniques proprement dites.

Les options de culture générale

L'embêtement dans toutes ces réformes et ces transformations, c'est qu'elles doivent être appliquées et mises en oeuvre par les générations qui ont été formées sous le régime précédent. On demandait aux collèges classiques de rénover leur conception de l'humanisme et d'élargir les horizons de ce qu'on est convenu d'appeler traditionnellement la culture générale. Par une réaction qui sent l'opportunisme à plein nez, ils ont tout balancé par-dessus bord et nous proposent un système qui comporte tous les inconvénients de l'ancien avec, en guise de bonus publicitaire, celui d'offrir au bout de la chaîne de montage un petit esprit étriqué qui s'accommodera fort mal des tâches qu'on lui confiera. Dommage qu'on ne puisse pas plus facilement se défaire des schèmes mentaux de sa jeunesse. Ce n'est décidément pas l'outil qui fait la qualité du travail, mais bien celui qui le manie. Le nouveau régime des options manié à l'ancienne mode ne donnera jamais mieux que de la bouillie pour les chats.

Comme s'il était vraiment impossible de concilier la culture générale traditionnelle et la culture technique en un humanisme "dans l'vent". Comme si, à défaut de pouvoir prolonger éternellement le rêve de l'humanisme classique, il était rigoureusement nécessaire de rejeter toute autre forme d'humanisme. J. Fourastié[5] nous offre des

propos du plus haut intérêt sur la question. Il va même jusqu'à dire que ce curieux ménage constituera l'une des caractéristiques de la civilisation de l'avenir.

> Vingt trois pour cent des jeunes Américains nés après 1920 sont dotés d'une culture qui dépasse celle de nos bacheliers par un an au moins de scolarité. Et ils savent moins de latin, ils ont incontestablement une aptitude sociale et un esprit scientifique très valables.
>
> Un fait aussi important doit apparaître comme le caractère fondamental de la civilisation future. En vain pourra-t-on objecter que cette éducation garde dans les pays neufs un caractère technique ; l'opposition entre la culture technique et la culture générale ne vaut que pour l'enseignement élémentaire ; toute culture technique supérieure doit rencontrer et résoudre les problèmes de synthèse qui caractérisent la culture générale ; ainsi culture générale et culture technique sont les deux courants fondamentaux qui forment la véritable culture scientifique, basée sur la recherche constante d'un accord entre les activités de la pensée subjective et les réalités objectives du monde sensible . . .

Comment donc caractériser en quelques propositions l'orientation normale à donner au régime des options dites de culture générale, sans verser dans les excès de l'humanisme classique qui, sans adaptation, ne correspond plus aux exigences de notre temps, ou dans ceux de la spécialisation hâtive qui plus sournoisement que l'autre dessert les intérêts d'une division du travail humain en perpétuelle évolution sous l'impulsion constante des progrès de la technologie ?

1° *Les options ne doivent pas constituer un début de spécialisation hâtive ou une amorce à la professionnalisation.*

Bien sûr, si, à l'appui de cette assertion, je cite le Rapport Parent où il est dit :

> Notons ici que le programme (des options), préparé en collaboration avec les facultés, bien loin de commencer la spécialisation, devra au contraire se hâter de fournir à l'étudiant une initiation sérieuse à des disciplines sur lesquelles il ne reviendra plus par la suite (2, p. 60) . . ,

on ne manquera pas de me contrer en me citant le même Rapport Parent où il est également dit :

> Avec ces universitaires (a) et bien d'autres intellectuels, nous croyons qu'un enseignement assez fortement spécialisé peut s'harmoniser avec une solide formation générale adaptée aux temps moderne. (2, p. 11) . . .

Qu'importe puisque de toute façon et toujours selon le célèbre Rapport, il s'agit là d'un faux problème ! Ce sera un faux problème dans les mesures où les collèges classiques et les instituts ne tenteront pas de se substituer aux universités, dans la mesure où ils comprendront que notre société contemporaine exige la polyvalence de l'individu tout comme une société démocratique exige la polyvalence de l'Ecole.

2° *L'élaboration des programmes d'options de même que le choix qu'en fera l'individu doivent être dissociés d'une trop hypothétique orientation professionnelle.*

Cela revient à dire que les programmes devront être bâtis et choisis en fonction de considérations qui concernent le *présent de l'élève* et non son avenir. Il faut rapprocher les mires et ajuster notre tir. C'est en regard de ses dispositions et de ses inclinations actuelles que l'individu s'adonnera davantage aux mathématiques, aux arts plastiques ou à la sociologie. Idéalement le système des options graduées devrait être conçu comme une occasion unique offerte à l'étudiant de parfaire sa formation générale et sa culture dans des champs de recherche et d'étude librement choisis. Pratiquement, ce système constitue la dernière occasion qui est offerte à l'élève encore disponible de travailler dans des secteurs du savoir humain qui ne sont pas directement ou nécessairement rattachés à celui de sa future profession.

3° *Pour y arriver, il est nécessaire que les facultés et écoles universitaires se mettent à l'heure de la seconde moitié du XXe siècle.*

(a) *General Education in a Free Society*, Report of the Harvard Committee, Harvard University Press, 1945.

L'arrimage de la capsule à la fusée sera pénible. Les universités ont l'arrière-train ainsi carapacé qu'il sera pratiquement impossible d'y embouter sans les abîmer considérablement ces dossiers scolaires qui, sans le nouveau régime, constitueront tous autant de cas d'exceptions.

Ces institutions devront élaborer sans délai des conditions d'admission qui tiennent compte à la fois des exigences nouvelles de la société et de la très grande variété des "profils académiques individuels des candidats à l'admission. Dans ces conditions, il n'est pas assuré que le meilleur candidat aux études et à l'exercice de la profession de physicien soit nécessairement celui qui, au secondaire et à l'institut, aura accumulé la plus forte "concentration" en physique.

Il faudrait cependant éviter à tout prix qu'un tel candidat que des considérations pratiques et réalistes ont porté à s'adonner davantage à la physique avant son entrée à l'université, en soit pénalisé et forcé de reprendre des travaux qu'il a déjà faits et bien faits.

D'un autre côté, si l'université ne consent pas à sortir courageusement de sa douce et aristocratique somnolence, le régime des options constituera à brève échéance la voie rapide (expressway) de passage à travers les facultés. Et cela ne sera pas sans remettre en question tout le système. En vertu même du principe des équivalences, il faudra faire crédit. Or quand on fait crédit en matière académique, on raccourcit la durée des études. A ce moment, il ne fait aucun doute que l'idée même d'abréger le séjour à l'université aura sur les candidats un incontestable pouvoir de séduction. Elle les forcera inévitablement à fixer trop tôt le choix d'une profession : orientation prématurée. Elle les forcera également à s'engager aussi profondément que possible dans la voie de leurs options en vue de gagner du temps et au détriment des autres matières : orientation irréversible.

A l'heure actuelle, la seule réaction des universités en regard de l'instauration du régime des options a été une réaction faible et bête. L'étudiant en instance de choix d'options n'a qu'à se demander à laquelle des options qui lui sont offertes ressemble le plus le *nom de la Faculté* à laquelle il se destine, et il obtient tout de suite la clé du

code. Pour aller aux Sciences, il faut faire des sciences; pour aller aux sciences sociales, il faut faire des sciences sociales; pour aller en pédagogie, il faut faire de la pédagogie; pour aller en psychologie, il faut faire de la psychologie, etc. Il lui est également loisible de procéder à rebours et de se demander à quoi conduit une option en sciences, en sciences sociales, en pédagogie ou en psychologie. Le résultat est le même; la réponse vient encore plus vite que si elle était demandée à un ordinateur. Le processus est étonnamment irréversible.

Pourquoi donc sommes-nous tentés de reprendre intégralement l'expérience tentée depuis de nombreuses années dans certains pays, notamment aux Etats-Unis, d'un système d'options ainsi conçu, expérience dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'a pas donné tous les fruits qu'on en attendait. Je me suis moi-même laissé dire que certaines universités américaines tendaient aujourd'hui à favoriser chez les futurs candidats des choix d'options qui ne concernent pas nécessairement l'orientation professionnelle envisagée. Voilà il me semble une position réaliste qui revient à dire qu'une excellente façon de se préparer à faire de la psychologie ou de la sociologie, c'est d'approfondir aussi convenablement que possible tout ce qu'on ne pourra plus apprendre une fois admis au département de psychologie ou de sociologie . . .

Qu'on me comprenne bien. Je n'irai pas jusqu'à suggérer que le choix des options soit *nécessairement* dissocié de l'orientation professionnelle présumée d'un individu. J'ai simplement demandé qu'il ne soit pas associé, qu'il soit fait librement, spontanément, sans référence nécessaire à un avenir souvent trop lointain. Que si un individu demande son admission au département de biologie muni d'un dossier fortement saturé en biologie, grand bien lui fasse ! Mais qu'on s'empresse de lui fournir l'occasion de combler les inévitables lacunes d'un dossier ainsi profilé.

4° *Les universités devront mettre sur pied de véritables collèges universitaires oeuvrant sur le campus, à la disposition des étudiants dont les pré-requis para-professionnels ne seraient pas suffisants.*

Ces collèges agiraient à la façon de bains d'acclimatation et de conditionnement, ou si l'on veut de chambre d'équilibre et de bassins régularisateurs. C'est là que devraient pouvoir s'harmoniser les exigences du monde du travail moderne en matière de culture générale et de polyvalence, ainsi que les profils académiques trop effilés, trop monolithiques et temporairement déséquilibrés par le jeu des options au cours secondaire et à l'institut.

Libres de choisir et d'approfondir certains champs d'étude paraprofessionnels à l'intérieur d'un programme d'exigences établies par chaque faculté, les étudiants pourraient y occuper une partie du temps libéré par le jeu des équivalences en fonction du niveau atteint par chacun au plan des disciplines professionnelles proprement dites. On pourrait y voir des étudiants en sociologie s'adonnant à la physique, des étudiants en mathématiques s'adonnant à la philosophie, des étudiants en psychologie s'adonnant aux mathématiques fondamentales, des étudiants en médecine s'adonnant au droit, etc.

* * *

Voilà bien, il me semble, les conditions essentielles d'utilisation d'un instrument merveilleux, mais dont le maniement s'avère extrêmement délicat : le régime des options au cours secondaire et à l'Institut. Entre les mains d'artisans sûrs et conscients de leurs responsabilités, il peut facilement devenir la clef de voûte d'un nouvel humanisme qu'on est encore à définir, d'un humanisme "à gogo" dans le sens premier de cette expression populaire. Une sorte de philosophie de vie à travers laquelle l'individu peut oeuvrer "à son aise", "à volonté" dans le sens de la conciliation de ses exigences les plus fondamentales et des attentes sociales dont il est l'objet.

"La condition humaine exige que l'individu participe à la vie dans son ensemble et qu'il la comprenne tandis que la spécialisation lui permet d'accomplir dans son métier une tâche remarquable. S'il n'y avait que des spécialistes, l'humanité deviendrait la proie de celui qui voudrait soumettre les hommes à sa volonté propre. Il pourrait arriver à ses fins si le spécialiste n'était engagé corps et âme dans ce dont tout dépend et à quoi est lié finalement le développement de sa spécialité."

(Karl Jaspers, *Autobiographie philosophique*, Aubier, Paris, 1963)

•

(1) Alain, *Propos sur l'éducation*, P.U.F., Paris 1963.

(2) *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement*, Québec 1964, Tome II.

(3) Tremblay, Jacques, *Ce que ne dit pas le Rapport Parent*, in Cité libre.

(4) Gadbois, Louis, *Les options graduées et l'orientation progressive au cours secondaire*, in Prospectives, vol. 2, no. 3, Montréal.

(5) Fourastié, Jean, *Le grand espoir du XXe siècle*, coll. Idées, no. 20, Gallimard, Paris 1963.

Coût et financement de l'enseignement

Roger MARCEAU

L'enseignement connaît actuellement, dans la plupart des pays du monde, une extension et une évolution rapides, et sa diffusion continue d'être l'un des objectifs prioritaires des politiques gouvernementales ou des plans nationaux de développement. L'amélioration et le développement de l'enseignement reçoivent une attention toute spéciale dans les pays en pleine croissance.

Au Québec, le nombre des établissements d'enseignement de toutes catégories, mais principalement des écoles secondaires, a fortement augmenté au cours des dernières années, et les prévisions indiquent que ce mouvement se continuera, et même s'accentuera, au cours des prochaines années. L'importance qu'on accorde présentement à l'enseignement découle de l'influence qu'exercent l'instruction et la formation technique sur la croissance économique et l'élévation des niveaux de vie. On considère même l'enseignement comme l'un des facteurs principaux de la croissance économique. Cette constatation justifie l'effort considérable fait en vue d'accorder des services éducatifs adéquats et d'améliorer le système de financement de l'enseignement, particulièrement dans le secteur public.

Hausse générale des coûts de l'enseignement

Comme l'éducation constitue présentement un objectif prioritaire des politiques gouvernementales de la plupart des pays du monde, le problème de son financement occupe de ce fait une place importante. Au cours des dernières décennies, l'enseignement a exigé une part considérable des budgets étatiques et des revenus des citoyens, et, d'après les études démographiques et sociologiques effectuées depuis quelques années, on prévoit que les dépenses dans ce domaine ne cesseront d'augmenter.

Au Canada

Le coût de l'enseignement au Canada a suivi l'évolution mondiale. Le Rapport Parent mentionne que les dépenses totales de l'enseignement public et privé sont passées de $290 millions, en 1946, à $2,818 millions, en 1964. On y précise qu'après la guerre, le coût moyen par élève s'élevait à $150 et qu'en 1964, il atteignait $570. Dans l'ensemble du pays, les dépenses par habitant pour l'éducation sont passées de $24 en 1946 à $150 en 1964.

Ces chiffres représentent une progression énorme du coût des services de l'enseignement. Par rapport au produit national brut, c'est-à-dire au total des biens et services produits dans l'économie au cours de l'année, la progression atteint également un taux élevé, les dépenses passant, par exemple, de 1956 à 1964, de 3% à 6%. Le revenu personnel du citoyen a été affecté par cette hausse : on évalue de fait que le citoyen versait au financement de l'éducation 3% de son revenu personnel, en 1946, et 8%, en 1964.

Cette évolution des coûts depuis la dernière guerre mondiale s'explique par l'accroissement du nombre des inscriptions dans les institu-

tions d'enseignement, accroissement qui résulte de la hausse des taux de natalité d'après-guerre, de l'apport de l'immigration et d'une plus grande scolarisation. En raison de cet accroissement, il a fallu construire un grand nombre d'immeubles et recruter davantage de professeurs. Dans l'évolution des coûts, il faut également tenir compte des hausses de traitements, de l'extension des services éducatifs, de la hausse des frais administratifs et du coût d'introduction de nouvelles méthodes d'enseignement.

Au Québec

Au Québec, l'évolution ne diffère en rien de celle du reste du Canada. Les dépenses pour l'enseignement privé et public sont passées, en dix ans, de $193 millions à $719 millions, et le coût moyen par élève de $215 en 1954 à $530 en 1963. La proportion du produit national brut consacrée à ces dépenses s'est aussi fortement accrue, passant de 2.6% en 1954 à 6.1% en 1963.

Il semble, d'autre part, que ces dépenses touchent davantage les citoyens du Québec que ceux du reste du pays, car, en 1963, 8.8% du revenu personnel total allait au financement de l'enseignement contre 7.6% pour l'ensemble du Canada.

Accroissement rapide d'ici 1980

Dans tous les pays du monde, les dépenses consacrées à l'enseignement augmentent considérablement. On estime que, dans plusieurs cas, au cours des dernières années, la part du revenu national qu'on y consacre, a doublé et même triplé. Cette situation crée un problème, particulièrement dans les pays en voie de développement où ces dépenses grèvent un revenu national déjà faible. La part du revenu national qui va à l'enseignement est en effet beaucoup plus forte dans ces derniers pays que dans les pays riches.

Il est difficile de faire une étude comparée du coût de l'enseignement à travers le monde, en raison des nombreuses différences qui existent d'un pays à l'autre. Quelques études ont été effectuées, mais les conclusions qu'elles présentent correspondent peu à la réalité. Ces travaux permettent cependant d'affirmer que tous les pays prévoient pour les prochaines années, un accroissement rapide du coût de l'enseignement. De nombreuses propositions ont été faites en vue d'accroître substantiellement les investissements dans ce domaine, mais il reste difficile d'en prévoir le rythme d'accroissement.

Les prévisions doivent en effet tenir compte d'un grand nombre de facteurs dont le désir de la population de poursuivre des études, le temps nécessaire à la réalisation d'une réforme des structures pédagogiques, et l'accueil des nouveaux programmes. L'évolution de ces facteurs ne semble pas prévisible à long terme, du moins aussi facilement que celle du coût des installations matérielles.

Le Rapport Parent mentionne qu'il n'existe présentement aucune prévision valable des coûts de l'enseignement pour l'ensemble du Canada, celles faites en 1961 par William McCordie (*"Le financement de l'éducation"*, *Ottawa*, Conférence canadienne sur l'Education) étant inférieures à la réalité. Ces prévisions portaient sur l'ensemble du pays, alors que les provinces, qui sont responsables de l'éducation, n'avaient pas établi leurs propres prévisions. C'est pourquoi la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec a fait préparer, par un groupe d'experts, des prévisions en cherchant à *"présenter une perspective à long terme du développement de l'éducation au Québec"*. La période adoptée est ainsi beaucoup plus longue que dans les autres études ; elle va jusqu'en 1981.

Selon la Commission, les prévisions des coûts devaient être "nécessairement basées sur un nombre considérable d'hypothèses dont la valeur en fonde la validité". Ces prévisions ont nécesssité des hypothèses portant sur trois catégories de problèmes : les normes pédagogiques impliquant des dépenses de fonctionnement et d'immobilisation, le nombre d'étudiants prévu à chaque niveau d'étude, les coûts moyens des services d'enseignement de même que les coûts moyens de construction

et d'équipement. L'évolution des dépenses y est présentée pour une période de seize ans, soit de 1966-1967 à 1981-1982, en tenant compte de la rapidité du changement. L'étude prévoit la somme des dépenses à chacun des niveaux d'enseignement des secteurs public et privé, et distingue les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'immobilisation.

Hypothèse d'un changement lent

Dans l'hypothèse d'un changement lent, l'analyse révèle que les dépenses globales de fonctionnement pour les cinq niveaux de l'enseignement tripleront d'ici 1982, passant de $868 millions en 1966-1967 à $2,323 millions en 1981-1982, augmentation qui s'explique en partie par "la croissance des effectifs scolaires aux niveaux les plus coûteux". En ce qui concerne la construction de nouveaux immeubles, on prévoit qu'il faudra investir un montant global de $2,101 millions d'ici la fin de la période; l'enseignement secondaire en obtiendra la part la plus importante, $1 milliard, soit environ la moitié. Quant aux prévisions du coût de l'éducation permanente ou éducation des adultes, la Commission estime qu'elles sont à peu près impossibles à établir avec précision, à cause d'une insuffisance de renseignements concernant ce secteur; elle les évalue à environ $45 millions au début de la période, et leur augmentation progressive les porterait en 1981 à plus de $150 millions.

Ainsi, les dépenses totales qui, selon les prévisions de la Commission, devront être consacrées à l'enseignement régulier de tous les niveaux dans les secteurs public et privé, atteindront le milliard de dollars dès 1967-1968, doubleront au cours des dix années suivantes et dépasseront deux milliards et demi à la fin de la période choisie pour l'établissement des prévisions.

Hypothèse d'un changement rapide

Dans cette deuxième hypothèse, on verrait les dépenses s'élever beaucoup plus rapidement encore dans les prochaines années, particulièrement les dépenses d'immobilisation, pour se rapprocher progressivement, vers la fin de la période, de celles présentées dans l'hypothèse précédente. Les prévisions faites dans l'hypothèse d'un changement rapide correspondent de fait à peu près exactement à celles établies en 1963 par le ministère de la Jeunesse pour la période 1964-1967. Les dépenses de fonctionnement y seraient au début de la période plus élevées d'un million de dollars et, à la fin de la période, de $27 millions. Dans le cas des dépenses d'immobilisation, elles seraient beaucoup plus élevées au cours des six premières années, mais se situeraient ensuite à un niveau inférieur à celle de l'hypothèse précédente, sauf pour deux années, soit l'année 1973-1974 à cause des instituts, et l'année 1977-1978 à cause des universités principalement. Dans le cas de l'éducation permanente, il en résulterait une hausse importante surtout au cours de la première partie de la période.

La Commission estime que ces deux hypothèses peuvent ne pas correspondre à la réalité, qui se situera peut-être entre les deux. On précise qu'il est probable qu'elle se situera plus près de la seconde que de la première. Cette étude souligne ainsi la nécessité d'une hausse immédiate et importante des dépenses publiques pour l'enseignement.

Sources principales de financement

Il existe au Québec comme dans le reste du pays cinq sources pour le financement de l'enseignement. L'impôt foncier prélevé par les commissions scolaires et les subventions du gouvernement provincial sont de loin les plus importantes dans notre province ; elles constituent de fait presque la totalité des revenus des commissions scolaires, car en

1965 leur produit équivalait à 94.5% de toutes les recettes destinées à financer l'enseignement public. Les autres sources, qui concernent les secteurs privé et public, sont les emprunts, les frais payés par les parents d'élèves et d'étudiants, la contribution du gouvernement fédéral dans des domaines particuliers, et enfin, la contribution des communautés religieuses, des entreprises, des particuliers ou des fondations.

On note que, dans le financement des commissions scolaires, la part de l'impôt foncier diminue malgré une hausse constante du produit de cet impôt. C'est sur le gouvernement provincial que repose de plus en plus la charge de l'enseignement au Québec ; il en assume maintenant tout près de la moitié des frais.

Les subventions

La contribution du gouvernement prend la forme de subventions dont on distingue trois types :

— "les subventions statutaires versées d'après le nombre d'élèves et, pour la majeure partie, en proportion inverse de la part que l'impôt foncier en provenance des compagnies représente dans le budget de la commission scolaire ;

— les subventions d'équilibre budgétaire accordées aux commissions scolaires dont le budget est déficitaire, à la condition que leur taux d'impôt foncier et leurs dépenses correspondent aux normes établies par le ministère de l'Education ;

— les subventions de construction accordées après étude des plans et devis proposés par les commissions scolaires." (Rapport Parent, volume V, p. 7).

Le budget du ministère de l'Education permet de juger l'importance de la contribution gouvernementale à l'enseignement. Ce budget représente à lui seul environ 30% du budget total du Québec, et, si on ajoute la contribution des autres ministères à l'enseignement, on cons-

tate que le gouvernement y consacre environ le tiers de son budget total. C'est le Québec qui, au cours des dernières années, a augmenté le plus sa contribution à l'enseignement. *"En 1959, le Québec se situait parmi les provinces dont le gouvernement contribuait le moins à l'enseignement ; en 1962, il se situait en tête avec 35%, et, en 1963, seul l'Ontario le devançait."* (Rapport Parent, volume V, p. 9).

L'impôt foncier

Malgré une diminution de la part de l'impôt foncier dans l'ensemble des revenus des commissions scolaires au cours des dix dernières années, la *Commission royale d'enquête sur la fiscalité au Québec* (la Commission Bélanger) estime que l'impôt foncier reste *"une source bien substantielle de revenus, dont le rendement n'a cessé de croître de 1956 à 1965."* Elle préconise de fixer cet impôt à un taux uniforme à travers toute la province, et éventuellement de le réduire de sorte qu'il ne dépasse pas 25% de l'ensemble des dépenses des commissions scolaires ; il représente actuellement 42% de leur budget. On sait que l'amélioration des services éducatifs au cours des dernières années a entraîné une hausse très rapide des taux de l'impôt foncier des commissions scolaires, de sorte qu'il est maintenant devenu trop lourd.

Si l'on distingue le produit de l'impôt foncier venant des particuliers de celui venant des sociétés, on constate que le premier, tout en gardant la première place, a augmenté moins rapidement que le deuxième, de 1956 à 1965. L'accroissement de l'impôt foncier des sociétés représente un taux équivalent à celui de la hausse des dépenses des commissions scolaires ; cet impôt conserve ainsi la même proportion dans l'ensemble des revenus. Au cours de la même période, la part de l'impôt foncier des particuliers passait de 35.8% à 25.8% des recettes totales des commissions scolaires.

Existence d'inégalités

Le produit de l'impôt variant selon le degré de développement économique, on constate, dans l'analyse par région, l'existence d'inégalités. Le revenu foncier varie, selon le Rapport Bélanger[1], presque de 1 à 5 entre la région la plus défavorisée et la région la plus industrialisée du Québec. Cette situation démontre les différences dans la richesse foncière, et permet de conclure que le rendement de l'impôt foncier ne peut suffire à financer les services scolaires dans les différentes régions de la province en assurant une qualité égale de ces services. Elle explique aussi le fait que les subventions gouvernementales occupent une place plus importante que celle de l'impôt foncier parmi les sources de revenu des commissions scolaires. On peut cependant se demander, avec la Commission Bélanger, si ces subventions réussissent à combler les écarts entre les régions les plus dépourvues et les régions les plus riches.

Les statistiques du Bureau de la statistique du Québec concernant le financement des commissions scolaires indiquent que les subventions n'ont pas la même importance dans le budget des commissions scolaires de toutes les régions. La Commission Bélanger, qui en fait une analyse, mentionne que sauf dans les régions de Montréal et du nord-est de la province, elles "*équivalaient en 1963 à plus de 50% des revenus d'ordre scolaire, et même à près des trois quarts en Gaspésie.*" De plus, on remarque que les subventions ont augmenté le plus rapidement en Gaspésie où les revenus de l'impôt foncier sont le moins élevés. Le Rapport Bélanger précise qu'il semble toutefois que l'accroissement des subventions n'ait tenu compte qu'en partie du rendement de l'impôt foncier.

"*En effet, on serait porté à croire, à prime abord, que le montant des subventions par élève varie en raison inverse du rendement de l'im-*

---

(1) On notera que la Commission d'enquête sur la fiscalité au Québec, connue sous le nom de Commission Bélanger, n'avait pas pour mandat d'étudier le financement de l'ensemble de l'enseignement, mais d'étudier particulièrement les sources de revenu des commissions scolaires.

pôt foncier dans les diverses régions, si l'on s'en tenait aux cas de la Gaspésie et de la région du nord-est de la province. En examinant les chiffres de plus près, toutefois, on constate que les sommes attribuées par élève ne sont pas proportionnées au produit de l'impôt foncier. Ainsi, les commissions scolaires des Cantons de l'Est et de la Gaspésie ont reçu à peu près le même montant par élève, soit $165 et $164 respectivement en 1963, alors que le rendement de l'impôt foncier par élève était environ deux fois plus élevé dans le premier cas, soit de $107 contre $49." (Rapport Bélanger, p. 375)

Il semble possible de conclure que les subventions de l'Etat tendent à uniformiser les revenus des commissions scolaires à travers la province, mais ne réussissent pas, dans la situation présente, à corriger entièrement les inégalités régionales. L'élimination des inégalités exige l'adoption de changements importants dans la structure du financement des commissions scolaires. Des modifications ont été apportées depuis 1961, mais elles n'ont pas changé fondamentalement la structure, les revenus locaux continuant de servir, comme autrefois, de complément aux subventions.

Revision du système de financement

Dans le passé, on a accordé une importance trop grande à la contribution locale dans le financement des commissions scolaires. Cette conception résultait de l'idée qu'on se faisait alors du rôle de l'Etat en matière d'enseignement. Cependant, la nécessité d'offrir des services éducatifs adéquats et de qualité égale dans toutes les régions, et l'accroissement considérable des dépenses dans ce domaine, ont amené la population à reconnaître le besoin d'une intervention et d'une contribution plus grandes de l'Etat provincial. Dans notre société moderne, il revient en effet à l'Etat d'établir les normes de l'enseignement, et de voir à ce que les commissions scolaires aient les moyens financiers nécessaires.

L'importance croissante du rôle de l'Etat dans le financement de l'enseignement public ne signifie cependant pas l'abandon des sources

locales de financement. Les commissions d'enquête sur l'enseignement et sur la fiscalité reconnaissent en effet la nécessité de conserver l'imposition foncière qui, comme nous l'avons mentionné précédemment, sert à financer en bonne partie l'enseignement public au Québec et dans le reste du Canada. On recommande que l'impôt foncier demeure une source de financement en raison du fait que les services de l'enseignement profitent à la population locale, et qu'une abolition de cette forme d'imposition ne réduirait probablement pas le coût des logements, mais favoriserait plutôt les propriétaires.

Les responsables de l'enquête sur la fiscalité estiment que la contribution de la propriété foncière devrait être réduite de façon à ne pas dépasser le quart des dépenses de l'ensemble des commissions scolaires, ce qui signifie un accroissement des subventions du gouvernement du Québec. Cette recommandation repose sur le fait que, de nos jours, l'enseignement ne peut être financé entièrement par les petits groupes isolés et avoir une base aussi disparate que la richesse foncière. Les dépenses scolaires augmentent à un rythme beaucoup plus rapide que les ressources, et comme il semble impossible de relever les taux de l'impôt foncier déjà très lourd, l'apport de l'Etat doit être intensifié. Il est évident que seul l'Etat est en mesure d'assurer l'égalité des services scolaires dans les diverses régions de la province, et d'assurer de meilleurs rendements. La Commission Bélanger sur la fiscalité a raison de souligner, d'autre part, que pour financer l'enseignement, il "semble plus logique" d'accroître les impôts sur le revenu (l'accroissement de subventions exigeant une augmentation des impôts provinciaux) que de hausser "de façon continuelle et excessive" l'impôt foncier.

Modifications du régime de l'imposition foncière

Comme l'imposition foncière doit cependant rester un élément important du système de financement des commissions scolaires, on recommande une réforme des méthodes d'évaluation et de la structure des taux. L'évaluation des biens-fonds imposables pour fins scolaires

devrait ainsi se faire à 100% de la valeur réelle, et un office provincial de l'évaluation foncière devrait être créé pour diriger et surveiller l'évaluation, et en assurer l'uniformisation et la normalisation. Les mesures prises jusqu'à maintenant dans le cadre des subventions constituent une réforme incomplète en raison du système défectueux de l'évaluation des biens immobiliers qui ne permet pas de faire de comparaisons valables de la richesse foncière d'une municipalité à l'autre. On estime qu'il faudra du temps pour réaliser l'uniformisation et la normalisation, soit environ trois ans pour la première et jusqu'à dix ans pour la seconde.

La réalisation de l'uniformisation de l'évaluation rendra plus facile l'établissement d'un taux identique d'imposition foncière à travers toute la province. L'écart entre les dépenses normalisées et le produit de l'impôt sera alors comblé par les subventions d'équilibre budgétaire. (qu'on considère préférable aux subventions spécifiques pour assurer une meilleure répartition) ; ce système prévoit aussi que dans le cas où une commission scolaire dépenserait plus que le montant des dépenses normalisées, elle devrait combler la différence en relevant l'impôt foncier au delà du taux uniforme. En attendant cette réforme, il reste nécessaire de continuer à appliquer la méthode d'uniformisation du ministère de l'Education, méthode fondée sur les indices économiques.

Un taux plus élevé pour les sociétés

Nous avons distingué précédemment deux niveaux d'imposition foncière, à savoir l'impôt foncier des particuliers et celui des sociétés. La Commission Bélanger sur la fiscalité recommande que les biens-fonds des compagnies soient assujettis à un taux d'impôt foncier scolaire supérieur à celui des particuliers. Ce régime est déjà en vigueur à Montréal et à Québec, et il semble parfaitement justifié de le généraliser à l'échelle provinciale. En effet, dans notre société industrialisée où la technique occupe une place si importante, les compagnies bénéficient de l'apport de main-d'oeuvre spécialisée et doivent, pour cette raison, contribuer financièrement à sa formation. De plus, la mise en vigueur de cette mesure ferait profiter toute la population de la province des

bénéfices de l'essor industriel. On estime qu'il n'en résulterait pas un accroissement du fardeau fiscal des sociétés, puisque les sommes ainsi versées font partie des frais d'exploitation et diminuent ainsi les bénéfices imposables. Le Rapport Bélanger précise que la différence des taux devrait être de 50%.

Il semble également logique d'assujettir à cet impôt les sociétés coopératives et les Caisses Populaires qui exercent des activités semblables à celles des compagnies et en tirent des bénéfices, de même que les entreprises commerciales et industrielles des communautés religieuses, les sociétés d'Etat, et les biens-fonds situés hors des limites des commissions scolaires. Une exemption pourrait cependant être faite dans le cas des biens-fonds situés à l'extérieur du territoire organisé, c'est-à-dire les mines, les barrages et concessions forestières. On devrait également continuer d'exempter de l'impôt foncier scolaire (ou au moins accorder une semi-exemption) les biens-fonds servant au culte, les biens-fonds du gouvernement du Québec et des municipalités, ainsi que les biens-fonds des institutions d'enseignement et de bienfaisance.

D'autre part, toujours en ce qui concerne les biens-fonds des sociétés, la Commission Parent sur l'enseignement recommande de confier à l'autorité provinciale l'évaluation des biens, la détermination d'un taux uniforme pour toutes les commissions scolaires et la perception du produit de cet impôt. Cette formule éliminerait les difficultés que présente le partage du produit de l'impôt foncier des sociétés entre commissions scolaires de confessionnalité différente. Il semble enfin qu'une plus grande intervention de l'Etat soit souhaitable dans l'établissement des normes pour les dépenses de fonctionnement, des prévisions pour l'équipement, et dans le contrôle des plans de construction de nouvelles écoles.

Les réformes proposées tendent à alléger le fardeau de l'impôt foncier scolaire en augmentant considérablement la contribution de l'Etat au financement de l'enseignement public ; elles visent aussi à assurer une participation plus équitable en uniformisant l'évaluation des biens-fonds et les taux d'imposition, et, au moyen des subventions, à assurer des services éducatifs de qualité égale dans toutes les régions, quelle que soit leur richesse foncière. La mise en vigueur de toutes ces réformes ne pourra sûrement pas se faire dans l'immédiat, mais cer-

taines sont urgentes, telle la création d'une régie de l'évaluation foncière qui constitue la base de l'établissement du nouveau système.

L'éducation: un facteur de progrès économique

L'évolution rapide du coût de l'enseignement au cours des dernières années suscite des craintes dans certains milieux. On se demande si les dépenses d'enseignement n'exigeront pas une part trop grande des revenus, et ne limiteront pas de ce fait l'expansion des entreprises de production.

Il est bien sûr difficile d'évaluer avec précision les effets de l'éducation sur la croissance économique, mais les études effectuées au pays dans ce domaine permettent cependant de tirer quelques conclusions qui démontrent que l'accroissement du niveau d'éducation contribue à l'amélioration des niveaux de vie et au progrès de l'économie. Au cours des dernières années, l'augmentation des revenus moyens a été plus rapide dans les groupes d'emplois formés de travailleurs instruits que dans les autres, et cela au Canada comme aux Etats-Unis. Cette constatation se retrouve aussi dans l'étude des disparités régionales. Le Conseil économique du Canada estime que le relèvement de notre niveau d'éducation a contribué pour le quart environ de la hausse du niveau moyen de vie et de l'accroissement de la productivité des Canadiens de 1911 à 1961.

Les investissements faits dans le domaine de l'enseignement ont donc une influence importante sur la croissance économique. Pour réaliser ses objectifs économiques, un pays a besoin de spécialistes et de travailleurs qualifiés. Il en manque un peu partout au Canada, mais le problème est particulièrement grave au Québec où la population, et même la population jeune, est une des moins scolarisées au pays. Notre main-d'oeuvre n'est pas prête à développer l'industrie secondaire, alors que le Québec vit dans une ère industrielle. Il faut aussi reconnaître que la population de langue française est beaucoup moins scolarisée que celle de langue anglaise, de sorte que le développement de l'en-

seignement est essentiel à notre progrès. Il nous faut non seulement évoluer au même rythme que les autres, mais aussi combler l'écart qui nous sépare des provinces plus avancées.

Rendement élevé de ces investissements

On considère généralement que le taux de rendement des investissements consacrés à l'Education se compare avantageusement à celui qui résulte des investissements et des placements dans des biens et des valeurs. D'après des calculs qui tiennent compte de toutes les dépenses des étudiants et des salaires perdus au cours des années d'études, le rendement serait de l'ordre de 15 à 20% par année ; le taux serait encore plus élevé si l'on éliminant des investissements à l'éducation la part allant à la consommation de biens qui ne sont pas reliés à l'éducation. En ce qui concerne le rendement pour l'économie du pays, le taux s'établirait entre 10 et 15%, ce qui amène le Conseil économique du Canada à conclure qu'un effort doit se faire au Canada pour accroître ces investissements qui, en raison de la pénurie de main-d'oeuvre spécialisée, doivent être considérés comme un élément important de la politique économique.

L'éducation est un investissement à long terme ; il faut attendre plusieurs années avant d'en voir les effets. A plus court terme, il faudrait donc investir en vue du perfectionnement de groupes de personnes présentement sur le marché du travail et dont la formation technique et professionnelle n'est pas suffisante. Ces investissements auront une rentabilité immédiate. Il n'existe aucun doute que le relèvement du niveau d'éducation apportera aux Canadiens et à l'économie du pays des avantages considérables, mais leur réalisation exigera beaucoup de temps. Dans ce domaine, la politique d'investissement doit aussi être rationnelle, en ce sens qu'elle ne doit pas sacrifier le progrès de tous les autres domaines qui sont également essentiels pour assurer la croissance de notre économie et améliorer les conditions de vie de notre population.

●

ÉTUDES



Notes sur la prospective

Jean-Paul DESBIENS

Si tes projets portent à un an, sème un grain. S'ils portent à dix ans, sème un arbre. S'ils portent à cent ans, instruis le peuple. En semant une fois du grain, tu récolteras une fois ; en plantant un arbre, tu récolteras dix fois ,en instruisant le peuple, tu récolteras cent fois.

(Kuan Tzu, 600 ans avant J.-C.)

TEXTE — CITATIONS

J'écris cet article, bien conscient des limites de ma perspicacité, et même, des limites de mon information. La revue *Réalités* a beau dire que le sujet est neuf et qu'une vingtaine de volumes l'enferment pour le moment, il reste que, en français seulement, on pouvait, en mai 1965, établir une bibliographie de 550 titres de volumes ou articles sur le sujet.

Au Québec, on ne fait que commencer à s'intéresser à la prospective. Dans *Le Devoir* du 18 juillet, on annonçait la création du Centre d'études prospectives du Québec. En fait, les dirigeants du Centre d'études prospectives du Québec poursuivaient, depuis près d'un an, des discussions et des travaux de nature prospective. La F.C.C., de son côté, édite, depuis mars 65, une revue intitulée *Prospectives*. *Cité libre*, enfin, publiait, en mars 65, un article de Paul Ricoeur intitulé : *Prospective économique et prospective éthique*.

JEUNESSE

Je ne veux pas dire du tout qu'il faut s'en remettre exclusivement aux jeunes, je ne crois pas du tout que l'âge soit un privilège dans ce domaine, mais je crois que si nous voulons agir sur la société de demain, il faut que nous soyons en contact avec les jeunes chercheurs de pointe, parce que ce sont leurs schémas mentaux qui ont de fortes chances de modeler pendant cinquante ou soixante ans les opinions de tous. Or, dans le domaine de l'intelligence, comme dans l'ordre politique, ce sont les minorités agissantes qui entraînent les masses et qui font basculer l'avenir.

(J. de Bourbon-Busset)

Le bilan est vite dressé : c'est couru, dans une province qui se souvient, et où la JEUNESSE elle-même hésite à choisir entre le 19e et le 20 siècle, ce qui fera, de toute façon, un mariage blanc, car la fiancée est déjà à bord du 21e siècle. Que l'électorat se trompe de siècle de temps en temps, c'est fatal : l'électorat, comme les MONSTRES MOUS, n'a que des réactions globales, qu'il s'agisse de secouer un insecte ou un autre monstre mou, mais on aimerait connaître quelques dizaines de jeunes qui soient du bon siècle : les proxilés du 21e siècle s'ennuient tout seuls.

En France et AUX USA, depuis une dizaine d'années, des individus et des équipes s'appliquent à dresser ce qu'on a appelé "l'inventaire de l'avenir". Des volumes ou des revues publient les résultats de leurs travaux. Nous en citons quelques-uns en appendice à cet article.

Ceci dit, essayons de préciser un peu ce que c'est que la prospective.

Au 16e siècle, on disait prospective pour désigner l'optique, mais, depuis un siècle au moins, ce terme, en français, désigne toute activité concernant l'avenir. C'est ainsi que Théophile Gautier pouvait écrire : "*...l'on a donc inventé la critique d'avenir, la critique prospective.*" Maurice Blondel proposait le terme prospection pour désigner "*la pensée orientée vers l'action, la pensée concrète, synthétique, pratique, finaliste, envisageant le complexus total de la solution toujours singulière où se portent le désir ou la volonté, par opposition à la "rétrospection" ou "réflexion analytique" qui est une pensée repliée sur elle-même, spéculative ou scientifique, non dénuée certes d'applications possibles et de fécondité pratique, mais n'aboutissant qu'indirectement à cette utilité et passant d'abord par la*

Le progrès ne vient en définitive que des esprits jeunes, c'est-à-dire de ceux qui sont encore, ou ont su demeurer, ouverts, disponibles; qui pensent que tout livre écrit par main d'homme n'est que l'image imparfaite d'une réalité fugace, le plus souvent déjà disparue; qui s'efforcent de donner priorité à l'observation du réel et se méfient des constructions rationnelles.

(Fourastié)

MONSTRE MOU

"Les freins viennent en général de la partie mal formée et mal informée de l'opinion."

(Louis Armand)

"Non seulement les institutions sont inadaptées, mais la revendication même qui s'efforce de les faire changer est elle-même en retard sur le réel. Or, pour avoir quelque chance d'aboutir à temps à des solutions efficaces, il est clair qu'il faudrait que le revendicateur fût en avance sur le réel."

(Fourastié)

AUX ETATS-UNIS

"The exploration of the future has become a sizable business. General Electric has set up Tempo (Technical Management Planning Organization) in Santa Barbara, where 200 physical scientists, sociologists, economists and engineers contemplate the future on a budget that tops $7,000,000 a year."

(Time Magazine, 25/2/66)

connaissance générique ou statique comme par une fin autonome."

Le *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, de Lalande, retient le mot prospective pour tout *"ce qui concerne l'intelligence en tant qu'orientée vers l'avenir."* Gaston Berger a repris le mot pour lui faire désigner l'ensemble des recherches concernant l'évolution future de l'humanité, en particulier sur le plan social et économique, et permettant de dégager des éléments de prévision.

Quelques mots viennent spontanément à l'esprit dès qu'il s'agit de prospective : prévision, EXTRAPOLATION, projection, prédiction, anticipation, pronostic, conjecture, planification, etc. La prospective retient quelque chose de la prévision, de la planification, etc., mais elle déborde chacune de ces opérations, prises isolément.

La prédiction, la projection, l'extrapolation sont des activités objectives, c'est-à-dire détachées et impartiales (selon une des acceptions du mot 'objectif'), tandis que la prospective prend parti. Et si la prospective veut prendre parti, c'est qu'elle estime que l'histoire ne roule pas sur des rails : le passé est unique (et encore, il peut être interprété de différentes façons, comme une pièce de musique), mais l'avenir est potentiellement multiple.

La planification est une opération plus dirigiste que la prospective; elle présuppose le pouvoir. En ce sens, elle se situerait après la prospective. Quant à la conjecture, dans la mesure où elle n'est qu'une opinion fondée sur des probabilités, elle est différente de la prospective, qui doit aboutir à un choix ferme, dans la mesure où elle croit que, si l'avenir ne peut être prédit, il peut être inventé.

EXTRAPOLATION

La prospective n'est pas l'extrapolation. Extrapoler consiste à prolonger ou à compléter quelques lignes de forces telles qu'on a pu déjà en dessiner les ébauches. Pour extrapoler dans le futur de manière légitime, il faut être sûr que les linéaments aujourd'hui visibles sont des germes efficaces et que ces lignes ne seront pas brisées dans un proche avenir.

(Abel Jeannière)

La prospective n'est pas une science qui aurait ses lois. Elle n'est pas non plus, comme commencent à le croire certains, un art qui aurait ses règles, encore moins, évidemment, une sorte de panacée qui aurait des recettes.

(J. de Bourbon-Busset)

Si l'on voulait maintenant tenter une **description de la prospective,** on pourrait dire qu'elle est une recherche interdisciplinaire qui tente d'identifier, dans le présent, les événements porteurs d'avenir, afin d'intervenir sur le présent en fonction de l'avenir prochain.

Recherche INTERDISCIPLINAIRE : Les synthèses individuelles sont désormais impossibles, voilà pourquoi la prospective exige le concours de chercheurs spécialisés dans différentes disciplines.

Evénements porteurs d'avenir : Il ne faut pas se faire d'illusion : les contemporains sont sous-estimés. Rien n'est plus difficile que de discerner, parmi le déluge d'informations qui nous charrie, les événements porteurs d'AVENIR, de ceux qui sont morts-nés. Par exemple, la nomination de Jean-Louis Gagnon, à la direction de *La Presse*, en 1958, ne fit l'objet que d'un entre-filet, mais cet événement avait plus d'avenir que n'en avait le congédiement de Pelletier, qui, lui, fit les manchettes.

Les événements porteurs d'avenir naissent le plus souvent dans les laboratoires : quelques hommes mettent au point une machine-comptable. Ça ne fait pas grand bruit. Bientôt, pourtant, des collets-blancs sont congédiés, et l'avenir s'infiltre par cette brèche.

Avenir prochain : La prospective se distingue de la simple anticipation d'abord en ceci qu'elle ne porte que sur l'avenir prochain. Il est pratiquement impossible de prévoir au-delà d'une vingtaine d'années. De plus, l'anticipation imagine l'avenir en lui-même, au lieu que la prospective cherche à intervenir sur le présent en fonction de l'avenir ou, inversement, ne scrute l'avenir prochain que pour y ajuster le présent. Seul le PRESENT est le lieu des choix.

INTERDISCIPLINAIRE

"Etre grand c'est aujourd'hui (sauf en mathématiques pure et en poésie) être à la tête d'une équipe dont les préoccupations sont tournées vers l'avenir."

(Louis Armand)

D'AVENIR

En 1930, une attitude prospective aurait dû tenir compte de la télévision, dont le principe était connu, mais dont l'ampleur et le mode d'application demeuraient imprévisibles.

(Abel Jeannière)

Les facteurs les plus importants et les plus porteurs de l'avenir passent les plus inaperçus, alors qu'au contraire les contemporains attachent une importance extrême à des phénomènes qui n'ont pas d'avenir.

(J. de Bourbon-Busset)

Nécessité de la prospective : C'est L'ACCELERATION de l'histoire qui commande l'attitude prospective. Vous ouvrez un volume et, en plein milieu d'un paragraphe, l'auteur vous déclare tranquillement : "... en ce XXe siècle finissant..." Un économiste intitule une section de son dernier livre : la vie au XXIe siècle ; et il ne s'agit pas d'un roman d'anticipation. Mauriac, dans un récent bloc-notes, parle, lui aussi, de "cette fin de siècle". Qu'est-ce qui pousse certains hommes, ces années-ci, à parler du XXe siècle comme de quelque chose qui s'achève ? Remarquons d'abord que ce n'est pas une attitude pessimiste : ceux qui disent que le XXIe siècle **est déjà présent.** Ils ne disent pas qu'il n'y a plus rien à faire ou à attendre ; ils disent que quelque chose d'autre commence ou va bientôt commencer, que nous n'attendions pas si tôt. Mais quoi ? Qu'avons-nous donc terminé plus tôt que nous ne pensions ? Comment est-il possible que nous nous retrouvions avec un tiers de siècle sur les bras ? Que signifie, concrètement, l'affirmation que le XXe siècle achève ?

Les objectifs que s'étaient assignés les hommes à la fin du XIXe siècle ont été atteints plus tôt qu'on ne pensait, grâce aux progrès, inimaginables il y a cinquante ans, de la science et de la technique. Et quels étaient ces objectifs ? On peut les résumer dans une expression : élever le niveau de vie. Qu'est-ce qui permet de dire que le niveau de vie visé à la fin du XIXe siècle a été atteint vers la moitié du XXe siècle ? C'est le fait que la productivité a augmenté à un rythme tel que le problème s'est inversé : nous sommes maintenant dans une société de consommation, et le problème qui se pose est celui du GENRE DE VIE, non plus seulement du niveau de vie.

PRESENT

Le mot prospective est vidé de sa force quand on le réduit à un regard tourné vers l'avenir alors qu'il désigne d'abord la mise en question du présent.

(Abel Jeannière)

ACCELERATION

Comme ***les phares d'une automobiles** doivent avoir une portée d'autant plus grande que la vitesse est plus grande, les sociétés doivent être d'autant plus "prospectives" que les réalisations technico-scientifiques accélèrent leur marche."*

(Louis Armand)

GENRE DE VIE

"Les problèmes traditionnels du socialisme sont ceux du niveau de vie et plus spécialement ceux du pouvoir d'achat des salaires. Très tôt, les problèmes du genre de vie ont commencé de s'y ajouter, d'abord ceux de l'enseignement, de la durée du travail, puis ceux des conditions de l'habitat; enfin ceux des relations humaines dans le travail et hors du travail. Mais depuis quelques années les problèmes du genre de vie s'élargissent au point d'embrasser toute la condition humaine. A mesure que le prolétaire accède à l'aisance, il découvre et ressent les satisfactions, les besoins et les inquiétudes de l'homme aisé."

(Fourastié)

Cette schématisation vaut sur le plan économique. Sur le plan politique, l'humanité a basculé dans une AUTRE ERE le 6 août 1945. Les divisions de l'histoire auxquelles nous sommes accoutumés : 1453, chute de Constantinople et début de la Renaissance ; 1789, révolution française, etc., sont arbitraires comparées à ce 6 août 1945 où l'homme a fait la preuve qu'il pouvait s'anéantir.

Pour ces deux raisons, si c'est un paradoxe de dire que l'humanité est entrée dans le XXIe siècle, ce paradoxe véhicule un sens précis : nous entrons dans quelque chose de radicalement neuf.

La nouveauté, sur le plan économique et social, c'est que la production exige de moins en moins de bras et de plus en plus d'organisation ; sur le plan politique, c'est que la raison doit remplacer la rhétorique et l'improvisation.

Quelques problèmes : Deux grands problèmes se posent à l'humanité : l'encombrement et le loisir.

Pollution de l'air ; pollution des eaux ; EMBOUTEILLAGE des routes ; pollution des ondes ; déluge d'imprimés ; congestion des campus scolaires, un mot signifie tout cela : encombrement. Comment allons-nous survivre ?

Sur la verticale, bien sûr. Pour une solution durable, il faut s'en remettre aux architectes-urbanistes qui deviendront bientôt des hommes indispensables. C'est grâce à eux que nous surmonterons, pour une part, le problème de l'encombrement et du loisir.

Pour surmonter les autres aspects de ce double problème, il nous faudra une armée de libérateurs d'esclaves, je veux dire des

UNE AUTRE ERE

"Le monde est entré en guerre en 1939 avec l'équipement de la première phase de la révolution industrielle et en est sorti en 1945 avec un équipement tellement différent qu'il marquait le début d'une période nouvelle."

(Louis Armand)

EMBOUTEILLAGE

Les automobiles sont allées là où il y avait le plus d'argent au lieu d'aller là où elles étaient le plus utiles. Si on avait eu le courage de faire des prix différents (véhicules et essence) motivés par des considérations très valables pour la collectivité et de ce fait très compréhensibles de tous, peut-être aurait-on évité des problèmes considérables. Mais y a-t-on seulement songé ? A-t-on jamais fait des études sérieuses sur ce point ?

(Louis Armand)

"Il a fallu des siècles pour imposer des règles d'hygiène et une discipline dans les villes. Ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle qu'on put réussir à imposer la poubelle."

(Louis Armand)

éducateurs, parmi lesquels je range les créateurs de BEAUTE, les artistes.

Je dis : esclaves, je n'y mets point de mépris. Je veux signifier ceci : l'esclave grec, disons, pour être clair, qu'est-ce qui le caractérisait ? Je réponds : sa marginalité par rapport à la vie de la cité. Certes, on avait besoin de lui, à peu près comme on a besoin des machines, aujourd'hui : pour la production. Mais il ne participait pas à la vie : il n'était pas nécessaire qu'il COMPRENNE, et il ne DECIDAIT rien.

Il en va de même aujourd'hui, pour la plupart des contemporains. Avoir un moteur entre les jambes permet d'user de la civilisation, mais ça ne permet pas automatiquement d'y participer, sinon en consommateur.

Au train où vont les techniques, on se demande avec angoisse : que feront les hommes et les femmes de 1980 ou de l'an 2000, pour gagner leur vie et y donner un sens? Cette question se subdivise en deux sous-questions :

1 — A quoi pourront s'employer ceux qui ont des aptitudes intellectuelles moyennes ou inférieures à la moyenne ? Ils représentent, statistiquement parlant, la moitié de la population. On sait que les emplois se déplacent vers le secteur tertiaire, qui exige une longue scolarisation et, par conséquent, des aptitudes supérieures à la moyenne, jusqu'à maintenant.

2 — Comment surmonter la sélection psychologique qui semble avoir remplacé la sélection biologique, du fait que tous les hommes sont

BEAUTE

"Le monde des 40,000 heures aura, plus encore que le nôtre, besoin de beauté, d'amour et de rêve; les aptitudes correspondantes doivent être cultivées."

(Fourastié)

DECISIONS

Le pouvoir de décision de quelques hommes (. . .) sera prodigieusement accru. Les dirigeants qui, dans vingt ans, accéderont à des responsabilités d'une autre ampleur que les nôtres, auront à leur disposition des machines intégrant les progrès de l'automatisme et du traitement de l'information en même temps que les possibilités offertes par les sciences humaines. C'est aujourd'hui qu'il faut s'y préparer.

(Abel Jeannière)

COMPRENDRE

"Qu'un système de formation qui est concentré sur la période de jeunesse est un système périmé."

(Louis Armand)

Sur 100 jeunes qui croient avoir l'esprit scientifique expérimental et à qui l'on a fait lire l'Introduction de Claude Bernard, il est difficile d'en trouver un qui l'ait réellement acquis."

(Fourastié)

"Le public cultivé sait aujourd'hui que l'éducation nationale est non seulement la base de la civilisation intellectuelle et morale, mais celle de l'économie : un pays sous-développé, c'est un pays sous-instruit."

(Fourastié)

contraints de vivre dans un univers de structures rationnelles entièrement construit par quelques centaines de grosses têtes. Chacun est obligé de vivre très près de son maximum. Mais ceux dont le maximum est bas seront-ils des NAUFRAGES ?

Reprenons ça autrement : pour vivre, il faut comprendre. Quand on ne comprend pas, on tue ou on se tue. La somme des connaissances à assimiler ; la complexité des structures où il faut s'insérer, exigent une grande consommation d'intelligence. Mais la distribution des connaissances est soumise, d'une part, à des limites pédagogiques ; d'autre part, à des limites biologiques.

On pourrait imaginer une REVOLUTION PEDAGOGIQUE qui permettrait de transmettre plus économiquement plus de connaissances, mais cela ne règlerait qu'une partie du problème. La solution idéale exigerait concurremment une révolution biologique et spirituelle. Biologique, pour assurer une meilleure distribution de l'intelligence; spirituelle, car rien n'est réglé aussi longtemps qu'aucune réponse n'est fournie à la question du sens de la vie.

Rôle et instruments de la prospective : Si l'on admet que la prospective doit envisager l'avenir prochain (les 20 ou 30 prochaines années), la question qu'elle se pose peut se formuler ainsi : que faut-il faire, maintenant, pour que 1985 ou 1995 soit viable ? Ou encore : quelles décisions faut-il prendre, maintenant, pour aménager la civilisation de 1985 ? Quelles décisions faut-il prendre, tout de suite, sur les plans économique, politique et social ?

NAUFRAGES ?

"Le risque existe de voir apparaître une contre-société, formée de tous ceux qui ne voudront pas ou ne pourront pas suivre la cadence."

(Pierre Massé)

REVOLUTION PEDAGOGIQUE

"En matière d'enseignement, d'éducation, de formation en un mot, les erreurs sont et seront, si on ne les évite pas, lourdes de conséquences. On aboutirait à dresser les jeunes contre une société qui ne manquerait pas de leur apparaître absurde et dont ils récuseraient et les données et le sens. Dès à présent, on constate leur désaffection pour tout ce qui est périmé, anachronique. Une partie des études qu'on leur impose mérite malheureusement ces épithètes. Un enseignement statique, c'est la certitude d'une révolution demain, d'une révolution qui ne changerait rien parce qu'elle risquerait de ne pas tenir compte des commandements du siècle."

(Louis Armand)

"Toutes les idéologies sont périmées, aussi périmées que les structures économico-politiques dont elles sont contemporaines. Elles ont été établies avant la deuxième phase de la révolution industrielle, celle qui ouvre l'ère de l'abondance et de la planétisation."

(Louis Armand)

Il me semble qu'on a tout à fait tort de croire à certains cadres traditionnels, à certaines fragmentations traditionnelles : la haute administration, les partis, les syndicats. Je crois qu'on va voir se développer tout un tissu intertitiel de gens qui sont en marge de ces différents mouvements ou qui appartiennent à plusieurs catégories, si bien que l'avenir politique peut très bien se formuler dans ces milieux qui paraissent actuellement indéterminés, parce qu'ils échappent à nos catégories habituelles.

(J. de Bourbon-Busset)

La réponse à ces questions présuppose deux choses :

1 — L'identification des lignes de force du présent et l'élection de certaines d'entre elles.

2 — Une référence à une échelle de valeurs.

Sur le plan économique, le problème consiste à augmenter le taux de la PRODUCTIVITE nationale ; sur le plan social, à promouvoir les mesures de sécurité. Jusqu'à quel point une société comme la nôtre peut-elle poursuivre concurremment ces deux objectifs ?

Seuls des spécialistes, AFFRANCHIS DE TOUTE IDEOLOGIE, peuvent répondre à ces questions. Leur rôle, ensuite, consiste à entreprendre l'éducation des pouvoirs et l'information des citoyens.

L'affranchissement des idéologies ne signifie pas l'abandon de toute référence à une échelle de valeurs, car seule la référence à DES VALEURS permet de décider parmi les possibles.

Cette décision exige aussi que l'on distingue ouvertement entre le possible et le souhaitable, autrement, il y a risque que le progrès technique soit proposé purement et simplement comme l'équivalent du progrès humain.

Un pas est fait quand on a pris conscience que tout n'est pas possible en même temps, mais il faut aller plus loin et décider quels possibles on privilégiera.

Consciemment ou non, les prospectifs risquent de dresser un tableau du futur qui soit conforme aux intérêts et aux idéaux des forces dominantes et de glisser ainsi du probable au souhaitable et même, de tâcher de rendre pro-

PRODUCTIVITE

"Or, nous savons aujourd'hui que l'évolution s'est faite et se fait par des moyens techniques, c'est-à-dire propres aux méthodes et à l'organisation du travail de production. Pour accroître la consommation des pauvres, prendre aux riches ne suffit pas ; il faut accroître la production."

(Fourastié)

LES VALEURS

"Il est certain que parmi tous les possibles que la science et la technique rendent aujourd'hui réalisables, tous ne le sont pas, réalisables, à la fois et à court terme ; tous ne sont pas non plus également féconds, également propres à assurer l'équilibre des individus et la continuité de l'humanité. Des choix s'imposent donc, et la plupart du temps, ces choix sont difficiles ; ils doivent être éclairés par des études préalables, à la fois détaillées et synthétiques, par d'amples prises de conscience de la part des citoyens."

(Fourastié)

bable l'avenir souhaité. "L'homme de la prospective n'est pas neutre ; il est au service de l'homme du désir", écrit Paul Ricoeur.

Chose certaine, la prospective s'impose. Et la prospective, répétons-le, est bien davantage que la planification ou l'extrapolation. La chenille qui rêverait d'aller plus vite songerait spontanément à s'ajouter quelques pattes, alors que la solution serait plutôt du côté du papillon. De même, beaucoup de problèmes sont présentement insolubles ou, du moins, ne peuvent recevoir que des solutions insatisfaisantes parce que l'on s'acharne à les résoudre platement alors qu'il faudrait inventer des solutions en rupture de plan.

On peut se consoler en pensant que l'intelligence débute sur la terre. Fourastié a cette remarque étonnante : En ligne directe, 2,000 à 2,500 hommes nous relient aux premiers hommes ; parmi eux, les six derniers seulement, en moyenne, savaient lire. Cette remarque, il est vrai, peut tout aussi bien nous inquiéter : jusqu'ici, l'humanité a vécu de façon instinctive et la preuve est faite que l'instinct lui a permis de durer. Mais la preuve est à faire que l'humanité puisse vivivre rationnellement.

IDEOLOGIE

"Le choix d'une politique économique, comme d'une politique tout court, repose sur une idée de l'homme. Dans le débat ouvert aujourd'hui, l'idée de confiance et l'idée de méfiance s'affrontent. Les hommes ne sont pas suffisamment raisonnables pour qu'on puisse, par exemple, supprimer le Code de la route, et s'en remettre à la sagesse des conducteurs. De même est-il bon, dans l'ordre économique, de disposer de mécanismes qui régissent le quotidien, nous laissent l'esprit libre pour les grandes questions et nous défendent au besoin contre nos propres faiblesses. La confiance en l'homme est cependant un idéal irremplaçable en même temps qu'un facteur essentiel de notre avenir. La politique économique ne doit donc pas enserrer l'homme dans des mécanismes tels confiance, méritée par plus de confiance, méritée par plus de raison."

(Pierre Massé)

Le temps dans la conscience moderne

Yerri KEMPF

"Le temps est bien vertical et s'en va tout entier le long de son cours horizontal."

G. BACHELARD

"Nous entrons dans l'avenir à reculons", a déclaré Paul Valéry. Cette constatation clôt une ère historique. Entre temps, l'homme s'est retourné et nous, hommes de la seconde moitié du XXe siècle, avançons vers le futur le dos tourné au passé. Il s'agit là d'un changement d'attitude radical dont on retrouve les effets dans toutes les activités humaines. La cause apparente de ce qu'on a pu appeler une mutation, réside vraisemblablement dans l'accélération de l'histoire, car comme le notait le père de la prospective : "Qui va vite doit avoir l'attention la plus éveillée . . . L'automobile qui parcourt à vive allure une région inconnue doit être munie de phares puissants. Rouler vite sans rien voir serait proprement une folie.(1)" La prise de conscience de Gaston Berger a gagné de nombreux esprits. Il ne'st que de relever le nombre d'ouvrages consacrés à la prospection, quand ce n'est à l'invention du futur, sans parler des recherches para-

psychologiques qui s'attaquent directement au potentiel mental du cerveau humain et nous proposent des hypothèses révolutionnaires... Nous traversons le mur du temps, ce qui restructure notre conscience et en dévoile à la fois l'être et le devenir. Cette traversée est ressentie profondément par de nombreux esprits, venus des horizons les plus divers. J'ai essayé, dans ce modeste article, de rassembler parmi tant d'ouvrages quelques signaux convergents et qui proposent à ceux qui ont des oreilles pour entendre des hypothèses qui seront peut-être la vérité de demain.

"Nous sommes une génération de cobayes." (Paul Morand)

La réflexion sémantique nous apprend que la valeur des mots change avec le temps. Non seulement le sens des mots subit la pression de l'évolution historique, mais des mots nouveaux surgissent tout au long de notre aventure, témoignant de façon irrécusable du niveau de conscience de notre fonctionnement mental. Dans cette perspective, notre cerveau apparaît comme un révélateur dont l'invention verbale fournit les pièces à conviction. Le champ sémantique constitue la matrice à partir de laquelle nous intégrons la réalité et pouvons, en retour, agir sur elle. Le temps se marque par des mots comme hier, aujourd'hui, demain, mais il s'agit là de bornes, de notations statiques. Le véritable agent verbal au service du facteur temps, c'est évidemment le verbe. Or, Pierre Bertaux(1) a constaté : "Ni les langues sémitiques, ni les langues indo-européennes ne connaissaient jadis la forme verbale qui sert aujourd'hui à exprimer le futur." En somme la conception du temps n'appréhendait alors qu'un contenu partiel, atrophié: le futur s'y trouvait bloqué au niveau d'un présent, figé par un passé tout puissant. Lié au rythme naturel des jours et des saisons, l'esprit de l'homme néolithique s'enferme dans des cycles de pensée, soumis à l'apparente régularité de sa vie quotidienne. C'est ce blocquage, profondément ressenti par Nietzsche, qui devait finir par se traduire en obsession du "retour éternel", obsession vertigineuse qui commence avec le cri : "Dieu est mort" et s'achève dans la folie : comme un disque enrayé, la conscience de Nietzsche avait perdu sa finalité, c'est-à-dire son essence... On sait que René Huyghes propose une hypothèse passionnante pour expliquer la mutation présente. Ce visionnaire croit que l'humanité est en train de passer du stade agraire à l'ère énergétique. Le bouleversement que représente ce passage est aussi considérable, aussi fondamental que celui du passage du paléolitihique (l'homme chasseur nomade) ou néolithique (l'homme agricole sédentaire). "Le génie humain est parvenu enfin au coeur de la matière, dans le secret de ses radiations, puis de son noyau ; l'explosion de l'atome dont la structure semblait à tout jamais insondable, déchaine des énergies sans mesure qui commencent à peine à être libérées et qui bouleverseront la vie jusque dans ses données les plus fondamentales. A la civilisation de la nature succède désormais la civilisation de l'énergie et une étape immense est franchie..."(2)

---

1. Gaston Berger : Phénoménologie du temps et prospective.

1. Pierre Bertaux : La mutation humaine.
2. René Huyghes : Les puissances de l'image.

L'art en fusion

Le fameux, le merveilleux "Oiseau" de Brancusi est choisi par Huyghes comme une sorte de colombe, annonciatrice des temps nouveaux : sa courbure exprime le nouveau langage mathématique et transmue un matériau statique en dynamisme vainqueur. Il est certain que les grands artistes sont des guetteurs qui lancent leurs oeuvres comme des sondes et qui recueillent au sein du devenir le sens profond de ce qui nous emporte. Lupasco(1) parle d'une "intuition qui s'avère dépasser aujourd'hui le champ du fait vital pour plonger dans la nature profonde même de la matière-énergie." Ce subtil penseur nous montre "l'espace (ou la simultanéité, on le sait aujourd'hui, de certains événements cérébraux engendrant la notion d'espace) et le temps (ou la succession des événements cérébraux engendrant la notion de temps), sur le plan purement psychique coexistent et interfèrent, s'inhibant l'un et l'autre, jusqu'à un certain degré, s'altérant réciproquement, mais ne pouvant se séparer comme dansl es opérations de perception du monde sensible, où l'espace apparait toujours indépendant du temps." A partir de cette fusion psychique de l'espace et du temps, Lupasco nous avertit qu'"il est faux de considérer la musique comme un art du temps, c'est un art comme tout art d'ailleurs — de la contradiction antagoniste de l'espace-temps : i l y a là une simultanéité, qui est comme l'espace musical . . ." Or, cet effet, le musicien Pierre Boulez entend "prospecter des espaces variables, à définitions mobiles . . ." Au coeur de la conscience moderne, l'espace et le temps échangent leur signification, s'ajustent à une vision fulgurante du réel, si bien que le compositeur d'aujourd'hui crée des champs sonores, alors que les arts de l'espace se veulent musique, énergie, tension, car, comme l'assure Paul Klee "l'espace aussi est une notion temporelle." Nous asssistons pour cette raison à l'éclatement des vieilles structures, à la danse éperdue des sons et des couleurs que le génie de l'art moderne puise dans le bondissement même de notre mutation. "L'accidentel tend à passer au rang d'essence", nous avertit le lucide Klee. Un ordre se défait, un nouvel ordre va naître, c'est le cri profond de l'art moderne. Cet ordre qui se défait reste encore inscrit dans les neurones de nos cerveaux. Il y a des interconnexions qu'il faut modifier, afin de pouvoir appréhender l'inconnu qui frappe à la porte. Deux exemples illustrent fort bien cette distorsion de la perception du réel qu'il s'agit d'opérer. Pour aller au-delà de la perspective qui préside depuis la Renaissance à l'acte de peindre, Paul Klee — son journal en fait foi — s'astreignait à faire des études à partir d'observations à la jumelle, à la loupe et au microscope, imposant ainsi à sa vision des choses des normes différentes. De son côté, Jean Dubuffet a passé de longues heures — c'est René Huygues qui rapporte le fait — devant les dessins et les tableaux de malades mentaux, exposés à Sainte-Anne . . . Aussi les oeuvres de Klee et de Dubuffet commencent par désorienter nos habitudes mentales. Tout créateur moderne passe pour un fumiste, voire pour un déséquilibré . . . "La raison fondamentale pour laquelle les productions de l'art moderne heurtent le goût de beaucoup de nos contemporains, explique Pierre Francastel,(1) c'est que ceux-ci continuent à chercher dans le passé leurs échelles de valeurs." Or c'est

1. Lupasco : Science et art abstrait.

précisément d'un renouvellement des valeurs que Klee comme Dubuffet entendent nous proposer des signes tangibles. La fonction de l'art, tel que la définit précisément Francastel, ne laisse aucun doute à ce sujet : "Comme tous les langages, l'art vise à l'organisation et à la description du champ perceptif de l'humanité. Cette organisation est active, elle implique non pas la reconnaissance, mais la création de valeurs."(1) La fusion du temps et de l'espace qui caractérise la créativité contemporaine a donc un sens prophétique : elle forge les tables de lois du monde qui naît et qui se place de toute évidence sous le règne d'un dynamisme conquérant.

La science oblitéré

Le pouvoir toujours croissant que l'homme exerce sur la nature, modifie sa notion du temps. Ce que l'art exprime symboliquement, la science le cerne mathématiquement, si bien que "la logique contemporaine a besoin de réformes psychologiques.(2" Nous savons construire des oscilloscopes, capables d'enregistrer le milliardième de seconde. Un milliardième... un laps de temps... une longueur de temps. Toute mesure, nous, enfants d'Einstein, nous le savons, est frappée de relativité. "Exorcisé par la théorie de la relativité restreinte, le Temps universel est mort. Toutes les particules de la nature se sont partagées ses dépouilles, chacune recevant en héritage un Temps qui lui est propre et dont l'écoulement peut être dilaté ou contracté selon

1. Pierre Francastel : **La réalité figurative.**

2. Gaston Bachelard : **La philosophie du non.**

que la vitesse de cette particule augmente ou diminue... Pour la première fois dans son histoire l'humanité va pouvoir édifier une véritable chronotechnique et réussir à modifier le Temps des choses, qui est aussi celui des hommes. La découverte du feu, l'invention de l'écriture, ne sont peut-être pas plus importantes."(1) Nous sommes là au point de convergence de la conscience contemporaine : le temps s'y engouffre sous forme de devenir quantique. Notre cerveau perçoit un seuil de l'effort phénoménologique. Bachelard estime qu'il existe "différents niveaux temporels." Il installe dans le creuset de la conscience une rose des vents qui différencie temps horizontal et temps vertical. Or c'est le temps horizontal qui s'insère dans le continuum espace-temps objectif que contrôle l'oscilloscope. Seul le temps horizontal est mesurable : nous le percevons courbe et fini. Riemann avait forgé la clef géométrique avec laquelle Einstein a pu rationnaliser l'univers des photons qui nous engendre. C'est un univers spécifique. Il nous impose sa causalité, son entropie, son caractère quantique, son principe d'incertitude... L'intersection entre ce monde et nos instruments de mesure au niveau infinitésimal place l'homme devant une impossibilité physique : nous ne pouvons pas aller au-delà et l'efforts cientifique semble parvenu à son extrême limite. Mais le fonctionnement de notre cerveau n'est pas uniquement lié à la perception horizontale du temps : le temps vertical — qui est illimité — confère à l'homme sa véritable essence en nous ouvrant à la polarisation et à la transcendance de l'infini. C'est très précisément à l'intersection des deux temps que naît la conscience dont notre cerveau tire son pouvoir d'in-

1. Le Lionnais : **Le Temps.**

tégration convertisseur : si nous étions réduits à l'horizontalité, c-à-d au continuum physique espace-temps, notre cerveau ne serait qu'un simple appareil enregistreur, un ordinateur et notre conscience, un épiphénomèene, sans pouvoir sur l'univers, donc sans liberté. L'irruption du temps vertical oriente le déternisme cosmique en complétant le principe de causalité par celui de finalité. Ce qui autorise O. Costa de Beauregard de conclure: "Quant à l'Univers, qui semble à plusieurs théorociens émaner d'une fantastique explosion de causalité, pourquoi peut-être ne finirait-il pas dans une gigantesque implosion de finalité ?"(1) Voici la question que doit se poser le Hamlet du XXe siècle. Le dynamisme de cette implosion devrait provoquer l'intégration du temps vertical et déclancher le foudroiement de l'intuition qui permettra la saisie précognitive de l'avenir : la causalité indéterminée des physiciens sera dépassée et induite en finalité ... Et l'Homme découvrira que sa vie est Destin. La prise en charge par le cerveau de ce Destin implique une refonte totale du réseau cognitif que nos 14 milliards de neurones ont organisé au cours des millénaires écoulés. Déjà certains signes peuvent s'interpréter en faveur de pareille refonte. Ainsi Henri Prat dans sa "Métamorphose explosive" signale que l'homme ne s'est éveillée à la dimesion verticale que tout récemment ; le premier alpiniste remonte à 1750. De son côté, Junger insiste dans le "mur du temps" sur l'érection, en 1752, du premier paratonnerre. Deux siècles à peine et déjà, nous lançons tout droit vers le ciel nos engins cosmiques. Une nouvelle manière de concevoir le continuum se concrétise adns les fusées à tête chercheuse. Par ailleurs, Prat introduit la notion d'"Aura", laquelle dynamise de façon remarquable sa démarche phénoménologique ... Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir Costa de Beauregard en arriver à la conviction que "l'univers matériel étudié par la physique n'est pas tout de l'univers, mais qu'il masque, démontre et laisse entrevoir l'existence d'un autre univers bien plus primordial, de nature psychique, dont il serait comme la doublure", ce qui l'amène à envisager le remplacement de la conception causale, liée à une perception aliénante par une vision finaliste, jaillissant de l'infini vertical. Un autre physicien, Jean Charon,(1) tente de "se forger une structure de pensée offrant un "recul" par rapport à l'ensemble de la connaissance". Dans cette optique, tout notre savoir, tout notre système rationnel se transforme en mirage horizontal qui voile le Réel, dressé au coeur de l'Etre et permettant à l'homme debout d'intégrer le chant des galaxies pour en tirer un hymne métaphysique.

1. O. Costa de Beauregard : Le second principe de la science du temps.

Le troisième oeil

Le "Matin des magaciens"(2) peut être considéré comme une salve d'avertissements. Cet énorme pavé charrie dans ses pages le meilleur et le pire. Peu importe : c'est un déluge qui emporte sur son passage les derniers barrages rationalistes. Toute l'entreprise "Planète" — dont le succès est comparable à celui de l'Encyclopédie Diderot — contribue à la restructuration du

1. Jean Charon : L'être et le verbe.

2. de Louis Pauwels et Jacques Bergier.

pouvoir mental de l'homme moderne en lui apportant une information "différente"... En particulier, toutes les recherches parapsychologiques vont jouer un rôle déterminant dans l'adaptation du cerveau aux exigences de l'ère énergétique." Notre entendement n'est sûr que d'une chose : c'est qu'il manie des images, des représentations qui dépendent de l'imagination humaine et de ses conditionnements temporels et spatiaux, et qui ne sont par conséquent transformées de multiples façons au cours de leur histoire millénaire. Il est hors de doute que ces images reposent sur quelque chose de transcendant par rapport à la conscience...(1) Les travaux comme ceux de J. B. Rhine, R. Warcollier, W. H. C. Tenhaëff, pour n'en citer que quelques-uns, permettent l'approfondissement de l'analyse des conditionnements dont Jung fait état en abordant, par exemple, froidement, des phénomènes comme les prémonitions. Voici, en résumé, une expérience, conduite sous la direction de Tenhaëff, directeur de l'Institut de Parapsychologie de l'Université d'Etat d'Utretcht (Pays-Bas). Le 6 janvier 1957, Tenhaëff convoque le voyant Gérard Croiset et lui montre une vaste pièce de l'Institut dans laquelle sont disposées 30 chaises numérotées de 1 à 30. Il demande au voyant s'il pouvait lui donner le signalement de la personne qui occupera le 1er février prochain la chaise No 9, cette personne faisant partie d'un groupe de trente personnes, convoquées par une tierce personne, en dehors du contrôle du professeur, pour la date choisie. Je passe sur les détails de l'organisation, détails que le lecteur intéressé pourra trouvé dans le No 4 de Planète : ils assurent un maximum de garantie scientifique à l'expérience. Croiset non seulement se met immédiatement à décrire la personne au physique et au moral, mais il en donne un schème temporel dans lequel sont spécifiés des faits ayant trait à cette personne soit avant ce 6 janvier, soit durant la période comprise entre le 6 janvier et le 1er février... Le 1er février les trente personnes convoquées se présentent, on leur remet une copie des détails annoncés par Croiset, on procède au tirage au sort des numéros et les trente personnes rejoignent leur chaise respective. La dame qui occupe la chaise No 9 correspond point par point au portrait et au schéma. Cette expérience, que d'aucuns récusent sans doute, établit deux choses : la première, c'est qu'il existe au moins un cerveau, capable de capter la durée horizontale en dehors du champ étroit du présent ; la deuxième, c'est que cette durée préexiste ou semble préexister. Placé devant ce viol du moi libre, la raison se rebiffe. Qu'est-ce que le temps ? Qu'est-ce que le moi? L'ingénieur John W. Dunne,(1) à partir d'observations sur le rêve, contenant des fragments d'avenir, a élaboré une hypothèse sérielle sur le temps. Un autre anglais, J. B. Priestley, dramaturge fêté, est fasciné par ce problème. Il a démontré(2) tout le "panorama quatridimensionnel" de son concitoyen pour en marquer l'insuffisance. Lui-même propose une explication des plus séduisantes : nous vivons dans trois temps, chacun ayant une source propre : le temps UN, alimenté par notre champ de conscience, le temps DEUX, du ressort de l'inconscience

1. G.G. Jung : Réponse à Job.

1. John W. Dunne : Le temps et le rêve.

2. J.B. Priestley : L'homme et le temps.

et enfin, le temps TROIS, privilège transcendant.

Beaucoup de philosophes se cassent les dents sur le temps. Notre moi, instrument de haute précision, nous impose ses limites, qui sont celles du présent, comme l'a établi Bachelard dans son "Intuition de l'instant". Intégrer le futur suppose l'éclatement du moi, du moins temporairement, éclatement qui s'accompagnait d'une syntonisation du cerveau avec les ondes du futur, ou plus exactement des ondes d'une durée englobant passé et futur . . . Nous retrouvons là le seuil qui arrête la physique quantique, et cette fois non pas au noyau du devenir quantique, mais au coeur de la conscience ellemême. Toutefois, au niveau du moi on peut peut-être imaginer l'action polarisante du temps vertical, provoquant les bonds vers l'avenir et dictant les gestes qui accompliront cet avenir. Henri Prat envisage dans sa "métamorphose explosive" une autre hypothèse et embraye l'homme-individu dans des êtres collectifs : "L'être collectif réalisé est dès lors plus puissant, plus efficace que l'individu isolé ; il opère sur un plan plus élevé, ce qui se manifeste, entre autres indices, par une maitrise du facteur temps inaccessible à un homme seul." Ce transfert de l'individuel au collectif a frappé d'autres observateurs. Ainsi le biologiste P. Morand écrit à son ami H. Laborit :(1) "En réalité, on a l'impression que c'est la collectivité et non l'individu qui acquiert la liberté." Et Laborit abonde dans sons sens : "Il est clair que l'avenir de l'homme est dans la réalisation d'un individu social à l'échelle mondiale." Cette collectivisation fait l'objet de l'un des chapitres les plus passionnants de la "mutation humaine" de Bertaux. On y apprend qu'il existe des effets grégarigènes de l'urbanisation qui vont jusqu'à modifier le développement endocrinien. Il est notoire que l'âge de la puberté a baissé de façon sensible en Occident, ce qui confirme la thèse de Bertaux. Il est probable que l'intégration du temps se trouve affectée par ce processus, si bien que la parapsychologie et la démographie conjuguent leurs effets pour accoucher d'un homme nouveau.

Une planète planifiée :

Chaque été, la puissante cité de New York porte témoignage : ses robinets d'eau ne coulent plus. Cette situation doit nous sensibiliser au fait brutal que les rapports de l'homme avec la nature n'ont pas un caractère illimité. Des experts calculent que peu après l'an 2,000, la consommation d'eau, compte tenu du taux de croissance actuel, dépassera le total des ressources. Si bien que l'UNESCO organise actuellement une "Décennie de l'eau" pour tenter une coordination des efforts à l'échelle planétaire. Dennis Gabor(2), de son côté, en arrive à la conclusion que "dans moins d'un demi-siècle, l'humanité devra faire face à un manque de minéraux, qui ne saurait être comblé par notre actuelle technique." Le même signale que "tous les gisements d'uranium connus seraient à peine suffisants pour fournir pendant deux cents ans l'énergie électrique utilisée actuellement dans le monde." Or la voracité de l'homme énergétique semble insatiable.

1. P. Morand et H. Laborit : Les destins de la vie et de l'homme.

2. Dennis Gabor : Inventons le futur.

Mais l'avertissement le plus grave nous vient de l'agronome et économiste français René Dumont, qui prévoit la famine mondiale pour 1980. Dans à peine 14 ans ! Pour étayer sa prévision, Dumont affirme qu'en 1959 s'est produit un phénomène décisif : le taux de croissance de la production alimentaire a été dépassé par la courbe d'accroissement démographique. On sait maintenant qu'il existe une limite de croissance de la production alimentaire. Elle se situe autour de 2%. Ces deux pour cent finiront par imposer leur cadence à la croissance démographique. Tous ces chiffres, toutes ces prospections acculent l'homme à la nécessité de mettre fin à l'évolution anarchique dont l'humanité a été le jouet depuis son apparition. "Nous nous sommes aperçus depuis peu, avoue le géographe Jean Labasse(1), que nous puisions à pleines mains dans ce capital inextensible qu'est la terre après avoir vécu pendant des millénaires sur ses intérêts." C'est à partir de cette prise de conscience planétaire que l'intégration du facteur temps dans l'organisation économique du globe s'avère de toute première nécessité. La régulation de l'économie mondiale va devenir la seule chance de survie de l'homme. Les efforts de planification, très empiriques, étroitement nationaux, entrepris à droite et à gauche, devront forcément être harmonisés en fonction des ressources disponibles et de leur taux d'usure à l'échelle planétaire, ce qui éliminera aussi bien le gaspillage capitaliste que le rideau idéologique du marxisme. Il existe un équilibre biologique fondamental que l'homme ne pourra maîtriser qu'en recourant à cette "chronotechnique" dont parle Le Lionnais. Dans cette perspective, le futur acquiert un pouvoir de coordination finalisant. La cybernétique nous propose déjà un moyen technique, susceptible d'avancer la solution de ce problème. L'ordinateur est capable de transformer du savoir en connaissance, et ceci à une vitesse supérieure à celle du cerveau humain. Mais seul le cerveau de l'homme peut finaliser cette connaissance en lui prescrivant le salut de l'humanité. "L'homme, debout dans son costume de lumière, tel le matador dans l'arène, se trouve en face du monstre qu'il a lui-même déchaîné : la puissance illimitée des forces naturelles. La minute de vérité a commencé : comprendre ou périr ? Un faux pas, une fausse manoeuvre et c'est la fin. Mais, cette fois, le champion ne risque pas une seule tête. Dans cette corrida de l'humanité avec les forces cosmiques, ce sont tous les spectateurs, au nombre de plus de trois milliards, qui jouent leur destin et périrons ensemble s'ils ne savent à temps comprendre et se réconcilier."(2)

Les mirabelles des Enzies

"On trouve une remarquable image de cet état dans Sindbad le Marin. Les voyageurs ont débarqué sur une île, dont les sources et les arbres fruitiers font leur joie. Les uns vont sur les rivages, les autres lavent leurs vêtements, d'autres encore cuisent leur repas. Ils ne devinent pas que cette île est un monstrueux poisson qui s'est si longtemps reposé dans l'Océan

---

1. Jean Labasse : L'organisation de l'espace.

2. Henri Prat : La métamorphose explosive.

que des arbres ont poussé sur son dos ; à présent, inquiété par le feu, il commence à bouger, et puis il plonge à l'abîme. L'image est profonde, parce qu'elle relie causalement l'activité humaine et le mouvement cosmique. On sait que nos astrologues sont également d'avis que l'ère du poisson s'écoule, et le feu non plus ne fait pas défaut. L'homme s'y fait cuire plus d'une soupe." (1) Je lisais ces lignes il y a trois ans tout près des Eyzies et j'avais l'étrange sentiment que l'homme de Cromagnon souriait par-dessus mon épaule. Un soleil éclatant irriguait la paix verte qui m'entourait. Les abeilles butinaient la même sève que la terre leur offre depuis la préhistoire. Et moi, je butinais le temps, le même temps qui dressa mon ancêtre devant les parois de la caverne toute proche. *"Que ces oeuvres nous parlent comme des images "modernes", ce n'est pas un hasard. Il est tout aussi peu fortuit que nous les ayons découvertes aujourd'hui précisément, alors qu'elles étaient accessibles depuis des millénaires. Elles passaient encore pour non authentiques, alors qu'elles étaient depuis peu de temps découvertes, en d'autres termes, les yeux manquaient pour les voir.*

La question : "Pourquoi maintenant précisément ?" est fort instructive. Elle nous mène à la cassure. Du versant de cette faille qui nous est connue, on pourrait peut-être dire que notre être historique y a atteint à présent le plus haut degré de concentration, de passion à la fois téméraire et consciente, qui nous pousse aux frontières du temps et de l'espace, dans les cavernes, dans les tombeaux, dans les entrailles de la terre et les grottes des profondeurs marines, dansl es hauteurs et les abîmes cosmiques.

Assurément, c'est là un côté, le versant de nous connu de cette faille, avec ce qu'il nous apprend. L'autre question, la voici : cette nouvelle aventure qui bondit par-delà toute expérience n'est-elle pas déjà le signe que nous avons abandonné désormais le champ de l'Histoire, et voyons, découvrons du nouveau parce que notre démon, notre être historique, nous a abandonnés ? L'Amérique déjà ne pouvait être découverte qu'après que la vieille Europe, le moyen âge eut sombré en l'homme.

Il faut qu'à l'intérieur de nous les colonnes d'Hercule s'effondrent, avant que les nouvelles Hespérides ne surgissent. Et d'autres questions ici s'imposent. Bien des choses obligent à penser que le départ de l'Histoire sera plus radical et plus lourd de conséquences que ne le fut celui du mythe. Cela donne à croire qu'un cycle plus considérable encore prend fin. L'homme ne devra-t-il pas sacrifier plus encore qu'à ce premier changement, devra-t-il, pour finir, sacrifier sa qualité même d'homme ?"(1

Je refermai le livre de Jünger pour aller cueillir quelques succulentes mirabelles. J'en offris une poignée à l'homme de Cromagnon. Dansu le ciel, un épervier faisait des ronds. Quelle proie guettait-il ? Quel temps nous guette ?

Témoins cités : B. Bachelard, P. Valéry, G. Berger, Paul Morand (écrivain), P. Bertaux, Nietzsche, R. Huyghes, Brancusi, Lupasco, P.

---

1. E. Jünger : Le mur du temps.

1. Ernst Jünger : Le mur du temps.

Boulez, P. Klee, Dubuffet, P. Francastel, Einstein, Le Lionnais, O. Costa de Beauregard, H. Prat, J. Charon, L. Pauwels et J. Bergier, C. G. Jung, Tenhaëff, Croiset, J. W. Dunne, JB. Priestlsy, P. Morand (biologiste) et H. Laborit, Dennis Gabor, R. Dumont, J. Lacasse, E. Jünger, l'homme de Cromagnon, des abeilles et un épervier.

CAHIER OUVERT

Le nationalisme change de visage

Naim KATTAN

Le nationalisme est un mot à forte charge émotive. On le prononce rarement sur un ton où il n'y a ni exaltation ni prévention. Dès qu'on le considère comme une fin en soi et non comme un instrument, un moteur, le nationalisme se nourrit de sa propre substance et peut facilement être stérile quand il ne devient pas destructeur. Quand les hommes politiques ne parviennent pas à le contrôler ou à l'exploiter, ils le redoutent. Les tenants des doctrines et des idéologies n'arrivent pas à en faire un instrument docile, car son caractère irrationnel le rend incontrôlable.

Au dix-neuvième siècle, certains philosophes, notamment en Allemagne, ont essayé de remplacer le sentiment religieux par le nationalisme. La foi n'était plus en un au-delà, en une force transcendante, mais en la nation, symbole et concrétisation des sentiments collectifs. La personne trouvait son expression dans la collectivité qui était considérée comme l'extension de soi. Ce nationalisme se trouve à la base de certains totalitarismes contemporains. Puisque la collectivité est l'expression de

l'individu, puisque la personne se fond dans la nation, l'expression de la liberté individuelle ne peut s'effectuer qu'à travers la nation. Les libertés collectives et les libertés individuelles se confondent, et l'individu qui réclame une liberté différente de celle de l'ensemble, qui fait entendre une voix discordante est stigmatisé et ravalé au rôle de traître.

Certes, ce ne sont pas les philosophes, et je songe particulièrement à Fichte et à Schleiermacher, qui se sont abaissés à de telles simplifications, mais ce sont des politiciens qui ont su manier certaines idées et en faire des armes pour accéder au pouvoir. De plus, le sentiment nationaliste, — croyance en une nation qui serait l'extension de soi et qui détiendrait, par conséquent, la vérité, — conduit à la volonté de domination. Bien sûr, de tels sentiments ne dépasseraient pas les limites de petits cénacles marginaux et ne seraient pas connus par d'autres personnes en dehors des membres de certaines sectes si les conditions sociales et économiques ne les rendaient utiles.

Quelle meilleure incitation aux soldats européens qui vont envahir l'Afrique et l'Asie d'accepter les sacrifices et la mort que la conviction d'apporter la vérité occidentale à un Orient endormi. Et quand cet Orient s'est réveillé, c'est ce même nationalisme emprunté dans ses concepts et ses doctrines à l'Europe du dix-neuvième siècle qui sert d'arme de libération et d'affranchissement.

Les communistes n'ont jamais pu juguler cette force. Leurs définitions idéologiques se sont toujours heurtées à la réalité. L'appel aux prolétaires de tous les pays de s'unir n'a pas fait oublier aux Européens de l'Est leurs luttes séculaires et l'envahissement de leur pays par l'Armée Rouge, ni amoindri la marge dans l'évolution économique et sociale entre la Chine et la Russie.

Malgré les leçons données par Staline dans ses écrits sur le nationalisme, les opposants, ceux qui mettaient leur sentiment nationaliste au-dessus d'une doctrine unificatrice, n'ont jamais pu être réduits au silence. Nombreux sont les écrivains qui louent une longue tradition britannique pragmatrice qui a mis les intérêts et les libertés de l'individu au-dessus de la doctrine et qui n'a jamais reconnu que la nation est

l'expression suprême de la personne. Pourtant, le nationalisme britannique non explicité sur le plan de la doctrine n'en est pas moins réel. Il s'est exprimé avec la force des armes non seulement dans les colonies d'Asie et d'Afrique mais aussi à l'intérieur des Iles britanniques elles-mêmes.

Les nationalismes colonialiste et anti-colonialiste furent les moteurs de deux phases de l'histoire contemporaine. Les pays d'Afrique et d'Asie qui ont accédé à l'indépendance n'arrivent pas à harnacher le sentiment nationaliste qui les a unis dans la lutte contre les puissances de domination occidentale pour qu'il serve à la construction de nouvelles sociétés. Car ce sentiment qui anime des mouvements sociaux et politiques et qui inspire des révolutions et des bouleversements ne suit pas forcément la cadence des changements économiques et sociaux.

On trouve encore aujourd'hui, par exemple, avec une persistance tenace, des vestiges d'un nationalisme du dix-neuvième siècle et ceci dans des pays européens qui ont éprouvé les désastres de deux guerres et qui ont entendu les clameurs les plus contradictoires.

Nous vivons à l'époque de la révolution techonologique. Les moyens de communication de masse rapprochent les pays, raccourcissent les distances et font tomber les frontières. Tout converge pour uniformiser les manières de vie, les coutumes, voire la pensée. On voit partout surgir, sous des formes tout à fait nouvelles, des nationalismes longtemps endormis. Des minorités qui, durant des siècles, ont accepté de vivre à l'ombre d'une majorité qui ne leur reconnaissait pas de droit à l'autonomie culturelle, se réveillent et réclament plus fortement que jamais la liberté d'une expression culturelle collective.

Indépendamment des régimes politiques et de circonstances historiques, on assiste à la renaissance des nationalismes à une époque où les hommes ont tout le loisir de ne pas être différents. Qu'il s'agisse des Kurdes en Irak, des Catalus en Espagne et des Juifs en URSS, des cultures minoritaires proclament leur droit à la vie. Paradoxalement, ce sont les mêmes moyens techniques qui rapprochent les peuples et permettent aux hommes de tous les pays de se connaître et de se rencontrer,

qui donnent les moyens matériels aux minorités culturelles de renaître et de subsister. Il y a là un élément d'équilibre et de santé.

Pour contrecarrer l'action de la technologie qui peut conduire au conformisme et à la disparition des diversités, la remontée à la surface de particularismes oubliés redonne l'espoir d'une humanité qui ne perdra pas sa richesse intellectuelle et spirituelle en se développant matériellement.

Au Canada, le nationalisme change aussi de visage. Il ne s'agit pas seulement du Québec. Canadiens-anglais et Canadiens-français, par des voies différentes, doivent bâtir un pays. Adossé à la frontière américaine, le Canada ne peut élever des cloisons pour empêcher la pénétration des coutumes et de la manière de vie de nos voisins. Les Canadiens-anglais ont-ils la volonté de conserver l'autonomie culturelle du pays ? Disposent-ils des moyens matériels pour y arriver ? C'est le grand point d'interrogation dont dépend l'avenir du pays.

En ce qui concerne plus particulièrement le Québec, la même question se pose avec autant d'acuité. On peut lancer des mots d'ordre, promulguer des lois pour protéger l'avenir d'une culture mais l'on sait, et l'histoire est là pour le prouver, qu'on ne peut sauvegarder un héritage culturel par de simples mesures de protection. Il faut qu'une volonté unanime inspire toute la collectivité pour que sa culture ne soit pas minée de l'intérieur. Il faut pour cela que cette culture dispose de moyens matériels pour subsister et s'épanouir.

Et c'est là que les problèmes économiques prennent toute leur signification. Il importe de faire une distinction entre la promotion sociale et économique d'un groupe humain et l'épanouissement d'un particularisme culturel. Il est normal qu'un membre d'un groupe social défavorisé économiquement et socialement, en raison de sa langue et de sa culture, veuille redresser la situation et obtenir un traitement d'égalité. Cependant, si la promotion sociale et économique n'a pour but que la défense d'une justice sociale et d'une égalité élémentaires, il n'y aurait là aucune garantie d'une sauvegarde culturelle. Des groupes humains peuvent utiliser leur particularisme comme un instrument pour uni-

fier leur action, pour se constituer en force de pression et obtenir justice sans que pour cela, le but ultime soit la préservation d'un héritage culturel.

Pour donner une signification et raison d'être à des revendications économiques et sociales légitimes, les Québécois peuvent tendre à un but plus général : l'épanouissement d'une culture.

Le nationalisme acquerra, dans une telle perspective, tout son sens. Force motrice d'un groupe qui se développe économiquement et socialement, il sera en même temps l'instrument qui permet à ce groupe de conserver son particularisme. Pour le Canadien de langue française, il s'agit là d'une condition indispensable pour qu'il puisse participer à la civilisation humaine.

Qu'on l'exalte ou qu'on le récuse, le nationalisme n'en demeure pas moins une réalité. Il faut savoir en contrôler la force au lieu de se laisser mener par elle. Convaincus que les particularismes culturels sont des éléments essentiels pour la construction de la civilisation technologique, les Canadiens de langue française qui sauront préserver leur culture et la développer pourront participer pleinement à la vie de notre époque.

●

La grève des hôpitaux

La fin du monde à papa

Jean PELLERIN

Après la grève des Postes et celle des employés des ports du Saint-Laurent, la grève des hôpitaux amène tout le monde à se poser des questions fort graves. Les journaux sont remplis de propos alarmistes. Les Anglophones — légalistes avant tout — font appel à l'action gouvernementale et à la loi. Les Francophones — plutôt portés vers le paternalisme — font de la morale et du sentiment. Légalistes et paternalistes font chorus pour bien marquer leur indignation.

La *Gazette* de Montréal se retranche farouchement sur des positions légalistes. Il n'est guère de grèves au cours desquelles ce journal n'ait demandé au gouverne-
gouvernement ne devrait jamais
ment de sévir. Pour la *Gazette*, le
permettre que des grèves éclatent dans des secteurs comme celui des Postes, des employés des ports ou des employés d'hôpitaux, et l'argument qui veut que l'intervention gouvernementale soit limitée afin que soit sauvegardé le principe de la libre convention collective ne commande aucun respect, au dire des sérieux éditorialistes de la rue St-Antoine (cf *Gazette*, 15 juin 1966).

Légalisme anglophone

Parlant de la grève des hôpitaux, le même journal écrivait : "*la question fondamentale qui se pose désormais n'est pas de savoir si 32,000 syndiqués obtiendront une augmentation de salaire, ou si encore l'administration de l'une ou de plusieurs hôpitaux devra modi-*

fier sa politique des promotions. La question fondamentale qui se pose est de savoir si, oui ou non, les lois de la Province seront respectées." (Gazette, 26 juillet 1966)

Au moment où l'éditorialiste écrivait ces lignes, le gouvernement de Québec avait pris des injonctions enjoignant quinze des 139 hôpitaux en grève à reprendre immédiatement le travail en raison de la situation critique créée dans leur établissement respectif. Les grévistes de ces hôpitaux, tout comme, avant eux, les débardeurs, refusèrent d'obtempérer à l'injonction. L'éditorialiste en déduit : *"Au fur et à mesure que se développent les événements, on aura bientôt affaire à une confrontation entre le nouveau gouvernement d'Union nationale et une section militante du mouvement ouvrier au Québec. Si l'on permet qu'une pareille chose se produise, les conséquences, non seulement pour les relations entre le monde du travail et l'Etat, mais pour la province en général, pourraient se révéler extrêmement sérieuses." (Gazette, id.)*

Non seulement la confrontation a eu lieu, mais le gouvernement a discrètement laissé tomber le point de vue du "patronat" et s'est rallié à l'essentiel des thèses syndicales. M. Johnson a eu recours à la loi des hôpitaux et a ordonné la mise en tutelle de 119 d'entre eux, conformément à une suggestion que lui avait faite le président général de la CSN. Nouvelle levée de boucliers de la part de certains éditorialistes.

Paternalisme francophone

Le directeur du *Devoir* (VIII-2-66) se demande ce qui a bien pu amener M. Johnson *"à troquer, d'un coup de plume, certains droits de la direction des hôpitaux pour les concessions monétaires que les dirigeants syndicaux offraient en retour"*. Selon Claude Ryan, le gouvernement avait le choix entre deux modes d'action: *"Il pouvait, par le recours de la Législature, imposer aux deux parties en présence une formule d'arbitrage exécutoire. Il pouvait aussi, par un geste d'autorité inusité, mettre les hôpitaux à genoux en leur imposant de force un règlement dont ceux-ci ne voulaient point. De ces deux méthodes, c'est la seconde qui a été retenue par le gouvernement."*

C'est un fait que, durant tout le conflit, le gouvernement a maintenu une attitude ambiguë. Au début de la grève, tout semblait indiquer que M. Johnson reconnaissait les administrateurs d'hôpitaux comme des personnes juridiques responsables. Il observait un rigoureux silence, affaire de ne pas nuire aux négociations, expliquait-il. A la fin de la grève : volte-face absolue. **Le premier ministre pose un geste catégorique qui équivaut à une injonction, dirigée, cette fois, contre les administrateurs.** Le *Devoir* s'étonne. *"Peut-on concevoir, dit-il, qu'au moment le plus aigu d'une négociation extrêmement critique, le gouvernement décide de se substituer directement à la partie patronale reconnue et de priver ainsi celle-ci de tous ses droits ordinaires?"* (Devoir, id.)

Reconnaissons que la question est fort pertinente. Mais c'est une question à laquelle syndiqués et patrons peuvent apporter une réponse diamétralement opposée. Sans vouloir être cynique, disons que le premier ministre n'avait pas le choix. Il s'est rangé du côté du plus fort, c'est-à-dire du côté des 32,500 syndiqués. Entre enlever à cette masse son droit de grève et mettre en

tutelle un patronat que des gens sérieux ont qualifié de "fantôme", le premier ministre a choisi la deuxième voie. On le comprend.

Le Devoir apporte même une explication : *"l'incompétence notoire ou l'individualisme extrême des dirigeants d'hôpitaux. Il se peut que ces vices existent chez les administrateurs d'hôpitaux : l'enquête générale annoncée par M. Johnson pourra, au besoin, en faire un jour la preuve".* (Devoir, id.)

Est-ce tellement nécessaire ?

Les patrons voulaient la grève?

Des personnes en autorité admettent que des administrateurs de certains hôpitaux se sont montrés irresponsables. *"Je pense,* disait M. Marcel Pepin, à l'issue du conflit des hôpitaux, *qu'il ne fait plus de doute, dans l'esprit de qui que ce soit, que les institutions hospitalières ont préféré se préparer pour un long conflit alors que les syndiqués tentaient tout pour négocier. Tous les journaux, postes de télévision et de radio, ont répété à satiété les déclarations patronales sur leurs préparatifs de grève et sur leur capacité de tenir longtemps."*

"Le directeur d'un grand hôpital psychiatrique, poursuit le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN),*a parlé d'expérience "enrichissante" alors que le ministère de la Santé, par ses porte-parole, s'est vanté de sa participation aux préparatifs des institutions...* On voit *maintenant,* de conclure M. Pepin, *le caractère irréel, fantaisiste et irresponsable de ces déclarations et de bien d'autres."* (Cf *La Presse*, VIII-4-66).

Si certains administrateurs se sont montrés irresponsables, d'autres ont su faire preuve de lucidité. L'un d'eux ne craint pas de dire que *"pour une dizaine d'hôpitaux qui ont exagéré, nous faisons face aujourd'hui à des revendications syndicales qui semblent, à première vue, exagérées, mais que nous arrivons à comprendre, quand on entend des explications".* (Cf La Presse, VII-22-66)

La charité coûtait trop cher

Mais pourquoi chercher un bouc émissaire ? Durant des années, les hôpitaux se sont apparentés à des institutions de charité. Des religieux et religieuses y ont dépensé, sans compter leur dévouement. Ceux qui avaient des sous payaient beaucoup, ceux qui n'en avaient pas ne payaient rien du tout. La plupart, cependant, s'efforçaient de ne pas avoir à recourir aux services de ces entreprises de charité qui ont fini, au hasard de la générosité de "ceux qui avaient des sous", par coûter fort cher. Si cher qu'il a fallu une formule "socialiste" pour corriger les excès de cette charité-là.

C'était l'époque héroïque. L'évolution de la pensée sociale dans l'esprit des masses est en train de rendre caduques la plupart des structures du passé. Face au socialisme, l'"hiérarchisme" répugne. Enfin démocratisées, les masses savent mieux voir où loge la morale d'une société vraiment civilisée. Ainsi, ils savent que tous les citoyens d'une collectivité sont susceptibles d'être malades un jour ou l'autre. Cette fatalité leur donne droit à l'hospitalisation et aux services santé, quelles que soient leurs ressources pécuniaires. Ce droit à l'hospitalisation et aux soins médicaux est censé être protégé par l'Etat, porte-parole autorisé de toute la collectivité. C'est donc à l'Etat qu'il faut désormais demander des comptes.

La révolution trop tranquille

Même si "*gouverner, c'est prévoir*", l'Etat québécois, à peine sorti d'une longue léthargie, n'a pas su "*prévoir*" tout ce que la "*révolution tranquille*" allait déclencher. Rappelons brièvement ce qui s'est passé dans le domaine hospitalier.

L'Etat aurait dû se rendre compte que les effectifs syndicaux allaient progressant au fur et à mesure que s'accentuait la démocratisation des masses. En 1960, on ne comptait, au Québec, que 11,218 syndiqués d'hôpitaux. L'Etat instituait — et c'est tout à son honneur — l'assurance hospitalisation, en 1961. Dès 1962, le nombre des syndiqués d'hôpitaux passait à 19,769. Aujourd'hui, les chiffres les plus conservateurs indiquent qu'il y a 41,000 syndiqués, soit les deux tiers du personnel hospitalier, estimé à 65,000 au total.

Cet accroissement des effectifs syndicaux a permis à la CSN de forcer la main du gouvernement, et de l'amener, dès 1964, à s'asseoir à la table des négociations. Les syndiqués en général sont gens qui n'aiment guère qu'on leur raconte des histoires. Ils savent fort bien que les administrations hospitalières ne jouissent plus d'aucun pouvoir, le dernier budget provincial indiquant d'ailleurs que, sur les $406 millions votés au ministère de la Santé, $386 millions sont allés aux hôpitaux.

Les véritables propriétaires d'hôpitaux ne sont donc plus les religieuses, les médecins ou les administrateurs, mais les contribuables, c'est-à-dire, l'Etat. Le grand mérite de la CSN est d'avoir fait comprendre cette vérité élémentaire à un grand nombre de gens, singulièrement aux employés d'hôpitaux. Certains, bien sûr, affectent de ne pas comprendre. Le *Devoir* (VIII-6-66) se montre même quelque peu nerveux.

Les syndiqués voulaient la grève?

"*Dans ce conflit historique, écrit-il, un premier vice a frappé l'observateur : l'extrême brièveté des pourparlers qui ont précédé la grève. La partie patronale reçut le texte du projet de contrat syndical vers le début de février. Ce texte ne comprenait pas les propositions monétaires du syndicat, lesquelles ne furent communiquées aux hôpitaux qu'en juin. Or, dès la deuxième semaine de février, avant même par conséquent qu'on ait pu négocier sérieusement, le ministre du Travail était saisi d'une demande de conciliation de la part du syndicat !*"

"*A quoi visait le syndicat en agissant ainsi?* demande l'éditorialiste. *Il pensait plus à la grève qu'aux négociations. Il voulait s'assurer la permission légale de déclencher la grève 90 jours plus tard. Il suspendait ainsi, sans avoir encore négocié sérieusement, une épée de Damoclès au-dessus de la table des négociations.*"

C'est une façon de voir. Mais il est permis d'interpréter les événements autrement. En saisissant le ministre du Travail d'une demande de conciliation, la CSN ne faisait qu'indiquer, une fois de plus, qu'à ses yeux, il n'y avait qu'un interlocuteur valable et responsable, et cet interlocuteur, c'est l'Etat, et non l'administrateur. La grève et surtout son règlement devait d'ailleurs lui donner raison : l'administrateur ne représente rien. A preuve : on le laisse tomber dès que la comédie est terminée . . .

Mais n'anticipons pas. Au début, il y eut l'administration libérale, puis l'administration de l'Union nationale. Qu'est-ce que ces administrations ont fait pour faciliter les choses aux employés d'hôpitaux qui manifestaient leur impatience depuis tout de même un bon moment ? Le contrat de travail de cette masse imposante de syndiqués était expiré depuis le 31 décembre 1965. Le 11 avril, les syndicats affiliés à la CSN obtenaient du gouvernement le droit de faire légalement la grève. C'est un autre bon point pour l'administration libérale. Mais ce n'était pas suffisant. Les employés d'hôpitaux en ont lourd sur le coeur. Il y avait, dit-on, 876 griefs accumulés depuis les derniers mois, griefs qui impliquaient près de 1,500 syndiqués.

Frictions et mesquineries

Certains soutiennent que l'atmosphère dans certains hôpitaux est irrespirable. On cite le cas de religieuses qui font peser sur le fameux "acte médical" une autorité aussi vaine qu'idiote. On parle d'abus de pouvoir, d'erreurs graves commises par des personnes qui échappent aux sanctions. Ces sortes d'abus ne sont sans doute possibles que dans des institutions secondaires ou marginales, mais ils existent quand même. Il ne fait aucun doute que plusieurs grands hôpitaux du Québec se sont mis à l'heure du vingtième siècle. Mais il ne fait aucun doute, non plus, que 32,500 personnes n'ont pas craint de braver l'opinion publique et de faire la grève pour obtenir justice. 32,500 personnes : ça commence à faire du monde, comme dirait ma grand-mère. 32,500 personnes bien élevées qui descendent dans la rue pour faire comprendre à la population qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond à l'hôpital! C'est très difficile à expliquer.

Le président de la CSN parlait l'autre jour des conventions collectives d'avant la grève qui stipulent que le temps supplémentaire est rémunéré lorsqu'il est fait "à la demande de l'employeur". Dans certaines institutions, les représentants patronaux demandent aux employés de leur "demander" de faire du temps supplémentaire, afin de ne pas avoir à le payer. On parle même de cas où on a fait des menaces à l'employé qui ne "demandait" pas de faire du temps supplémentaire. (Cf *La Presse*, VII-22-66)

Encore une fois : *"gouverner, c'est prévoir"*. Les gouvernements connaissent bien ce principe. Toutefois, les structures de la société traditionnelle les ont toujours amenés à *"prévoir"* dans le sens des intérêts de ceux qui détiennent le capital argent. Le développement phénoménal de la conscience sociale les amène maintenant à "prévoir" aussi dans le sens des intérêts de ceux qui détiennent le capital travail. Les gouvernements vont, de plus en plus, être pris de court. Ils vont tous être amenés, plus ou moins, à improviser, face aux réalités nouvelles.

"Les temps ont changé" . . . trop vite, au dire de certains. L'Etat ne sait plus que faire. Naguère encore, la pression patronale était souveraine. Le politicien trouvait profit à y céder. Aujourd'hui, c'est la pression syndicale qui se fait irrésistible. Le politicien ne peut rien faire d'autre que de changer son fusil d'épaule. Le syndiqué jouit du droit de vote ! (Qu'on songe, par exemple, qu'aux Etats-Unis, on compte 19 millions de syndiqués, une masse qui commande quelque 35 millions de votes . . .)

Nous assistons à un déplacement de l'équilibre social. Le travail cherche à démontrer qu'il est aussi important que le capital. Les gardiens de l'"ordre établi" ne savent plus où donner de la tête. Ils crient casse-cou à tout bout de champ, et se gargarisent de principes surannés.

Nombre de gardiens de l'ordre sont furieux de voir que les gouvernements hésitent à brandir le gros bâton. Ils veulent de l'action, à tout prix. Ils veulent que le gouvernement "agisse", soit à coup d'arrêté ministériel, d'injonctions, par la police ou en faisant appel à l'armée. La colère, et sans doute aussi la peur, aveuglent quelque peu ces gens-là. Ils parlent fort, mais c'est pour se rassurer. Ils disent que le gouvernement doit agir, mais au fond, ils sentent bien que le gouvernement ne peut plus rien faire.

La mystique du gros bâton

Avec la fougue du bon curé de campagne, la *Gazette* écrivait l'autre jour (VIII-3-66): *"Tout gouvernement qui cherche la confiance du peuple doit sévir contre quiconque transgresse la loi, et se ranger du côté de ceux qui la respectent. S'il n'agit pas ainsi, il ouvre la voie au désastre social et économique."* Mais non, il n'y a pas de désastre. C'est un monde révolu qui s'effondre.

Le 2 juin dernier, au sujet de la grève des débardeurs, la même *Gazette* écrivait : *"Les gouvernements canadiens ont su agir quand se révéla l'état d'urgence dans un autre cas de paralysie des transports. Quand la grève du rail éclata en 1950, le premier ministre Saint-Laurent convoqua d'urgence le Parlement. Lorsque débuta la session spéciale, il présenta son plan, lequel stipulait que, dans les 48 heures, toutes les compagnies de chemins de fer devaient reprendre leurs activités, et tous les employés du rail, retourner à leur poste. De leur côté, les syndicats et les patrons devaient reprendre les négociations. S'ils se révélaient incapables d'en venir à un accord après quinze jours, le gouvernement les enjoignait à se choisir un médiateur. S'ils ne pouvaient s'entendre sur la personne du médiateur, le gouvernement en désignerait un lui-même, et le jugement de ce dernier serait exécutoire."*

Mais c'était en 1950 . . .

Le ministre du Travail Nicholson déplorait l'autre jour le fait qu'un véritable "*déluge de grèves désastreuses*" déferlent sur notre pays, et il a admis que la situation était devenue sombre. Il a également reconnu que la manière forte de jadis, de même que les interventions personnelles des premiers ministres, ne voulaient plus rien dire, du moins dans le cas de la grève des employés des ports du Saint-Laurent qui sévissait au moment où il parlait.

De son côté, l'organe de la Fraternité des Cheminots évoquait elle aussi la manière forte de M. Saint-Laurent, et la facilité relative avec laquelle il avait réussi, dans le temps, à faire respecter sa loi. Les gouvernements vont se rendre compte, écrit l'organe en question, qu'"*il n'est pas si facile de faire, en 1966, ce qu'on a pu faire en 1950*". (Cf *Montreal Star*, VI-8-66)

Prolifération fatale des grèves

Ce n'est plus facile nulle part. Toute l'Amérique — cet habitat d'un capitalisme qui refuse de sortir

du 19e siècle — est menacée. Pourquoi ? Parce que les entreprises enregistrent de profits de plus en plus élevés, et que le coût de la vie grimpe en flèche, cependant que les salaires ne sont ajustés qu'au compte-gouttes. On prévoit de la casse pour l'an prochain aux Etats-Unis et au Canada, alors que les conventions collectives expirent dans les industries de l'auto, du camionnage, du caoutchouc, de la confection, de la papeterie, de la tannerie, des abattoirs et autres industries alimentaires, le téléphone et le télégraphe.

L'état d'urgence, les injonctions, les interventions personnelles des premiers ministres, voire du président des Etats-Unis (dans le cas de la grève des transports aériens) : rien ne va plus. Le monde ouvrier se rebiffe, non qu'il soit perverti ou irrespectueux des lois, mais il se raidit contre un système qui, d'ailleurs, se désagrège tout seul. Il a suffi que le monde des 'cols blancs' s'unisse pour que chancèlent les derniers bastions d'un "ordre" désormais révolu. Révolue l'époque où le patronat était seul à être organisé et à infléchir l'action gouvernementale. Le monde des "9 à 5" — ce monde des "cols blancs" — a conquis de haute lutte son droit d'association. Plus instruit, ce monde a l'air parfois de désobéir aux lois. Mais c'est une illusion. Il est conscient du vice que signalait récemment le cardinal Léger. "La loi est au service de la liberté et de la justice . . . sans amélioration constante, elle peut dégénérer en instrument de tyrannie . . . la loi existe pour le bien commun . . . elle doit être digne de respect . . . elle est injuste quand elle équivaut à la négation des droits fondamentaux de l'homme au nom de la loi ou de l'obéissance à l'Etat." (*Le Devoir*, VIII-8-66)

Un monde que nous avons bien connu, déjà fait partie du folklore. Naguère encore, survenait une crise, et le patronat faisait signe à l'Etat qui sortait, aussitôt, le gros bâton, et tout rentrait dans l'ordre. On a encore recours à ce truc facile dans le cas de petits syndicats isolés. Mais quand l'appareil syndical prend les proportions qu'on lui connaît aujourd'hui, la morale à papa ne fonctionne plus. Survienne une crise, le gouvernement ne sait plus que faire. Le capital s'énerve ; claironne sa morale ; presse l'Etat d'agir. Ne sachant plus où donner de la tête, l'état intervient à la fin, mais du côté du plus fort, comme d'habitude. Mais voilà : de nos jours, le plus fort n'est plus uniquement du côté patronal. Les règles du jeu n'ont pas changé. Seulement, il y a un troisième joueur : le travailleur, et son jeu est plein d'atout ! Que faire ? Il n'y a qu'une chose à faire : tout repenser. L'ordre établi" est dépassé. Les anciennes normes ne veulent plus rien dire.

Le secteur public doit-il donner l'exemple ?

Claude Ryan a eu l'occasion, au cours de la grève des hôpitaux, d'examiner plusieurs de ces anciennes normes. Le courage et la lucidité de ce journaliste commandent certes le respect. Mais en toute sérénité, il reste permis de relever certaines affirmations peu convaincantes. Le directeur du *Devoir* s'interrogeait récemment (VII-28-66) sur "*l'étroite interdépendance des divers secteurs de l'activité économique*". Selon lui, "*le secteur public vit, en régime d'économie libre, dans une relation d'étroite interdépendance avec le secteur privé*".

S'élevant contre la thèse syndicale qui soutient "*qu'il y a des minima en deça desquels le secteur public ne saurait descendre*", l'éditorialiste se demande si, "*en toute justice pour l'ensemble des contribuables*", il est recommandable d'"*imposer arbitrairement des normes sensiblement supérieures à celles qui prévalent dans la société tout court*". En d'autres termes, il se demande si l'employeur-Etat est tenu de payer des salaires supérieurs à ceux payés par l'employeur privé.

En théorie, ces sortes de scrupules s'expliquent, car il est bien certain qu'on rencontre des employeurs, dans l'entreprise privée, qui se montrent raisonnables. Mais n'y en a-t-il pas davantage qui se montrent mesquins? Renaude Lapointe signalait, dans *La Presse* (VI-16-66), le cas de la *Dominion Textile* qui, en 1964, augmentait ses dividendes de 22.8 pour cent par rapport à l'année précédente, mais ne consentait des hausses de salaire que dans les proportions de 4.7 pour cent. Serait-ce là les "normes" qui devraient guider l'employeur-Etat?

Dans le même éditorial, Claude Ryan soulève un autre point. "*Si l'on veut trop, dit-il, par pression politique, forcer la main du gouvernement dans le secteur public, on créera fort probablement, dans le secteur privé, un effet de ressac qui se traduira par une diminution de l'activité économique et une réduction du nombre des emplois disponibles.*"

Encore là, les craintes semblent plus théoriques que réelles. Dans l'abstrait, on peut certes imaginer un employeur (du secteur privé) réduisant les effectifs de sa main-d'oeuvre parce que les "normes" de salaires fixées par l'employeur (du secteur public) sont trop élevées. Mais en pratique, l'employeur (du secteur privé) ne réagit jamais de la sorte. Ou il continue d'appliquer ses propres "normes", ou il les ajuste (à l'occasion d'une grève, par exemple, à celles du secteur public. On n'a jamais vu un employeur réduire, uniquement pour se venger, son activité économique. Il est trop près de ses sous pour se payer le luxe d'une pareille vengeance. Il a, d'ailleurs, une autre corde à son arc: la fluctuation des prix. Les salaires ont beau monter, les prix montent en conséquence et ses profits sont ainsi toujours saufs. Ah! quand donc aurons-nous le syndicat des consommateurs?

Parlant de "dimensions humaines"

Vincent Prince, autre éditorialiste au *Devoir*, s'inquiète, pour sa part, de l'amenuisement de l'influence des administrateurs dans le domaine de l'hospitalisation. "*L'ère de l'autonomie absolue des institutions hospitalières est révolue, dit-il. L'Etat, qui solde une si forte partie de la note, doit être présent. Mais un hôpital n'est pas qu'un bilan avec un actif et un passif. C'est aussi une institution aux dimensions humaines, une institution au service de la communauté. Et, sous ce rapport, l'hôpital a sûrement droit à une certaine autonomie, voire à une autonomie certaine. Nous ne verrions là, en tout cas, aucun danger, pourvu que tout se passe sous la surveillance d'une régie provinciale de l'assurance-maladie, distincte de l'Etat, régie qui devra sûrement être créée avant longtemps.*"

Tout ceci semble juste, et marqué au coin du bon sens. En y regardant d'un peu plus près, ce-

pendant, la justesse du point de vue paraît moins évidente. On constate qu'il s'agit d'un raisonnement plutôt patronal, pour ne pas dire paternaliste. L'éditorialiste fait inconsciemment sienne la réaction d'un patronat, ancienne école, qui ne voit, dans l'Etat, qu'un ennemi redoutable dont il faut se garder à tout prix. On constate, également, que pareil raisonnement tente, une fois de plus, de présenter les fameux corps intermédiaires, ou autre "régie . . . distincte de l'Etat", comme la panacée de tous les maux "organisationnels" de notre société.

"Un hôpital n'est pas qu'un bilan avec un actif et un passif". Sans doute, mais c'est tout de même un peu "très cela", comme dirait l'autre. *"C'est une institution aux dimensions humaines".* Cela va de soi. Mais à qui fera-t-on croire que seuls les "administrateurs" d'hôpitaux sont en mesure de saisir *"les dimensions humaines"* de l'entreprise ? *L'hôpital a sûrement droit à une certaine autonomie".* L'autonomie de quoi ou de qui au juste ? Quel est donc ce *"shadow power"* dont l'autonomie est sacrée ?

C'est l'État qui mène

Rien ne sert de se raconter des histoires. En haut, il y a l'Etat : la seule autorité légitime à qui incombe la tâche de répartir les argents des contribuables aux hôpitaux, lesquels appartiennent à la collectivité. Sous l'Etat, on a l'ensemble des institutions (religieuses ou pas), des professionnels et des employés d'hôpitaux à qui incombe le soin de faire marcher cette énorme machine *"aux dimensions humaines".* Entre les deux, il n'y a rien. Que l'Etat veuille mettre sur pied une *Régie provinciale de la Santé,* libre à lui. Mais cette "régie" ne saurait être distincte. L'Etat mène, et il est responsable au peuple qui, lui, paye la note : ainsi s'articule une société moderne, affranchie de l'"hiérarchisme" et des "fantômes" qui ont nom "corps intermédiaires".

Bien sûr, il reste les communautés religieuses, et c'est fort heureux. Nul ne songe à les dépouiller de quoi que ce soit. Elles ont rendu d'éminents services. Si elles n'existaient pas, le Québec serait assez mal en point sur le plan de l'hospitalisation. Elles existent, et il est à souhaiter qu'elles continueront à former les infirmières qui apportent aux malades la *"dimension humaine"* à une science et une technique devenues vertigineuses, à force d'être avancées.

Le Québec à l'avant-garde

Mais les communautés religieuses doivent maintenant s'habituer à l'idée que les entreprises hospitalières ne leur appartiennent plus. De plus, certaines religieuses doivent s'efforcer de comprendre que le fait de prononcer des voeux ne leur donne ni plus de droits, ni plus de compétence dans l'entreprise. Certes, la charité aura toujours sa place à l'intérieur des institutions de santé. Mais la santé ne saurait plus dépendre uniquement des institutions de charité. Si, dans le passé, ces communautés religieuses se sont constituées pour s'occuper spécifiquement de la santé, ce n'est pas parce que cette fonction leur revenait de droit, mais parce que les structures politiques du temps étaient dépassées par les réalités sociales.

La grève des hôpitaux aura certes été l'une des plus impor-

tantes manifestations sociales qui se soient produites au Québec ces dernières années. Dans cette dure épreuve, la pensée sociale a avancé d'un cran, et c'est énorme. Il se produit au Québec des événements que le reste du Canada et les Etats-Unis connaitront tôt ou tard. L'avenir dira à quel point, notre collectivité, malgré tout le mal qu'on en dit, est actuellement à la fine pointe d'un mouvement qui est sur le point de balayer toute l'Amérique du Nord.

•

Nos étrangers

Paul MIGEOTTE

Qu'il y ait des étrangers à Montréal, ce n'est un secret pour personne. Il y en a même beaucoup. La seule chose dont on peut être certain quant au nombre des étrangers à Montréal, c'est qu'il y en a plus que le Ministère de l'Immigration ne le croit[1]. Ce qui peut nous intéresser chez nos étrangers, bien plus que leur nombre, c'est en quoi ils diffèrent de nous.

On pourrait dire qu'un étranger, c'est quelqu'un qui, étant né dans un pays autre que le Canada, y a profité toute son enfance des avantages de la Sécurité Sociale et de l'instruction gratuite pour venir, dès qu'il est enfin producteur, venir payer des impôts au Canada. On pourrait dire aussi que c'est quelqu'un qui a été libéré de l'impérialisme allemand par les nord-américains, a survécu grâce aux plans Marshall et autres, et vient maintenant prendre le boulot des Canadiens. Je vous laisse le choix.

(1) L'immigration illicite est un sport auquel on s'est beaucoup livré il y a quelques années.

Mais après tout, avons-nous tellement besoin d'une définition? Tout le monde sait ce qu'est un étranger, non? Alors?

Tout le monde ne sait peut-être pas qu'il existe des catégories[2] d'étrangers. On pourrait, par exemple, commencer par les diviser entre temporaires et permanents. Les temporaires, ce sont les non-immigrants, pour employer la barbare terminologie officielle. Le père venu constater la réussite de son fils, la grand-mère attirée par les petits-enfants qu'elle ne connaît pas encore, la petite belle-soeur qu'on a envoyé passer l'été à Montréal parce que les voyages c'est bon pour la jeunesse, entrent dans cette catégorie. Eux, ce ne sont pas des compliqués. Ce sont des quasi-touristes, des vacanciers. Ils admirent tout et le reste. Pas de problème.

Temporaires aussi (bien sûr) les étrangers de passage. Chaque année, Montréal a droit à sa petite vague de conférenciers, d'artistes, d'experts de tout genre. Ils passent et se ressemblent tous. Temporaires encore les étudiants étrangers, catégorie bien à part et très importante. Mais ils ne sont pas tellement dans le coup, eux, ici. Et comment leur en vouloir, préoccupés comme ils le sont par les passionnants événements d'Afrique et d'Asie? Ils internationalisent en cénacle et, à part les filles et le consulat américain, rien au Québec ne les intéresse vraiment.

Nous en arrivons aux immigrants. Et d'abord, à tout seigneur, tout honneur, aux immigrants de luxe. Dans cette catégorie, nous trouvons installés les directeurs des firmes étrangères et le corps consulaire. Les aristocrates de l'expatriement. Il est à peine besoin de dire qu'ils forment une classe bien à part, genre super-crême, qui n'a rien en commun avec le prolétariat étranger. Le Québec ne représente pour eux qu'une malencontreuse étape de leur brillante carrière. Pensez qu'avec un peu de chance, ils auraient pu être nommés en Grèce ou au Japon. ("What a pity!" comme disent les Esquimaux).

Et maintenant, les immigrants modèle standard et permanent.

Quand l'étranger quitte son pays, on l'appelle émigrant. Ce n'est pas nécessairement flatteur, mais pas déshonorant. En arrivant ici, huit heures plus tard, on le déclare officiellement immigrant. Le terme devient nettement péjoratif. Et il y aura bientôt quelqu'un[1] pour le traiter d'émigré en espérant ainsi lui faire beaucoup de peine[2]. L'expression se perd, d'ailleurs. On dit encore "maudit Français" mais comme cela ne blesse que les Belges et les Suisses, on préfère généraliser en parlant d'Européen, ce qui arrange tout. Le terme englobe, bien entendu, les Tunisiens, Marocains, Libanais et autres Européens du même acabit.

Mais il est suffisant de dire qu'un immigrant, c'est quelqu'un qui a quitté son pays natal pour venir s'installer ici. Evidemment, il a fallu qu'il quitte sa famille, ses amis, ses habitudes. Enfin, tout! Et pour quoi? Pour venir recommencer ici à zéro! Pas normal, ça. Certains vont jusqu'à prétendre que c'est l'appât du gain qui les attire. Impossible! Quand on voit les salaires qui se paient aux ouvrières po-

(2) J'ai failli employer le mot "hiérarchie".

(1) Un particulier quelconque, ou un premier ministre.

(2) Un prof. de stylistique trouverait, j'en suis sûr, un tas de belles choses à dire sur ce sujet.

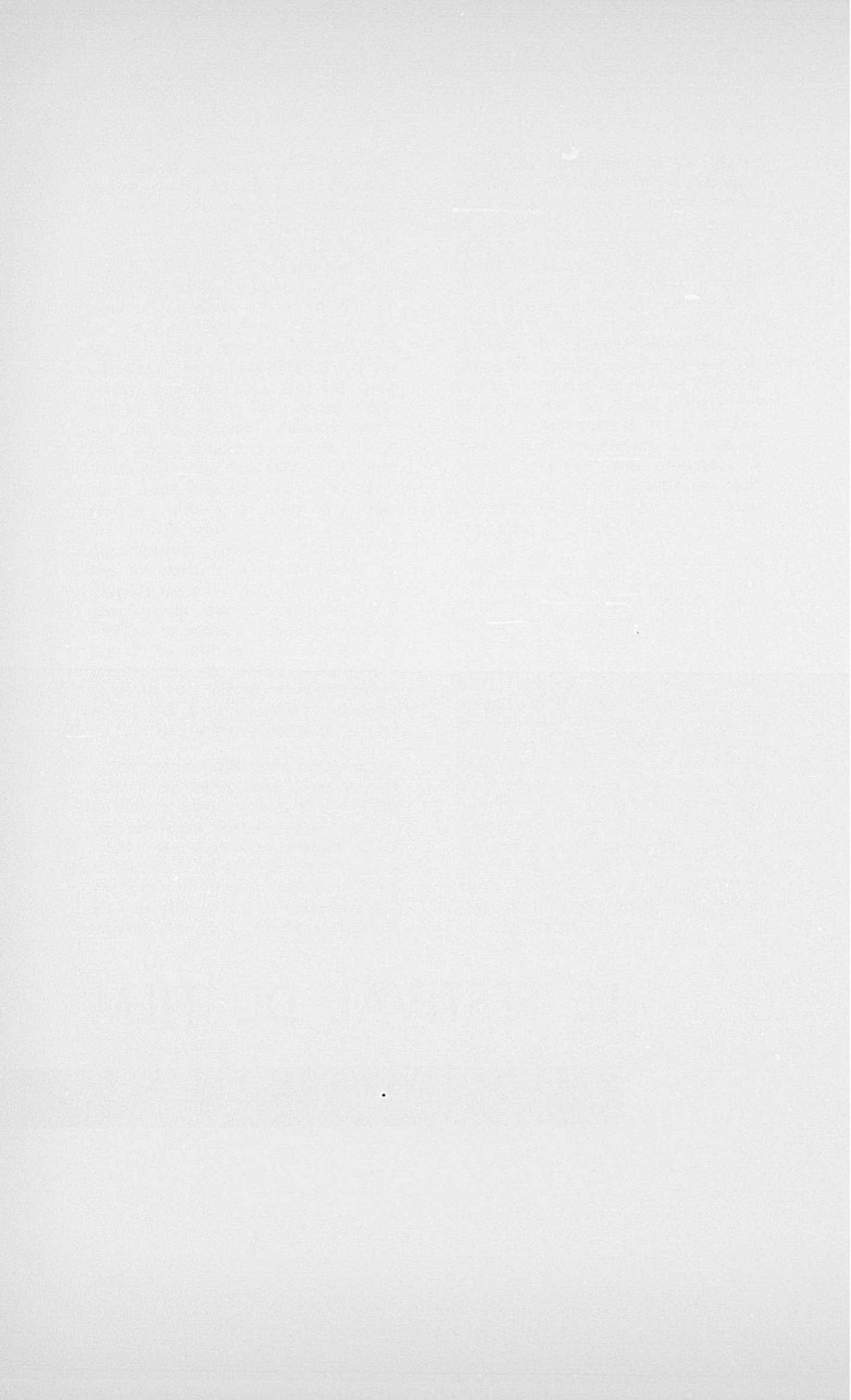
lonaises et siciliennes dans les manufactures de la rue Saint-Laurent... Et je ne parle pas des salaires des laveurs de vaisselle qui, comme chacun sait, sont tous grecs. Quand on sait qu'il leur faut crever de faim (plus ou moins littéralement) pendant un ou deux ans avant d'avoir un revenu tout juste convenable. Mais si c'était vrai, il faudrait que ces gens soient fous ! On ne m'enlèvera pas de l'idée que ces gens ont un but caché en venant s'établir ici. M. Daniel Johnson serait sans doute d'accord avec moi si je disais que c'est une astuce des libéraux pour brouiller les cartes électorales. Mais une autre hypothèse me paraît plus valable : c'est un gigantesque complot communiste. Les immigrants viennent pour la plupart de pays socialisés. Donc ils sont depuis leur enfance soumis à l'influence néfaste des idées marxistes. Et ce sont eux qui viennent répandre ici ces idées (l'instruction gratuite, la pilule anticonceptionnelle) qui sont la ruine de notre culture et de nos traditions.

Maintenant que nous savons pourquoi il est venu chez nous, voyons ce qui se passe quand notre étranger est finalement installé. Il a surmonté ses premières années d'"adaptation". Qu'est-il devenu ? Il est (parfois) citoyen canadien. Peut-être est-il un "canadien-fanatique" imitant, non sans quelque ridicule, toutes les habitudes de vie et les opinions officielles nord-américaines. Peut-être, au contraire, tente-t-il, avec une dose égale de ridicule, de vivre exactement tel qu'il le faisait dans son pays d'origine. Ne sourions pas, ces deux tendances existent réellement. Mais, heureusement, la plupart d'entre eux essaient réellement, avec plus ou moins de succès, de rester eux-mêmes sans refuser ce qui les entoure. Maintenir cet équilibre difficile ne va pas sans heurts et on peut dire sans trop d'exagération qu'à ce sujet, la position des étrangers à Montréal et dans le Québec est parfois difficile et compliquée. L'étranger, c'est un acrobate.

Mais la grande épreuve pour mon étranger vient pour lui le jour où il décide d'aller visiter la terre natale. Il s'aperçoit alors que le pays de son enfance n'existe plus, que les vieux sont morts, que les jeunes ont vieilli. Lui-même, il s'aperçoit qu'il n'est plus ce qu'il croyait être. Danois ou Corse à Montréal, il est Canadien à Kalundborg ou à Bonifacio. A Montréal, il est un révolutionnaire et un bouffeur de curés. Là-bas, il est un demeuré et un bigot. Il doit comprendre que là-bas aussi, il est un étranger. Il ne lui reste plus qu'à revenir à Montréal et à accepter son état d'étranger, avec résignation ou avec fierté.

●

LE FESTIVAL DU FILM



CINÉMA "66, conscience du monde

Michèle FAVREAU

Comment parler d'un festival de cinéma sans parler des films ? Et comment parler des films quand on vient d'en dire et d'en écrire sur le sujet plus qu'il n'est permis ? Aussi, plutôt que faire "de l'explication de texte", l'analyse méthodique de "films-objets", comme on fait en général dans les revues de cinéma, j'aimerais considérer ce festival dans son ensemble, comme un phénomène collectif "totalisant". De l'auteur à l'oeuvre, au public, et à la critique (qui voudrait retrouver le mouvement initial, le secret de la création, et son processus, c'est-à-dire "rendre compte de l'organisation poétique de l'oeuvre"), le cercle se referme. Mais il contient la VIE, le monde en 1966, puisqu'il s'agit des films de l'année à une ou deux exceptions près.

Plus que jamais, le cinéma en 1966 renvoie à la vie, qu'il soit une réflexion sur le monde comme *Masculin-féminin, Les oiseaux petits et gros* ou *Morgan,* ou une transposition poétique de la réalité comme *Un homme et une femme,* ou encore une chronique familière, comme *Eclairage intime.*

Le cinéma d'aujourd'hui est attentif, intelligent. Soucieux avant tout d'authenticité, préoccupé de révéler les humains à eux-mêmes, mais aussi de comprendre et même de juger le monde, ou plutôt d'amener le spectateur à juger par lui-même. Le cinéma n'est plus seulement le "miroir du monde", mais aussi sa conscience. Un festival comme celui de Montréal, qui présente une sélection aussi variée des meilleurs films d'une année, n'est pas autre chose qu'une prise de conscience, un mouvement de compréhension et de solidarité universelle, un moment privilégié de réflexion, ou simplement d'émerveillement, de vie. L'esthétisme, "l'art pour l'art" n'ont plus cours. Ce qui n'exclut ni la beauté, ni le lyrisme, n'en déplaise à certains, qui ne peuvent pas supporter la "facilité" d'*Un homme et une femme,* facilité qui n'est pas autre chose qu'une transposition poétique du réel, beaucoup plus rigoureuse qu'elle ne paraît. Le traitement cinématographique d'un thème aussi simple et universel que l'amour, un homme, une femme, une rencontre, sans plus, est peut-être ce qu'il y a de plus difficile à réussir en 1966.

Mais le cinéma d'aujourd'hui oblige les gens, et même les critiques, à prendre position d'une manière très subjective, et pas seulement sur les films, mais sur la vie même. C'est dire que les réactions de chacun sont exactement à son image, et correspondent à son éthique et son esthétique personnelles. Elles sont donc aussi variées et contradictoires que possible. Il ne faut pas s'en inquiéter outre mesure. C'est toute la notion d'art qui est en train de changer. Il n'y a pas d'autre solution pour un critique aujourd'hui qu'amorcer une réflexion, obliger les gens à se poser des questions, et y répondre tout seuls. Que se fier à ses réactions (tant pis s'il se trompe) et les exprimer avec le plus d'honnêteté possible, sans vouloir toujours brandir l'étendard de la vérité et partir en croisade. Les croisades, ça suffit comme ça. Le dialogue désormais est engagé entre un individu (l'auteur) et un autre individu (le spectateur), et c'est de la confrontation des réactions, du choc des consciences que peut jaillir la lumière. C'est d'ailleurs ce qu'expriment des films comme *Les oiseaux petits et gros* de Pasolini, et moins directement,*Morgan* de Karel Reizh : La fin des idéologies fermées, des positions doctrinales. Le commencement du règne de l'intelligence, de la tolérance et du respect d'autrui.

Pour rendre compte d'un festival comme celui-là, il faudrait parler autant du public, des rencontres, des discussions, des réactions de la critique, que des films eux-mêmes.

Une chose est certaine, le public à Montréal, le public du festival, *réagit*. Comme dit Michel Cournot (critique de cinéma au Nouvel Observateur) : "*Je n'ai jamais vu, nulle part, un public de festival comme celui-là. Il réagit presque un quart d'heure trop tôt, alors que d'habitude les gens réagissent un quart d'heure trop tard.*"

C'est tellement vrai qu'avant même que commence la projection de "*Un homme et une femme*", les anti-Lelouch commençaient à huer. Même chose pour "*Masculin-féminin*", dès les premières scènes. Ces deux films, les plus controversés, inutile de le dire, ont été aussi les plus modernes du festival, les plus neufs. Donc, les plus importants à mon sens. Ni l'un ni l'autre ne sont venus en tête de liste après enquêtes des organisateurs du festival auprès du public. C'est normal.

Les suffrages des spectateurs ont été aux films qui les ont le mieux divertis; c'est encore normal.

Pasolini et Pesser ont choisi le biais de la fantaisie et de l'humour pour exprimer leurs idées sur le monde, ou simplement rendre compte d'une réalité quotidienne. Le premier, brillant, original, intelligent, est une fable sur la fin des idéologies traditionnelles, personnifiées par un corbeau bavard et philosophe dont le dialogue ininterrompu avec deux personnages assez farfelus et sympathiques, occupés à voyager dans un temps et un espace imaginaires, est cocasse, subtil et bourré de significations pas toujours faciles à saisir du premier coup. L'originalité, cette fois, est davantage au plan des idées que de la forme.

Le second, *Eclairage intime*, est assez neuf et très habile dans le traitement cinématographique de cette réalité "quotidienne et banale" ; alourdi malheureusement par un humour forcé qui finit par donner l'air emprunté à ce film où l'aisance de la mise en scène et la souplesse de la direction des acteurs, leur naturel, sont étonnants.

"*Morgan*", rejeté en bloc par une certaine catégorie d'intellectuels de gauche, les doctrinaires (comme d'ailleurs "*Les oiseaux*"), est un

film qui personnellement m'a émerveillée par sa liberté, sa fantaisie débridée, l'imagination dont il fait preuve dans l'invention des gags et des péripéties d'une histoire assez folle qui au fond est terriblement émouvante, tragique même, et bourrée elle aussi de significations, au plan individuel et au plan collectif. Morgan, le personnage et l'interprète, restent pour moi exceptionnels dans le genre "délirant", évoquant les films de Richard Lester, en moins gratuit.

Je me suis étonnée du peu de réactions de la salle après la projection du film qui a ouvert le festival : *Les coeurs verts,* d'Edouard Luntz, premier film long métrage d'un auteur encore jeune qui, s'il a des défauts ou des longueurs, n'en reste pas moins sympathique et chaleureux, important par son thème, révélateur d'une situation et de personnages réels, les délinguants de la banlieue parisienne, réalisé suivant les méthodes du cinéma-vérité, c'est-à-dire en laissant improviser de vrais délinquants à l'intérieur d'une situation pré-établie. Un peu à la manière de Forman et son *As de pique.* Un cinéma intimiste, où comme dit Forman "*c'est à travers de petites choses que les grandes se révèlent*".

Les films socialement engagés en France sont assez rares pour être salués bien bas quand ils arrivent et qu'ils sont aussi honnêtes et généreux que celui-là.

Le film japonais, *Bwana Toshi,* présenté le dernier soir, n'était pas un grand film, mais un film intimiste lui aussi et qui témoigne à sa manière d'un besoin de tolérance et de solidarité universelle.

Les films "engagés" ne peuvent pas tous avoir l'éclat, l'acuité, "la modernité" de *Masculin-féminin* où Godard procède, comme d'habitude, par "collages" de fragments (devenus signes) d'une réalité cernée de tous les côtés à la fois par une intelligence ultra-rapide et une sensibilité "à vif", fragments dont le choix et l'organisation, comme dit Godard lui-même, constitue, inconsciemment peut-être, une vision personnelle et critique de cette réalité; en l'occurrence la jeunesse dans le monde d'aujourd'hui, les enfants de Marx et de Coca-Cola.

Par rapport à *Masculin-féminin, Un homme et une femme,* de Claude Lelouch, dont la "modernité" éclate tout autant, peut paraître un film sans "idées". Surtout visuel, et intuitif, Lelouch n'en est pas moins aussi

rapide que Godard à saisir l'essentiel du comportement de ses personnages, qui les révèle aussi bien, et aussi complètement que tous les développements intellectuels. La simplicité du thème, et le lyrisme de son traitement cinématographique (Lelouch est *aussi* cameraman et fou du cinéma, ivre d'images, ce qui peut le conduire à quelques excès mais donne à son film un pouvoir d'enchantement extraordinaire), lui ont valu l'anathème de certains critiques et même certains cinéphiles, qui au nom d'un cinéma "exigeant", un cinéma critique et de réflexion, refuse aux gens le droit d'être aussi émus, de manière différente, par une chanson de Barbara ou d'Anne Sylvestre, que par "L'Art de la fugue"; par la tendresse et la vie autant que par l'intelligence et l'art. Je salue aussi bien bas dans *Un homme et une femme*, le premier film moderne à réconcilier le cinéma d'auteur avec le grand public. Le premier film de cette qualité à faire salles combles aujourd'hui, avec ceux de Jerry Lewis.

Ce qui n'empêche pas d'exister, et ne condamne nullement, un cinéma aussi rigoureux et difficile que les *Non-réconciliés* de Jean-Marie Straub, cinéma de réflexion, et critique s'il en est, sur l'Allemagne d'aujourd'hui, et l'Allemagne de toujours, le nazisme d'hier et l'intolérance de toujours. Cette fois, c'est de "L'Art de la fugue" qu'il s'agit. C'est sévère, mais très beau.

Je laisse de côté le film américain *The shooting*, western d'un nouveau genre, qui paraît assez intéressant dans le contexte de la production américaine actuelle, et le russe, d'un lyrisme débridé,*Les chevaux de feu* que je n'ai pas pu voir.

Il me reste à parler rapidement de deux films qui échappent aux caractéristiques et tendances d'un cinéma dit "moderne" : *Le procès* de Welles et *Simon du désert* de Bunuel, deux auteurs dont l'oeuvre est totalement originale et personnelle et qui témoignent, l'un d'une manière contestable mais impressionnante tout de même, l'autre de manière saisissante, et avec un art consommé, un humour terrible, de leurs hantises et leurs fantasmes. Welles et Bunuel, comme Fellini, sont des êtres à part, des "magiciens".

Je n'ai pas pu voir non plus le film italien *Les saisons de notre amour* ni le film bulgare *Entre les deux*, films de jeunes auteurs.

Du cinéma canadien, j'ai vu semble-t-il le meilleur, c'est-à-dire les moyens métrages, qui ont remporté tous les prix.

Ils témoignent de la vitalité de notre cinéma, de sa "modernité" et son authenticité, quand il est fortement situé et incarné sans inhibitions ni remords, quand il se soucie de *montrer* et non de *fabriquer* une image de notre réalité à l'intention des étrangers. *Notes for a film about Donna and Gail*, de Don Owen, et *On sait où entrer Toni mais c'est les notes* de Claude Fournier, sont à mon avis ceux qui augurent le mieux d'une production long métrage à venir, directement issue de notre meilleur cinéma "Candide". Les cinéastes et critiques à ce fertival sont d'accord. C'est dans cette voie qu'il faut chercher. Le cinéma canadien, qui n'a pas de traditions, ni de grands moyens, ne peut partir que du cinéma le plus moderne, et le plus sobre, celui de Godard (Jean-Pierre Lefebvre) ou celui de Rouch (presque tous les autres).

Le film de David Secter "Winter kept un warm" qui a mérité le prix spécial du jury, à défaut de grand prix, relève directement de cette dernière catégorie. Le film de Jacques Godbout, *YUL 871*, qui à mon avis est raté, pêche justement par inhibitions et souci trop évident de répondre à toutes les exigences, consommation locale, exportation, vertus ONF etc . . . Le résultat n'est pas une oeuvre, mais un compromis. Jacques Godbout est un excellent romancier. Il n'a pas encore d'écriture cinématographique. Peut-être n'ose-t-il pas être franchement lui-même ? ni être assez simple ? Il n'est pas le seul ici.

Bref, c'était un bon festival, et un vrai festival, c'est-à-dire un fête et une occasion de rencontres exceptionnelles. La décoration colorée, pleine de fantaisie et d'humour, à l'entrée du Loew's, contribuait pour beaucoup à cet air de fête. Et si le "kino-club" demeure un lieu de rencontres un peu sinistre, les "scopitones" de Claude Lelouch-le-maudit ont tout de même réussi certains soirs à dérider l'atmosphère. Le jury, pour une fois, était un jury jeune, sympathique, honnête et à la hauteur, et si l'absence de "grand prix" a quelque peu refroidi l'atmosphère de la dernière soirée, le public en général doit être reconnaissant à ce jury d'avoir respecté le cinéma canadien, en le traitant comme un grand.

À cause, à cause d'un complexe

Yerri KEMPF

L'échec — sur le plan esthétique — de YUL 871 renvoie une fois de plus à la psychanalyse collective. Toute la thématique autour de laquelle s'est construit le film est la recherche du père : le personnage central est un apatride sans famille et la petite fille pose la question-clé : "Est-ce que c'est utile des parents ? " Il y a quelque chose de pathétique dans cette projection d'une âme traumatisée, et une certaine impuissance du cinéma canadien-français à rejoindre le réel ne peut s'expliquer qu'à partir d'une vision névrotique archétypique . . . Le personnage féminin, sans cohérence comme sans profondeur, affiche toutes les apparences de la réussite matérielle : vison, voiture, tir aux pigeons. C'est la vamp hollywoodienne rêvée. On surcompense l'infériorité vécue. Le fiancé et une métèque infantil et cocu d'office. Il vend des armes à feu — symboles de la virilité — dont il ignore le fonctionnement : il ne sait pas si l'arme est chargée ou pas ! Nous le voyons au cours d'un

match de soccer, en culotte courte, grand gamin grotesque qui se "fait mettre" des buts sans arrêt. Cette scène, particulièrement irréelle pour qui a la moindre notion de ce sport, est bien entendu particulièrement signifiante sur le plan psychanalytique. Enfin la rapide conclusion sexuelle entre l'héroïne et le bel étranger illustre le grand désenchantement de la femme québecquoise à la recherche d'un homme viril. Même le choix de Denner comme interprète principal ne se justifie qu'en fonction de cette projection inconsciente, si bien que YUL 871 m'apparaît comme un délire névrotique qui couche, une nouvelle fois, le Canada français sur le divan du Dr Freud. Puisse-t-il contribuer à une prise de conscience et hâter le processus d'identification en cours.

●



Ma Fiancée

Par Fernand Ouellette

Ta douceur est atroce dessous la soie,
tellement chaude en couvrant le sang
et si bellement végétale et discrète.

Que tu deviens insaisissable et funèbre,
comme une pensée de dieu
comme une musique luisante
qui calme et amplifie le mal dans les veines.

O mutation du blanc au noir,
apparition vive du rouge
et saignement long de pur.
Je te reconnais bien comme la vierge,
ma fiancée, mon oraison tendre, triste
et solitaire sur la montagne.

*Ce poème fait partie d'une nouvelle série
de poèmes canadiens présentés par la*

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

AU MAÎTRE DE POSTE, S.V.P.

si non réclamé, retourner après cinq jours à :
CITÉ LIBRE, 5090 Papineau, Montréal 34.

PORT PAYÉ À MONTRÉAL

« Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraires et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication. »